

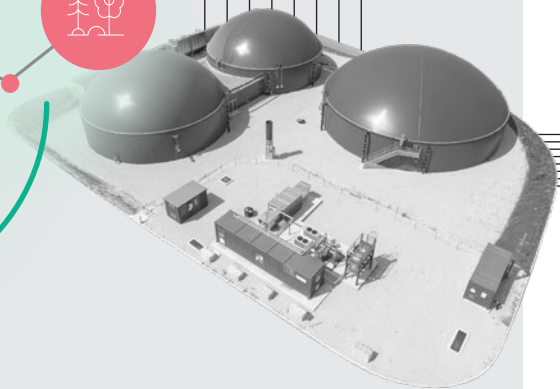
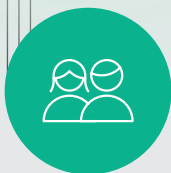


RAPPORT INTÉGRÉ
2022



Mobilisés

TOUS



**POUR
LA TRANSITION**

Ensemble, mobilisés...

1 ... pour l'avenir du marché du gaz	8
1.1 Notre modèle d'affaires et notre écosystème <small>DPEF</small>	10
1.2 Les tendances du marché gazier <small>DPEF</small>	15
1.3 Notre vision des infrastructures gazières en 2050	16
1.4 Notre stratégie intégrée pour accompagner notre transformation	18
1.5 Nos enjeux RSE <small>DPEF</small>	21
1.6 Notre création de valeurs multi-capitaux <small>DPEF</small>	22
2 ... pour la sécurité du système énergétique gazier	24
2.1 La crise d'approvisionnement énergétique	26
2.2 La sécurité de nos salariés et de nos prestataires <small>DPEF</small>	27
2.3 La sécurité de notre réseau et de nos systèmes d'information <small>DPEF</small>	29
2.4 La continuité de nos activités et la satisfaction de nos clients <small>DPEF</small>	31
3 ... pour une neutralité carbone	32
3.1 La sobriété énergétique gazière en France	34
3.2 Notre stratégie climat <small>DPEF</small>	36
3.2.1 Réduire nos émissions (Engagement 1 : Réduire notre empreinte carbone) <small>DPEF</small>	37
3.2.2 Réduire les émissions de la chaîne de valeur du gaz, de nos clients et de nos territoires <small>DPEF</small>	40
3.2.3 Développer des puits de carbone	46
3.2.4 S'adapter au changement climatique	46
4 ... pour une énergie abordable et durable	48
4.1 Notre modèle financier régulé au service d'une économie durable	50
4.2 Pour une énergie abordable et durable <small>DPEF</small>	53
4.3 Pour une croissance durable <small>DPEF</small>	55

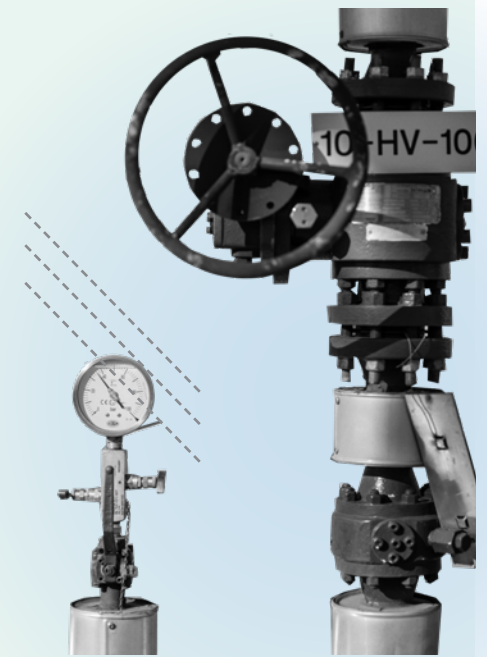
5 ... pour la réussite de notre transformation	58
5.1 Notre conseil d'administration et ses comités	60
5.2 Notre comité exécutif	62
5.3 Notre gouvernance RSE <small>DPEF</small>	64
5.4 Notre dispositif des risques	66
6 ... pour une entreprise responsable	68
6.1 Éthique et indépendance <small>DPEF</small>	70
6.2 Développement des compétences, diversité et qualité de vie au travail pour nos salariés <small>DPEF</small>	72
6.3 Environnement (hors carbone) et biodiversité <small>DPEF</small>	75

ANNEXES

7.1 Annexe méthodologique <small>DPEF</small>	78
7.2 Table de concordance <small>DPEF</small>	80
7.3 Description des risques et des opportunités <small>DPEF</small>	81
7.4 Rapport de l'Organisme tiers indépendant <small>DPEF</small>	85

Pour identifier les informations liées à la DPEF, le lecteur pourra se référer au chapitre 7 Table de concordance DPEF

ENSEMBLE, MOBILISÉS POUR DEVENIR UN LEADER DE LA 3^e RÉVOLUTION DU GAZ



L'année 2022 marque sans doute un tournant historique pour notre futur énergétique. Les appels répétés du Giec à réduire rapidement nos émissions de gaz à effet de serre ou les événements climatiques de plus en plus rapprochés dans différentes régions du monde avaient jusque-là un effet limité sur notre modèle de production et d'approvisionnement.

Or, en quelques mois, sous l'effet du conflit russo-ukrainien, les croyances sur l'accès à une énergie abondante, durable et abordable ont volé en éclats. Nos économies se trouvent confrontées à une situation qui met en évidence des défis intimement liés et qui interrogent tout à la fois la souveraineté et la diversité de nos moyens de production et d'approvisionnement, mais aussi la sobriété et la décarbonation de nos usages.

Depuis plus d'un an, l'envolée des prix de l'énergie sous ses différentes formes, conjuguée aux risques d'approvisionnement en électricité et en gaz, a plongé le continent européen dans une profonde remise en question, y compris sur le principe même de l'ouverture des marchés de l'énergie telle que décidée à la fin du XX^e siècle.

Le nouveau rapport intégré de GRTgaz tente d'apporter quelques éclairages sur la manière dont un opérateur de réseau repense son modèle pour donner une nouvelle impulsion à ses missions de service public et ouvrir de nouvelles perspectives

à la transition énergétique avec la 3^e révolution du gaz. Je voudrais insister ici sur trois convictions fortes corroborées par des faits en 2022 et qui me semblent illustrer la pertinence de nos engagements.

Tout d'abord, l'enjeu de disposer des infrastructures nécessaires à notre approvisionnement énergétique. Depuis l'été dernier et la fin des livraisons de gaz russe au point d'interconnexion d'Obergailbach, GRTgaz a été capable de reconfigurer son réseau en s'appuyant sur des installations robustes (terminaux méthaniers, stockages) pour subvenir aux besoins de la consommation intérieure, soutenir la production d'électricité et exporter du gaz par solidarité vers nos voisins européens. Cette situation étant appelée à durer, la France a décidé de renforcer ses capacités d'importations de gaz naturel en installant un terminal flottant dans le port du Havre, que GRTgaz s'est engagé à raccorder à l'été 2023. Dans le même temps, GRTgaz a poursuivi ses investissements pour accélérer le développement des gaz renouvelables. Avec plus de 500 méthaniseurs installés sur l'ensemble du territoire, le sens des flux a commencé à s'inverser dans les zones où la production de biométhane est plus importante que la

→ → →

que vecteur énergétique est appelé à disparaître. Alors que la France s'est engagée à réduire ses émissions de CO₂ de 40 % d'ici à 2030, et que cette ambition doit être renforcée pour tenir compte de nouveaux objectifs européens (-55 %), le pays devrait doubler le rythme de baisse de ses émissions à environ -4,7 % par an sur la période 2022-2030 selon le Haut Conseil pour le climat. Un objectif de taille puisque notre production d'électricité est déjà en grande partie décarbonée. Le moment est donc venu d'engager avec la même détermination la décarbonation du système gaz. Le biométhane apporte clairement des réponses immédiates et opérationnelles en matière de souveraineté et de décarbonation. Avec 9 TWh/an de capacité de production installée à fin 2022, la filière méthanisation est la seule énergie renouvelable à tenir et même dépasser les objectifs de la PPE. Avec les projets en attente, la filière conserve largement la capacité de dépasser l'objectif fixé de 14 à 22 TWh en 2028. Si les coûts et la contrainte budgétaire avaient été mis en avant pour justifier ces modestes valeurs, la Commission de régulation de l'énergie vient d'annoncer que la filière devrait avoir remboursé à fin 2023 toutes les aides perçues depuis 2012, sans consommer l'enveloppe budgétaire de 9,7 milliards d'euros à horizon 2028 qui lui avait été accordée dans la PPE 2020. Des décisions fortes, qui pourraient porter à 60 TWh de gaz renouvelables et bas-carbone en 2030 (50 en méthanisation + 10 pour les filières innovantes) dans la prochaine PPE, tels que proposés par les filières, sont donc à portée de main. À l'instar de la relance du programme nucléaire, ceci enverrait à coup sûr un message de reconquête de notre souveraineté énergétique et industrielle.

Troisième conviction qui a pris une dimension soudaine avec les événements géopolitiques et les tensions répétées sur le parc nucléaire, le retour en force de la sobriété de nos consommations. La France a ainsi utilisé 11,2 % de gaz en moins (données corrigées du climat) entre août et décembre 2022 par rapport à la même période de 2018. La sobriété est encore plus marquée (16,6 %), si on exclut la consommation des centrales électriques à gaz, en hausse de 38,5 % sur la période, pour compenser les arrêts de réacteurs nucléaires en France. À n'en pas douter, ces comportements dictés par la conjoncture sont appelés à s'inscrire dans la durée dans les comportements ainsi que les efforts d'efficacité énergétique en général. Ces baisses observées en gaz comme en électricité entraîneront des répercussions positives sur la sécurité d'approvisionnement en énergie. C'est la raison pour laquelle GRTgaz a pris ses responsabilités, avec Terega et l'Ademe, en lançant le site

Ecogaz en octobre dernier, le pendant d'Ecowatt dans le domaine du gaz. Avec une centaine de partenaires (industriels, acteurs du logement, collectivités...) qui ont déjà rejoint le dispositif, la prise de conscience que notre avenir énergétique s'écrit avec sobriété et efficacité est en marche.

Comme vous pourrez l'apprécier dans ce rapport, GRTgaz est déterminé à apporter des solutions dans un contexte certes troublé mais porteur d'opportunités et de bon sens. Pour y parvenir, j'ai estimé qu'il était temps de faire évoluer notre organisation interne pour préparer le réseau de demain, rationaliser la gestion de nos actifs, optimiser l'organisation des activités de maintenance et simplifier notre fonctionnement central avec deux priorités : dynamiser le développement des gaz renouvelables et prendre le virage du pilotage intégré de nos activités. Cette transformation, préparée en 2022 et mise en œuvre en 2023, est porteuse d'ambitions fortes, attendues de nos parties prenantes, et cohérente avec notre raison d'être « Ensemble, rendre possible un avenir énergétique sûr, abordable et neutre pour le climat ».

Thierry Trouvé

« La filière méthanisation est la seule énergie renouvelable à tenir et même dépasser les objectifs de la PPE. »



Thierry Trouvé



→ → →

consommation locale à certaines périodes. Preuve supplémentaire de l'importance retrouvée de la logistique associée à la production d'énergie, les gouvernements français, espagnol et portugais ont lancé fin 2022 un projet d'envergure, H2med, qui permettra de transporter à l'horizon 2030 l'hydrogène vert du sud au nord de l'Europe. Une ambition parfaitement complémentaire avec les initiatives lancées par GRTgaz ces derniers mois pour acheminer l'hydrogène à l'échelle de bassins territoriaux comme en région sud, en Alsace, en Moselle ou dans le Port de Dunkerque.

Avec l'avènement d'un 3^e vecteur énergétique à moyen terme, l'hydrogène, aux côtés de l'électricité et du méthane, nos économies semblent avoir réalisé également qu'en matière d'énergie, il serait inefficace et irresponsable de « mettre tous ses œufs dans le même panier ». Ainsi, si les énergies fossiles sont appelées à décroître, il ne faudrait pas en conclure que le méthane en tant

Réseau de transport de GRTgaz



- Territoire :
- Territoire Rhône-Méditerranée
 - Territoire Val-de-Seine
 - Territoire Nord-Est
 - Territoire Centre-Atlantique
- Réseau de transport (France et Allemagne)
- ⊕ 26 stations de compression (France)
 - ⊙ 4 sièges
 - ⊕ 7 interconnexions avec les réseaux adjacents
 - ⊕ 4 interconnexions avec les terminaux méthaniens
 - Sens du flux du gaz naturel
 - Opérateurs de transport adjacents et terminaux méthaniens
 - Groupe GRTgaz

↔ 2022 - Les flux évoluent en Europe

Depuis le début de la guerre en Ukraine, les flux de gaz en provenance de l'Est sont en diminution sensibles, ils se sont ponctuellement inversés, comme l'illustrent les capacités octroyées par la France en direction de l'Allemagne dans un souci de solidarité européenne. Cette baisse est compensée notamment par l'augmentation des flux en provenance des terminaux méthaniens, dans une nouvelle logique ouest/est.

Profil de GRTgaz

Un transporteur gazier français acteur de la performance et de la sécurité énergétique du pays, et engagé dans les solutions énergétiques d'avenir.

Notre raison d'être :

« Ensemble, rendre possible un avenir énergétique sûr, abordable et neutre pour le climat »

Nos activités au service de nos missions de service public et de notre raison d'être :

- Acheminer le gaz, contribuer à la sécurité, au bon fonctionnement et à la performance du système énergétique français
- Contribuer à l'ambition de la neutralité carbone pour GRTgaz et la chaîne gazière française, en adaptant notre réseau et en accueillant les gaz renouvelables et l'hydrogène
- Accompagner le développement des filières des gaz renouvelables et la décarbonation de nos clients et territoires

NOS CHIFFRES CLÉS 2022

- Indicateurs financiers**
- Chiffre d'affaires : 2 082 M€
 - EBITDA : 1 198 M€
 - Résultat net : 419 M€
 - CAPEX dédiés aux gaz renouvelables et à la trajectoire carbone : 16,7 %
- Indicateurs sociaux**
- 3 330 salariés
 - Taux de féminisation : 24,62 %
 - Taux de fréquence : 1,4
- Indicateurs industriels**
- 32 618 km de canalisations et 26 stations de compression.
 - 708 TWh de gaz transporté en 2022
 - Capacités raccordées de 9,034 TWh/an d'injection de gaz renouvelables dans les réseaux français
 - 10 projets de décarbonation avec nos clients
 - 5 projets H₂ dans les territoires
 - 96 % de satisfaction clients
- Indicateurs environnementaux**
- 19 % de baisse de notre bilan carbone - scopes pilotables par rapport à 2019
 - 69 % de baisse de nos émissions de méthane par rapport à 2016
 - 69,5 % de nos sites convertis avec des techniques alternatives aux produits phytosanitaires de synthèse

Retrouvez en vidéo les temps forts de l'année 2022
<https://bit.ly/3MwksV>

Découvrez le bilan gaz 2022 et Transition gazière
<https://bit.ly/3odrrEK>

Ensemble,

MOBILISÉS

pour
l'avenir
du marché
du gaz



avenir

marché

20
22



AU QUOTIDIEN, GRTgaz ASSURE SA MISSION DE SERVICE PUBLIC visant à acheminer le gaz, naturel ou renouvelable, et à veiller au bon fonctionnement du marché du gaz. Pour préparer l'avenir et accompagner la transition écologique, GRTgaz REPENSE SON MODÈLE AFIN D'ACCÉLÉRER LE DÉVELOPPEMENT DES GAZ RENOUEVABLES et d'adapter ses infrastructures dans un modèle énergétique décentralisé.

1.1 Notre modèle d'affaires et notre écosystème DPEF

NOS RESSOURCES

CAPITAL HUMAIN

3 330 salariés
215 apprentis

CAPITAL FINANCIER

• Actionnaires de référence (ENGIE, Caisse des Dépôts)

8565 M€ de capital
3643 M€ de dette

CAPITAL INDUSTRIEL

32 618 km de canalisations
26 stations de compression

11 078 Nombre de postes

CAPITAL INTELLECTUEL

101 chercheurs
31,2 M€ investis en R&D

14 start-up accompagnées
• Research & Innovation Center for Energy

CAPITAL ENVIRONNEMENTAL

6 000 km de canalisations dans des espaces naturels protégés
2 028 GWh de consommation d'énergie primaire naturels protégés

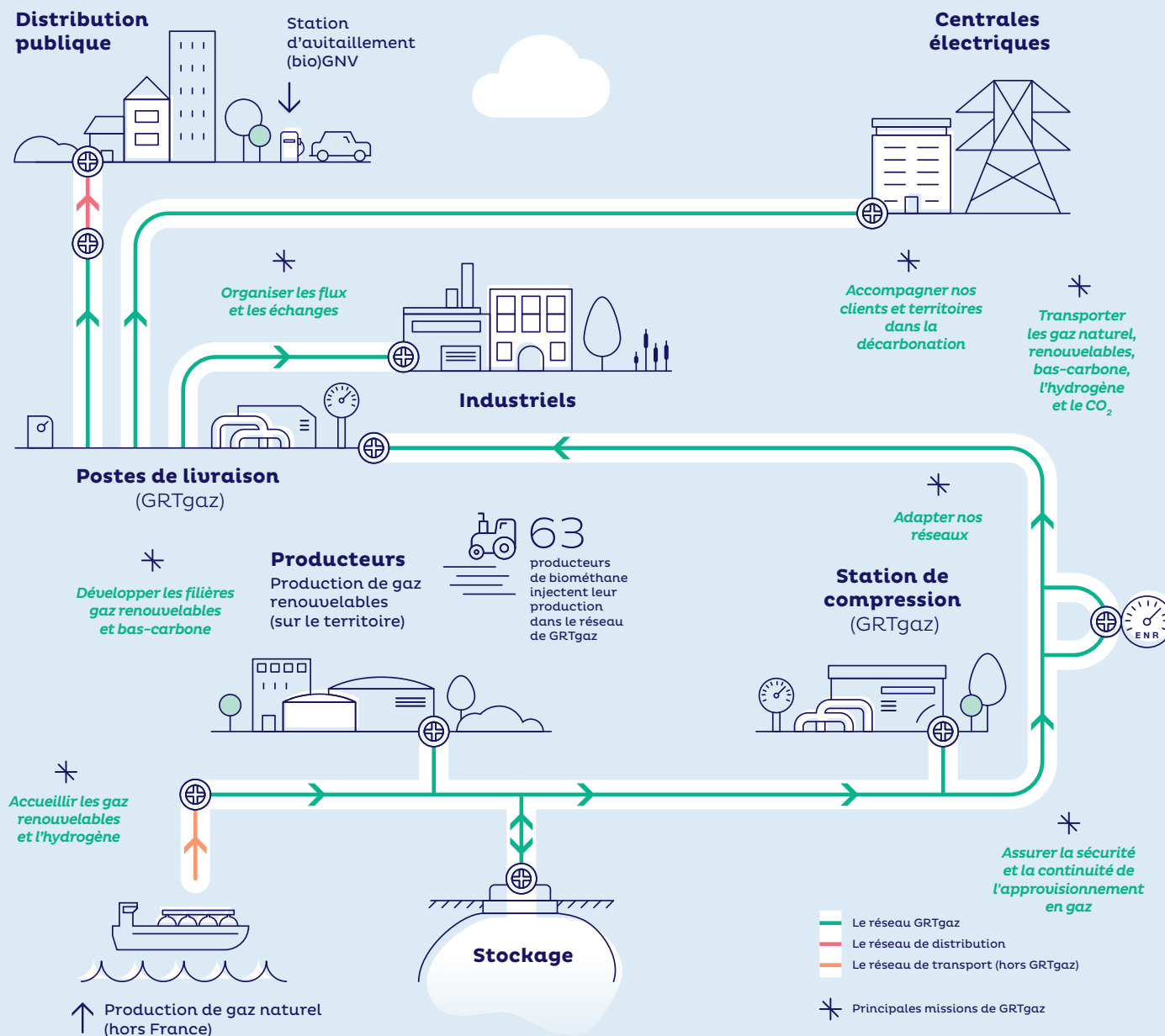
• Stratégie climat en ligne avec l'Accord de Paris (Net zéro initiative)
• Engagé Act4nature France

CAPITAL SOCIÉTAL

500 M€ d'achats France pour 2022, sur un global hors énergie de 546 M€
260 partenariats, adhésions et mécénats, qui représentent un montant de 3 M€

NOTRE RAISON D'ÊTRE

« Ensemble, rendre possible un avenir énergétique sûr, abordable et neutre pour le climat »



VALEUR CRÉÉE (2022)

CAPITAL HUMAIN

1,4 TF des salariés
76,6% Taux d'engagement des salariés
94 Index égalité femmes-hommes

CAPITAL FINANCIER

2082 M€ de chiffre d'affaires
1198 M€ EBITDA
419 M€ de résultat net
409 M€ de dividendes
401 M€ d'investissements totaux

CAPITAL INDUSTRIEL

9,034 TWh/an de capacité de production de gaz renouvelables
96% Taux de satisfaction clients
708,4 TWh de gaz transporté

CAPITAL INTELLECTUEL

80 familles de brevets avec au moins un titre en vigueur, dont 5 nouveaux dépôts FR en 2022
358 titres et demandes actifs dans 37 pays
85,2% de salariés formés

CAPITAL ENVIRONNEMENTAL

69,5% des sites convertis au zéro phyto
99,02% des déchets valorisés
19% Baisse de notre bilan carbone – scopes pilotables (par rapport à 2019)

CAPITAL SOCIÉTAL

199 M€ d'impôts et taxes
100 Ecogaz : plus de 100 partenaires mobilisés sur la sobriété énergétique
91% de décideurs reconnaissent GRTgaz utile

1.1 Notre modèle d'affaires et notre écosystème

NOTRE ÉCOSYSTÈME

GRTgaz privilégie le dialogue, l'écoute de ses parties prenantes et la concertation pour contribuer collectivement à la mise en œuvre d'un système énergétique sûr, abordable et neutre pour le climat, et pour répondre aux attentes et aux impacts positifs et négatifs de nos activités sur nos sept familles de parties prenantes clés.



→ → →

SALARIÉS

- 3 390 salariés
- Organisations syndicales et instances représentatives

Modalités de dialogue

Enquêtes régulières (baromètre social, enquête diversité...), entretiens annuels, dialogue social avec les organisations syndicales/ instances représentatives du personnel...

Attentes vis-à-vis de GRTgaz

- Bien-être et qualité de vie au travail. Sens et valeurs. Diversité et inclusion
- Reconnaissance et rémunération
- Développement de carrière

Nos réponses en 2022

6.2 Favoriser le développement des compétences, la diversité et la qualité de vie au travail pour nos salariés

Indice QVT : 73,9
(benchmark France 74,3)

→ → →

ACTIONNAIRES

- ENGIE – 60,8 % du capital détenu
- Société des infrastructures gazières – 38,6 % du capital détenu

Modalités de dialogue

Séances du conseil et de ses comités, séminaire stratégique et dialogue actionnarial

Attentes vis-à-vis de GRTgaz

- Performance financière et extra-financière stable et durable
- Modèle d'affaires résilient au changement climatique et opportunités de la transition énergétique

Nos réponses en 2022

- Chapitre 2 : Ensemble, mobilisés pour la sécurité du système énergétique gazier
- Chapitre 4 : Ensemble, mobilisés pour une énergie abordable et durable

Résultat net : 419 M€

CLIENTS

- Expéditeurs
- Producteurs de biométhane
- Consommateurs industriels
- Gestionnaires de réseaux de distribution

Modalités de dialogue

Enquêtes clients, dispositif de concertation gaz, événements professionnels...

Attentes vis-à-vis de GRTgaz

- Sécurité et continuité d'approvisionnement
- Offres compétitives
- Accompagnement de la décarbonation et nouveaux gaz et usages du gaz (mobilité)

Nos réponses en 2022

2.4 La continuité de nos activités et la satisfaction clients
3.2 Notre stratégie climat

96 % de nos clients satisfaits



RÉGULATEURS & AUTORITÉS NATIONALES ET EUROPÉENNES

- Commission de régulation de l'énergie (CRE)
- Commission européenne
- Agences de l'État
- Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC)
- Direction générale de la prévention des risques (DGPR)

Modalités de dialogue

Participation aux réflexions et consultations nationales et européennes, affaires publiques, négociation et concertation CRE, réunions bilatérales...

Attentes vis-à-vis de GRTgaz

- Sécurité et performance du système énergétique
- Décarbonation du réseau et du gaz par les énergies décarbonées
- Éthique et indépendance

Nos réponses en 2022

2.1 La crise d'approvisionnement énergétique
3.1 La sobriété énergétique gazière en France
3.2 Notre stratégie climat

9 TWh de capacité de production annuelle de gaz renouvelables raccordés aux réseaux à fin 2022



ÉLUS, COLLECTIVITÉS & ORGANISMES ÉMANANT DES COLLECTIVITÉS

- Parlement
- Conseils régionaux
- Grandes métropoles
- Établissements publics
- Syndicats d'énergie
- Pôles de compétitivité régionaux, agences régionales

Modalités de dialogue

Délégations territoriales, participation aux réunions et dispositifs de concertation, groupes de travail, conseils d'administrations, visites de nos projets et installations...

Attentes vis-à-vis de GRTgaz

- Sécurité d'approvisionnement
- Accompagnement de la transition énergétique et des projets Gaz renouvelables / H₂
- Données en *open data* sur l'énergie et la mobilité

Nos réponses en 2022

3.2 Notre stratégie climat
2.1 La crise d'approvisionnement énergétique

91 % des décideurs considèrent GRTgaz utile à la transition énergétique

Baromètre de notoriété et d'image Gaz et GRTgaz 2021



LES FOURNISSEURS

- Fournisseurs d'ingénierie et maintenance – 46,6 %
- Fournisseurs d'énergie – 21,7 %
- Fournisseurs IT – 19,7 %
- Autres fournisseurs – 12 %



Modalités de dialogue

Baromètre, rencontres, séminaire...

Attentes vis-à-vis de GRTgaz

- Approche partenariale
- Respect des délais de paiement
- Visibilité sur les perspectives et tendances d'avenir

Nos réponses en 2022

- 3.2 Notre stratégie climat
- 6.1 Éthique et indépendance

98,4 % des fournisseurs payés dans les délais

LA SOCIÉTÉ CIVILE

- ONG/associations
- Établissements d'enseignement supérieur engagés dans la transition énergétique



Modalités de dialogue

Partenariats avec les établissements publics, ONG, associations professionnelles...

Attentes vis-à-vis de GRTgaz

- Transition énergétique
- Expertise énergétique
- Maîtrise et réduction des impacts négatifs
- Développement socio-économique

Nos réponses en 2022

- 3.2. Notre stratégie climat
- 6.3. Environnement (hors carbone) et biodiversité

260 partenariats, adhésions et mécénats pour un budget annuel de 3 M€ (hors RICE)



1.2

Les tendances du marché gazier DPEF

GRTgaz a identifié quatre macro-tendances qui exercent une influence à moyen et long termes sur ses activités. Parce qu'elles sont interdépendantes, GRTgaz répond à ces quatre défis de façon globale au travers de sa stratégie de transformation, de sa politique RSE, de son dialogue avec les parties prenantes et de son modèle d'affaires. Ainsi, chacune de ces tendances est aussi source d'opportunités et GRTgaz s'adapte pour apporter des solutions durables aux défis de la société qui en découlent.

PERFORMANCE ET RÉSILIENCE DU SYSTÈME ÉNERGÉTIQUE

INCERTITUDE DES CHOIX ÉNERGÉTIQUES POUR LA DÉCARBONATION DE L'ÉNERGIE

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

ACCEPTABILITÉ SOCIALE

2030

10 % de gaz renouvelables en France¹ (20 % ciblés par la filière)

- 55 % d'émissions de CO₂ (vs 1990)²

- 20 % de la consommation de gaz naturel en France (vs 2012)³

Zéro artificialisation nette en 2050⁴

OPPORTUNITÉS

- Puissance et capacité de stockage du réseau gazier
- Solidarité énergétique entre les territoires grâce au réseau gazier
- Adaptabilité des infrastructures pour l'accueil des gaz renouvelables et bas-carbone, y compris l'hydrogène
- Continuité et complémentarité énergétique en appui du système électrique français

RISQUES

- Injonctions contradictoires entre les objectifs des politiques publiques à long terme et les décisions court-termistes face aux crises
- Place des gaz renouvelables et bas-carbone insuffisante dans les politiques publiques
- Rythme de développement insuffisant des gaz renouvelables par rapport à l'urgence climatique

OPPORTUNITÉS

- Accompagnement des filières et des territoires dans la décarbonation et les nouveaux modèles économiques, à l'aide des gaz renouvelables
- Développement à moyen terme d'une infrastructure hydrogène européenne
- Besoins en infrastructures CO₂ afin de capter, stocker ou utiliser le CO₂

RISQUES

- Sous-estimation de la pertinence des solutions gaz renouvelables pour décarboner, en complémentarité de l'électricité
- Rythme insuffisant de développement des gaz renouvelables au regard des besoins et de la demande
- Prix trop élevé des gaz et hydrogène renouvelables
- Controverse sur la disponibilité de la biomasse et des déchets disqualifiant les solutions gaz renouvelables

OPPORTUNITÉS

- Accélération des énergies renouvelables
- Renforcement de notre rôle de tour de contrôle du système gazier et accompagnement des acteurs à la sobriété
- Externalités positives des gaz renouvelables au-delà de l'énergie : agroécologie et soutien au monde agricole, gestion des déchets et économie circulaire, emploi et retombées socio-économiques dans les territoires...

RISQUES

- Désindustrialisation accrue en cas d'insuffisance de l'offre gaz renouvelables et hydrogène
- Prix durablement élevés
- Soutenabilité du tarif en cas de trop faibles volumes

OPPORTUNITÉS

- Souveraineté énergétique
- Externalités positives : production locale des gaz renouvelables, emploi local... agroécologie

RISQUES

- Recours en justice face aux projets
- Ralentissement des projets et fragilisation du système énergétique
- Maîtrise du coût des projets

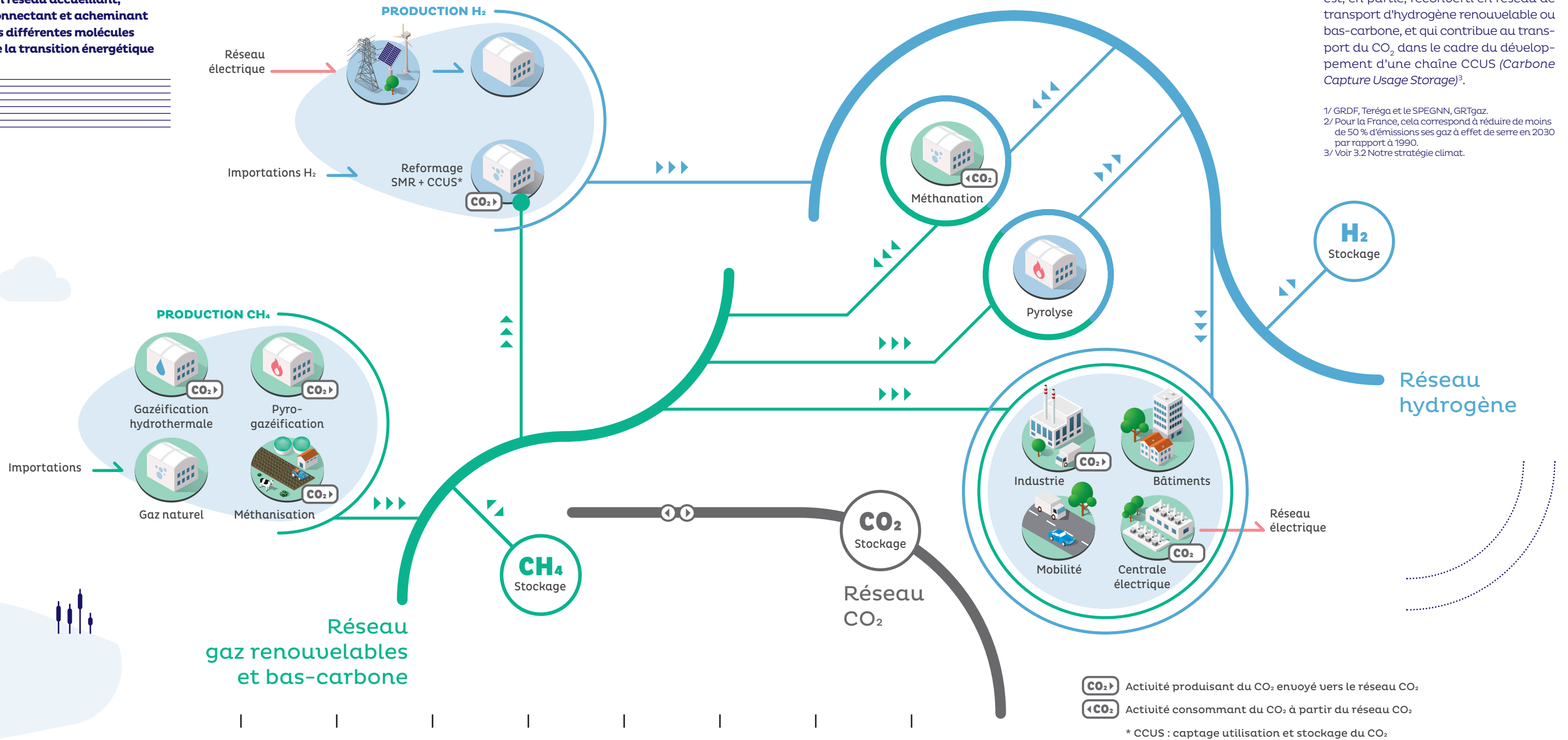
Découvrez l'édition 2022 du panorama des gaz renouvelables publié par le Syndicat des énergies renouvelables (SER) et les gestionnaires des réseaux gaziers - GRDF, GRTgaz, le SPEGNN et Teréga. <https://bit.ly/3W4XPgl>

1/ Source : Stratégie nationale bas-carbone 2020.
2/ Source : Fit for 55.
3/ Nouvelle cible EU à - 30 %.
4/ Source : Plan national de biodiversité.

1.3

Notre vision des infrastructures gazières en 2050

Un réseau accueillant, connectant et acheminant les différentes molécules de la transition énergétique



Notre vision des infrastructures est fondée sur un scénario prospectif de consommation et de production de gaz renouvelables et bas-carbone, co-construit avec les opérateurs de réseau de gaz¹, présenté dans un document paru en juillet 2022. Ce scénario est compatible avec l'atteinte de la neutralité carbone en France en 2050.

En 2050, l'intégralité des consommations de gaz sera d'origine renouvelable ou bas-carbone, dans le respect des gisements disponibles de biomasse tels que confirmés par plusieurs études récentes (Solagro, France stratégie, Ademe). Ce scénario est également compatible avec l'objectif européen *Fit for 55*². Cette vision 100 % gaz renou-

velables à l'horizon 2050 s'associe à une évolution du réseau de transport de gaz, qui devient un réseau transportant uniquement des gaz renouvelables ou bas-carbone et qui est capable de relier de multiples points de consommation et de production et les stockages. C'est également un réseau qui développe sa complémentarité avec les autres réseaux. C'est enfin un réseau qui est, en partie, reconverti en réseau de transport d'hydrogène renouvelable ou bas-carbone, et qui contribue au transport du CO₂ dans le cadre du développement d'une chaîne CCUS (Carbone Capture Usage Storage)³.

1/ GRDF, Teréga et le SPEGNN, GRTgaz.
 2/ Pour la France, cela correspond à réduire de moins de 50 % d'émissions ses gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 1990.
 3/ Voir 3.2 Notre stratégie climat.

1.4

Notre stratégie intégrée pour accompagner notre transformation

Face aux tendances affectant l'industrie gazière, la réponse de GRTgaz passe par l'accélération de sa transformation et de son développement, essentiellement en faveur des gaz décarbonés et des nouveaux usages du gaz, comme la mobilité. Notre projet d'entreprise CAP24, lancé en 2021 et aligné avec notre politique RSE, augure des transformations à venir.

ACCÉLÉRONS NOS TRANSITIONS

Un projet humain

NOTRE MOBILISATION AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION DE L'ENTREPRISE

→ Libérer les initiatives, faciliter l'innovation, permettre des expérimentations, le droit à l'erreur et apprendre les uns des autres

→ Entretenir et développer nos compétences techniques et comportementales

→ Définir ensemble les multiples façons de travailler de demain, à distance comme sur site : démarche MULTIPLEX

Deux ambitions (sept objectifs stratégiques)

1 DÉPLOYER LES RELAIS DU GAZ NATUREL

Fidéliser nos clients et développer les nouveaux usages du gaz

Limiter la baisse des souscriptions à 10 GWh/j/an maximum pour nos clients directs

Construire avec nos clients, prospects, territoires et partenaires un avenir neutre en carbone avec les solutions gaz

Relever le défi des preuves

Accélérer le développement des filières gaz renouvelables

Cibler 12 TWh de gaz renouvelables dans les réseaux en 2024

Élargir le champ des activités de GRTgaz et trouver des relais de croissance

Investir 40 M€ dans des activités nouvelles et porter le chiffre d'affaires des activités de services à 22 M€ d'ici à 2024

2 RÉINVENTER NOS MÉTIERS ET NOS PRATIQUES

Accueillir plus de gaz renouvelables, à moindre coût, et préparer l'arrivée de l'hydrogène

20 % de baisse du coût des installations d'injections et de rebours en 2024 par rapport à 2020

Réduire significativement notre empreinte carbone

Diviser par cinq nos émissions de méthane en 2024 par rapport à 2016 et réduire de 20 % nos émissions globales de CO₂ en 2024 par rapport à 2019

Réduire nos coûts pour réaliser nos objectifs et tenir la trajectoire tarifaire

Réduire progressivement de 40 M€/an les charges d'exploitation (OPEX) exprimées pour 2024 sur le périmètre d'activité actuel



Ensemble, mobilisés pour la transformation de GRTgaz

Entretien avec **Olivier Edmont, directeur de la transformation de GRTgaz**



En quoi consiste le chantier du professionnalisme gazier ?

Ce chantier est basé sur le maintien de nos compétences techniques et le développement de nouvelles compétences pour adapter nos métiers aux enjeux de demain (électricité, automatisme, hydrogène), en lien avec l'accueil de toujours plus de gaz renouvelables.

qui poursuit trois objectifs : simplification de notre organisation (passage de 17 à 8 directions), performance (une baisse programmée de 5 % des effectifs) et adaptation de nos métiers en vue de préparer l'avenir.

En 2022, sur quels sujets avez-vous été mobilisés ?

En 2022, nous avons été mobilisés fortement sur le chantier des compétences et du professionnalisme gazier, ce qui inclut notre École du gaz, ainsi que sur la performance et le projet de réorganisation de notre entreprise, R24.

En quoi consiste le projet R24 ?

La baisse programmée de nos ventes, qui mécaniquement entraîne une baisse de nos recettes, nous a amenés à nous questionner sur notre performance. Le projet R24 est un projet de réorganisation de l'entreprise

« Avec le projet R24, nous poursuivons trois objectifs : simplification de notre organisation, performance et adaptation de nos métiers. »



NOTRE STRATÉGIE RSE EN 3 AXES ET 10 ENGAGEMENTS

La politique RSE (2021-2024) et le projet de transformation CAP24 ont été élaborés en même temps. L'imbrication d'un grand nombre d'objectifs de CAP24 et de la politique RSE témoigne d'une logique de pilotage intégré.

A AGIR POUR UNE NEUTRALITÉ CARBONE ABORDABLE

Engagement n° 1 : Réduire notre empreinte carbone

Engagement n° 2 : Accélérer la transition énergétique par le développement des gaz verts

Engagement n° 3 : Assurer l'accès à une énergie abordable et durable

Engagement n° 4 : Croître durablement

B RELEVER LES DÉFIS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE AVEC NOS SALARIÉS ET NOS PARTIES PRENANTES

Engagement n° 5 : Favoriser le développement des compétences, la diversité et la qualité de vie au travail pour nos salariés

Engagement n° 6 : Accompagner nos clients dans leurs besoins énergétiques et dans leur décarbonation

Engagement n° 7 : Co-construire avec les acteurs des territoires des solutions énergétiques durables

C ASSURER AVEC RESPONSABILITÉ NOS ACTIVITÉS

Engagement n° 8 : Veiller à la sécurité des hommes, des infrastructures et à la continuité de nos activités

Engagement n° 9 : Exercer nos activités avec éthique et conformité

Engagement n° 10 : Préserver l'environnement (hors carbone) et la biodiversité, liés aux impacts de nos activités



Ensemble, mobilisés pour le rapprochement de la transformation et de la RSE

Entretien entre **Olivier Edmont, directeur de la transformation,** et **Christophe Delfeld, directeur de la RSE de GRTgaz**

En quoi votre stratégie de transformation intègre-t-elle la RSE (responsabilité sociétale d'entreprise) ?

Olivier Edmont : Cela fait un an que la direction transformation et la direction RSE travaillent ensemble. Pour transformer l'entreprise, il faut donner du sens et la RSE donne du sens. Les actions qui sont dans notre projet d'entreprise ont une forte imbrication avec nos actions RSE.

Comment la RSE influence-t-elle la transformation de l'entreprise ?

Christophe Delfeld : Une première étape a été réalisée en 2020. Nous sommes venus intégrer les enjeux RSE dans la stratégie de l'entreprise, avec l'inscription de notre raison d'être dans nos statuts juridiques et la co-construction de notre projet d'entreprise CAP24. La transformation est une courroie de transmission de

la RSE dans la transformation des métiers et des pratiques.

Transformation et RSE, même combat ?

Olivier Edmont : Transformation et RSE sont étroitement liés. La stratégie RSE ne peut pas fonctionner sans vouloir transformer l'entreprise. Et la transformation d'une entreprise ne peut pas réussir sans intégrer ses enjeux RSE.



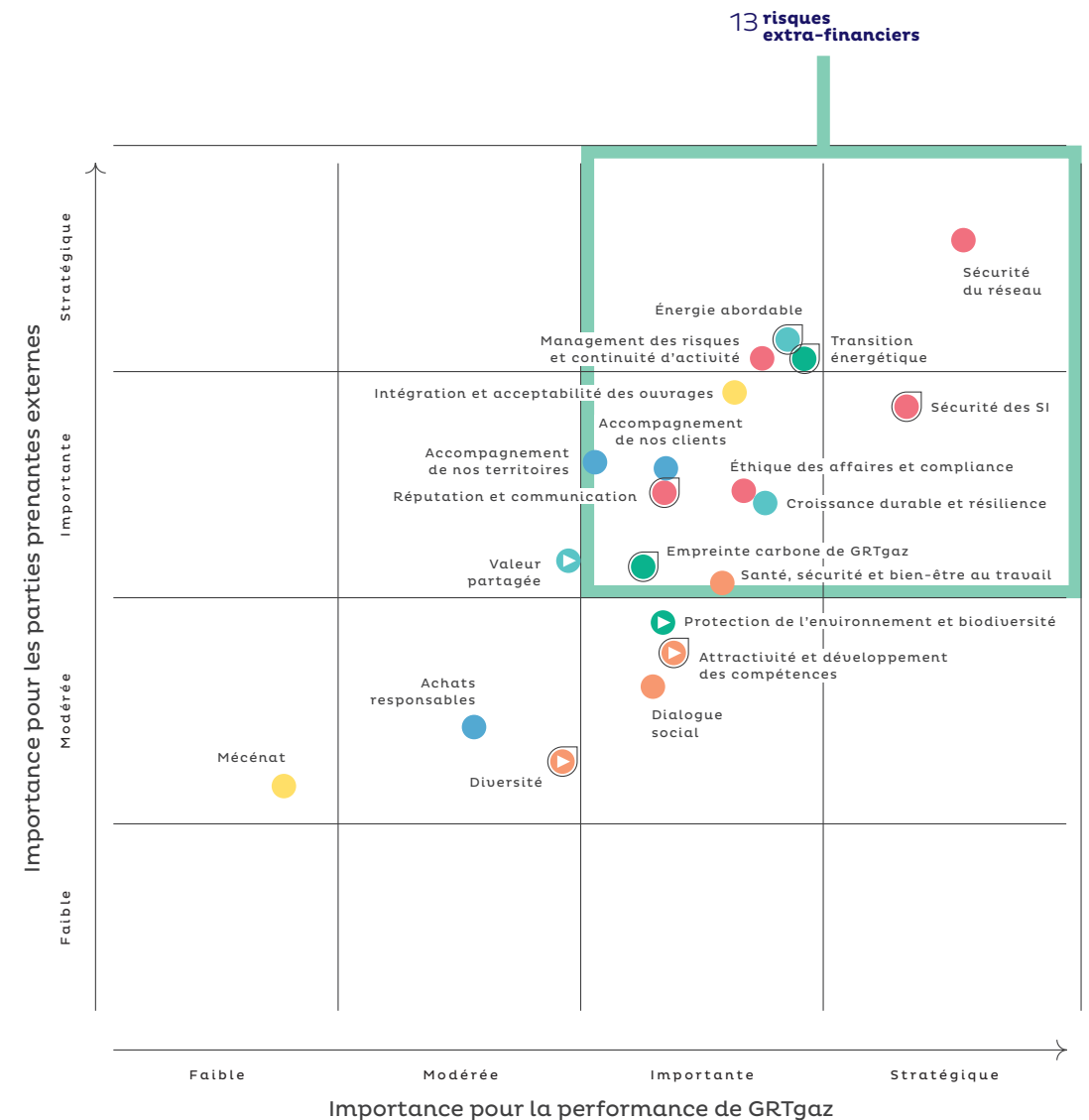
Nos enjeux RSE [DPEF]

En 2020, GRTgaz a révisé son analyse de matérialité et des risques extra-financiers afin d'identifier et de prioriser, en collaboration avec ses parties prenantes internes et externes, ses enjeux à risques sociaux, sociétaux et environnementaux¹. 13 principaux risques extra-financiers et 4 opportunités ont été identifiés et sont traités

dans la déclaration de performance extra-financière 2022 intégrée dans ce rapport. Ces derniers ont nourri la politique RSE 2021-2024 ainsi que le projet d'entreprise CAP24.

^{1/} Pour plus d'informations sur la méthodologie, voir 7.1 Annexe méthodologique, Annexe méthodologique de la matrice de matérialité et des risques extra-financiers.

- Enjeux environnementaux
- Enjeux transition juste
- Enjeux parties prenantes
- Enjeux gouvernance et sociale
- Enjeux sociaux
- Enjeux sociétaux
- ▶ Opportunités
- Importance croissante dans les 10 prochaines années



1.6

Notre création de valeurs multi-capitaux DPEF

GRTgaz rend compte de sa performance financière et extra-financière en 2022 au travers des principaux capitaux utilisés par l'entreprise pour contribuer à sa raison d'être.

CAPITAL HUMAIN

KPI	RÉSULTATS 2021	RÉSULTATS 2022	OBJECTIFS 2024	OBJECTIFS 2030
Taux de salariés formés	79,6 %	85,2 %	80 %	
Taux d'engagement des salariés	74 (benchmark France : 78)	76,6 (benchmark France : 79,7)	≥ au benchmark	≥ au benchmark
Indice QVT	72 (benchmark France : 73)	73,9 (benchmark France : 74,3)	≥ au benchmark	≥ au benchmark
Index égalité femmes-hommes	94	94	≥ 94	≥ 94
Taux de fréquence des salariés	2,5	1,4	≤ 1,7	
Taux de fréquence des prestataires	9,4	3,3	≤ 7	
% des équipes formées aux risques éthiques et à la conformité	10 %	50 %	100 %	100 %
% de salariés (nouveaux arrivants) sensibilisés à la cybersécurité/an	80 %	94,3 %	100 %	100 %

Engagement n° 5 : Favoriser le développement des compétences, la diversité et la qualité de vie au travail pour nos salariés

Engagement n° 8 : Veiller à la sécurité des hommes, des infrastructures et à la continuité de nos activités

Engagement n° 9 : Exercer nos activités avec éthique et compliance

CAPITAL FINANCIER

KPI	RÉSULTATS 2021	RÉSULTATS 2022	OBJECTIFS 2024	OBJECTIFS 2030
Chiffre d'affaires	1 846	2 082		
EBITDA	1 099	1 198		
Résultat opérationnel courant	561	658		
Résultat net	335	419		
Investissements	457	401		
Dette nette	3 807	3 643		
Baisse du coût des installations d'injection et de rebours	- 6 %	- 12 %	- 20 %	- 30 % en 2028
Coût moyen d'accès au réseau de transport de gaz (en centimes d'euro par kWh/jour/an)	0,44 €	0,44 €	0,48 €	NS
Part en % des dépenses d'investissements (CAPEX) dédiés aux gaz renouvelables et à la trajectoire carbone	13,5 %	16,7 %	20 %	≥ 30 %

Engagement n° 3 : Assurer l'accès à une énergie abordable et durable

Engagement n° 4 : Croître durablement

CAPITAL NATUREL

KPI	RÉSULTATS 2021	RÉSULTATS 2022	OBJECTIFS 2024	OBJECTIFS 2030
Baisse de notre bilan carbone – scopes 1, 2 et 3 pilotable	- 30,5 % (566 ktCO ₂ eq)	- 19 %	- 20 %	- 40 %
Baisse de nos émissions de méthane	10,3 Mm ³	9,5 Mm ³	Division par 5 entre 2016 (30,2 Mm ³) et 2024 (6 Mm ³)	Tendre vers le « réseau étanche »
% de sites convertis avec des techniques alternatives aux produits phytosanitaires de synthèse	54 %	69,5 %	55 %	100 %

Engagement n° 1 : Réduire notre empreinte carbone

Engagement n° 10 : Préserver l'environnement (hors carbone) et la biodiversité, liés aux impacts de nos activités

Engagement n° 2 : Accélérer la transition énergétique par le développement des gaz verts

Engagement n° 6 : Accompagner nos clients dans leurs besoins énergétiques et dans leur décarbonation

Engagement n° 8 : Veiller à la sécurité des hommes, des infrastructures et à la continuité de nos activités

CAPITAL INDUSTRIEL

KPI	RÉSULTATS 2021	RÉSULTATS 2022	OBJECTIFS 2024	OBJECTIFS 2030
Capacité de production annuelle de gaz renouvelables raccordée aux réseaux en TWh par an	6,417 TWh/an	9,034 TWh/an	12 TWh/an	60 TWh/an
Nombre de partenariats avec nos clients (périmètre industrie et mobilité) autour de la décarbonation	5	10	20	NS
Nombre de km de canalisations ayant fait l'objet d'un renouvellement d'aptitude au service	2 720 km	2 550 km	9 750 km	31 750 km
Taux d'interruption de fourniture des postes de livraison	0,08 %	0,12 %	< 0,2 %	< 0,2 %

CAPITAL SOCIÉTAL

KPI	RÉSULTATS 2021	RÉSULTATS 2022	OBJECTIFS 2024	OBJECTIFS 2030
Nombre de projets pilotes & démonstrateurs pour concrétiser l'émergence des nouveaux gaz en territoires	2	5	3	NS
% de décideurs considérant GRTgaz utile à la transition énergétique (enquête réalisée tous les deux ans)	91 %	91 %	> 77 %	NS
Nombre de projets actifs faisant l'objet d'un recours	0	0	0	0

Engagement n° 7 : Co-construire avec les acteurs du territoire des solutions énergétiques durables

Engagement n° 10 : Préserver l'environnement (hors carbone) et la biodiversité, liés aux impacts de nos activités

Ensemble,

MOBILISÉS



système

20
22

sécurité

pour
la sécurité
du système
énergétique
gazier



GARANTIR LA SÉCURITÉ ET LA PERFORMANCE DU SYSTÈME GAZIER FRANÇAIS est notre mission première de service public, inscrite dans la loi et réaffirmée dans notre raison d'être.

2.1

La crise d'approvisionnement énergétique

Le saviez-vous ?

Le Code de l'énergie précise les obligations de service public assignées aux différents acteurs dans le secteur du gaz naturel. Ces obligations sont complétées par les dispositions de la Programmation pluriannuelle de l'énergie et enrichies par le contrat de service public signé entre GRTgaz et l'État. Parmi ces obligations figurent la sécurité d'approvisionnement à laquelle GRTgaz contribue et la continuité d'acheminement que GRTgaz doit garantir. D'autres obligations existent, dont celles qui sont liées à la sécurité du réseau et à son efficacité énergétique, ou encore à la valorisation du biométhane.

ZOOM SUR

Le projet de terminal méthanier flottant au Havre FSRU (Floating Storage and Regasification Unit)

La solution d'un navire FSRU permettra à la France d'augmenter ses capacités d'importations de 45 TWh par an. TotalEnergies mobilisera le navire Cape Ann – l'un de ses deux navires FSRU – qui permettra d'injecter l'équivalent d'environ 60 % du gaz russe importé par la France en 2021, soit environ 10 % de la consommation annuelle française dans le réseau de GRTgaz. Le réseau de GRTgaz actuellement en exploitation est déjà aux dimensions suffisantes pour accueillir le FSRU. TotalEnergies installera le FSRU et en assurera l'opération, GRTgaz assurera la construction et l'exploitation de la canalisation de raccordement au réseau de transport gaz, qui permettra l'alimentation du marché français à partir de ce nouveau point d'importation.

→ → →

Ensemble, mobilisés pour faire face à la crise d'approvisionnement

Interview de Philippe Madiec, directeur de la stratégie et de la régulation de GRTgaz



Face à la crise énergétique liée à la guerre en Ukraine, comment la crise d'approvisionnement a-t-elle été gérée par GRTgaz ?

Nous avons dû adapter notre réseau pour modifier les schémas de flux gaziers Nord-Sud vers des flux Est-Ouest, y compris pour répondre à la solidarité européenne en envoyant du gaz directement à l'Allemagne. Cette adaptation technique, en collaboration avec les transporteurs allemands (OGE et GRTgaz Deutschland), a été rendue possible grâce aux capacités et à la flexibilité de notre réseau, que nous avons transformé depuis plus de 10 ans (d'un réseau de « nationales » à un réseau « d'autoroutes interconnectées » à l'échelle européenne).

Pour faire face à cette crise d'approvisionnement gazier, nous avons également participé dans un délai très court au projet de raccordement d'un FSRU (Floating Storage and Regasification Unit). Ce projet, retenu par les pouvoirs publics, consiste à mettre en place un nouveau point d'importation de GNL sur les côtes françaises, dans le port du Havre, en utilisant une unité flottante de regazéification ou navire FSRU, rendant l'installation réversible. Celui-ci sera mis en service fin septembre 2023 pour une durée de cinq ans. Enfin, cette crise nous a amenés à travailler plus étroitement avec le réseau électrique et RTE, notamment pour la production électrique à partir du gaz, afin d'assurer la sécurité d'approvisionnement électrique. Nos équipes sont pleinement mobilisées pour fournir des données fiables et fréquentes des capacités de gaz dont nous disposons et des consommations à l'ensemble de nos parties prenantes (pouvoirs publics, clients...).

2.2

La sécurité de nos salariés et de nos prestataires DPEF

ENGAGEMENT N°8

OBJECTIFS 2024

→ Taux de fréquence des salariés ≤ 1,7 et des prestataires ≤ 7

Pour GRTgaz, la sécurité de ses salariés et de ses prestataires constitue un objectif permanent et incontournable. Cet enjeu est porté au plus haut niveau de l'entreprise, par son Directeur général.



Thierry Trouvé, Directeur général de GRTgaz, introduction au Safety Day 2022

POLITIQUE ET MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR RÉDUIRE LE RISQUE :

En matière de santé et de sécurité des personnes, l'ambition de l'entreprise est formalisée dans un plan d'action détaillé : « Notre ambition collective sécurité et sécurité industrielle ». Ce document intègre les enseignements marquants des principaux événements de l'année. Il identifie les axes prioritaires d'effort pour les deux années à venir ainsi que les actions correspondantes.

RÉSULTATS

KPI	RÉFÉRENCES 2020	OBJECTIFS 2024	RÉSULTATS 2021	OBJECTIFS 2022	RÉSULTATS 2022
Taux de fréquence des salariés	1,6	≤ 1,7	2,5	≤ 1,9	1,4
Taux de fréquence des prestataires ¹	6	≤ 7	9,4	≤ 7	3,3

^{1/} Les heures travaillées sont déclarées par les entreprises prestataires mais non vérifiées.

« Depuis le début de l'année 2022, nous avons su inverser la tendance observée en 2021 et 2020 en termes de sécurité. Nos résultats ne sont pas le fait du hasard, ils sont le résultat de l'implication de chacun et je remercie l'ensemble des salariés pour leurs efforts. »



Antoine Olivier, directeur adjoint de la direction de la prévention et de la maîtrise des risques








« En 2022, chaque salarié de GRTgaz a été mobilisé sur la sécurité à l'occasion du Safety Day. Pour la deuxième année consécutive, chaque équipe de travail a fait une pause dans ses activités pour réaffirmer la prééminence de la sécurité et réfléchir à la façon de travailler de manière plus sûre. »

Dans un contexte d'accidentologie croissante depuis 2019, marqué par la crise sanitaire, la tendance a été inversée cette année. En 2022, le taux de fréquence des salariés s'élève à 1,4 (contre 2,5 en 2021) et le taux de fréquence des prestataires à 3,3 (contre 9,4 en 2021), en dessous des objectifs cibles. Les chutes de plain-pied sont la première cause d'accidents constatés cette année. Aucun accident lié au risque gazier ou électrique n'a été relevé. Ces résultats sont la traduction d'une forte mobilisation de l'ensemble de l'entreprise. « Grande cause » pour 2022, un effort important de sensibilisation des salariés à la sécurité a été déployé, accompagné d'une révision et d'une simplification des Règles d'or par le comité de sécurité partagée¹ de GRTgaz. Par ailleurs, les visites comportementales de sécurité (VCS) sont pour GRTgaz un dispositif clé au service de la prévention de la santé sécurité depuis de nombreuses années. Ces visites individuelles permettent de souligner les bonnes pratiques et les difficultés rencontrées en mettant en avant des axes de progrès lors des activités quotidiennes, tant d'un point de vue comportemental qu'organisationnel. Elles permettent de renforcer le dialogue entre managers et salariés autour de la perception de la maîtrise des risques dans ces activités.

En prolongement de la consultation des salariés lors du Safety Day en 2021, trois axes de travail ont été adoptés pour faire de l'année 2022 l'année du « professionnalisme et de la culture gazière » : la rédaction d'un prescrit² plus opérationnel, tourné vers l'utilisateur, l'identification des compétences techniques par emploi pour cibler les besoins en formation et la révision des cursus de formation en se recentrant sur la technique et l'opérationnel.

Un séminaire dédié à la sécurité partagée avec les fournisseurs de la direction des opérations et de la direction technique de GRTgaz a été organisé cette année. L'objectif de ces échanges est de partager la culture sécurité de GRTgaz, de dialoguer avec les fournisseurs pour mieux comprendre leurs contraintes et d'échanger sur les facteurs d'accidents pour mieux les prévenir.

→ LES RÈGLES D'OR DE LA SÉCURITÉ

-  **Autorisations/ permis/habilitations**
-  **Levage mécanique**
-  **Équipements de protection**
-  **Travail en fouilles**
-  **Déplacements**
-  **Manutention manuelle, gestes et postures**
-  **Consignation des énergies**

1/ Comité où sont représentées l'ensemble des directions de GRTgaz.
2/ Ensemble des documents relatifs à la prévention et à la maîtrise des risques santé-sécurité, regroupés par thématique dans un outil interne.

2.3

La sécurité de notre réseau et de nos systèmes d'information DPEF

ENGAGEMENTS

OBJECTIFS 2024 → 100 % des nouveaux arrivants sensibilisés à la cybersécurité par an

2024 → 9 750 km
2030 → 31 750 km de canalisations ayant fait l'objet d'un renouvellement d'aptitude au service



Pour GRTgaz, la sécurité de ses installations et de ses systèmes d'information constitue un objectif permanent et incontournable. Elle représente un élément clé de performance, de prévention et de maîtrise des risques au sein de l'entreprise.

POLITIQUES ET MOYENS MIS EN ŒUVRE

Les risques d'accident industriel peuvent survenir principalement lors de travaux menés par des tiers à proximité du réseau ou à la suite d'un défaut d'inspection et de maintenance des canalisations. La maîtrise du risque industriel passe par la mise en œuvre de politiques de prévention, de maintenance et de surveillance dans le cadre de l'arrêté multifluide (arrêté portant règlement

de sécurité des canalisations de transport de gaz). L'intégrité des ouvrages de GRTgaz est assurée via une inspection décennale des ouvrages associée à des réparations pour en garantir l'aptitude au service dans la durée. Le risque cybersécurité est piloté au plus haut niveau de l'entreprise, par la direction des systèmes d'information. Un système de management de la sécurité

cyber, basé sur la norme ISO2700X, est en cours de mise en place. Le sujet est régulièrement programmé au Comex de GRTgaz. La sensibilisation des salariés est au cœur de la politique cybersécurité. Un réseau de correspondants cybersécurité est déployé au sein de toutes les directions métiers de GRTgaz et en assure la mise en œuvre.

RÉSULTATS EN 2022 POUR LA SÉCURITÉ DU RÉSEAU

KPI	RÉFÉRENCES	OBJECTIFS 2024	OBJECTIFS 2030	RÉSULTATS 2021	OBJECTIFS 2022	RÉSULTATS 2022
Nombre de km de canalisations ayant fait l'objet d'un renouvellement d'aptitude au service	À partir de juillet 2021	9 750 km (cumul 21-24)	31 750 km (cumul 21-30)	2 720 km	2 450 km (cumul 21-22 : 4 900 km)	2 550 km
Nombre d'incidents liés à des agressions de tiers sur les canalisations	2020 : 7	< 2	< 2	5	≤ 3	6

En matière d'inspection et de maintenance des canalisations, en 2022, GRTgaz a dépassé son objectif, soit 2 550 km de canalisations ayant fait l'objet d'un renouvellement d'aptitude au service. L'année 2022 a constitué la première année pleine concernée par le renforcement des fréquences d'inspection par pistons¹ et par la mise en place d'une recherche systématique des fuites (effectuée par les équipes à pied, en véhicules ou par voie aérienne avec, par exemple, des drones). Cette année a permis de valider notre dispositif de télémessure de la protection cathodique² de nos ouvrages. Concernant les travaux de tiers, si le nombre d'accrochages enregistrés est en diminution régulière depuis deux décennies, six incidents causés par des tiers ont été enregistrés en 2022, ce qui représente une stabilisation sur les dernières années. Ces incidents, limités à de légères griffures sur le métal, ont fait l'objet d'un diagnostic systématique puis d'une réparation rapide par GRTgaz.



Christophe Bouvier, directeur sécurité industrielle de GRTgaz

« En 2022, nous avons été mobilisés sur les forums sécurité avec les entreprises. Ces forums sont un moment d'échange et de partage de bonnes pratiques avec environ 70 entreprises intervenant sur les chantiers réalisés par GRTgaz. »

RÉSULTATS EN 2022 POUR LA PROTECTION DES SYSTÈMES INFORMATIQUES

KPI	RÉFÉRENCES	OBJECTIFS 2024	RÉSULTATS 2021	OBJECTIFS 2022	RÉSULTATS 2022
Nombre de salariés nouveaux arrivants sensibilisés à la cybersécurité/an (taux de e-learning CS)	-	100 % des nouveaux arrivants	80 %	90 %	94,3 %
Nombre d'incidents graves en matière de sécurité informatique	-	0	0	0	0



Julien Duclos, délégué systèmes d'information, stratégie et pilotage, direction SI

« En 2022, nous avons été mobilisés sur huit campagnes de "phishing". »

Ces campagnes sont des entraînements à destination des salariés afin de les rendre acteurs de la sécurité du système d'information en les confrontant à des situations de tentatives d'effraction sur nos systèmes. »

Depuis 2017, malgré un nombre de menaces et d'attaques croissant, aucun incident grave (perte de SI majeur) en matière de sécurité informatique n'a eu lieu. En 2022, 94,3 % des nouveaux arrivants ont été sensibilisés au risque cybersécurité via la réalisation d'un e-learning, pour un objectif visant à tendre vers 100 % en 2024. Afin d'augmenter la culture cybersécurité de tous les salariés, un questionnaire autour des bonnes pratiques a été intégré dans les visites comportementales de sécurité (VCS). En 2022, 25,3 % des VCS ont intégré cette composante cybersécurité contre 19,4 % en 2021.

^{1/} Ce type d'inspection consiste à introduire à l'intérieur de la canalisation des pistons dits instrumentés, outils sophistiqués constitués de nombreux capteurs qui voyagent dans l'ouvrage à une vitesse de plusieurs m/s. L'objectif de l'inspection : détecter des défauts susceptibles d'affecter à terme l'aptitude au service des canalisations.
^{2/} Il s'agit d'un dispositif actif qui consiste à forcer la circulation d'un courant électrique à travers la canalisation afin de protéger l'ouvrage de la corrosion.

2.4

La continuité de nos activités et la satisfaction de nos clients

DPEF

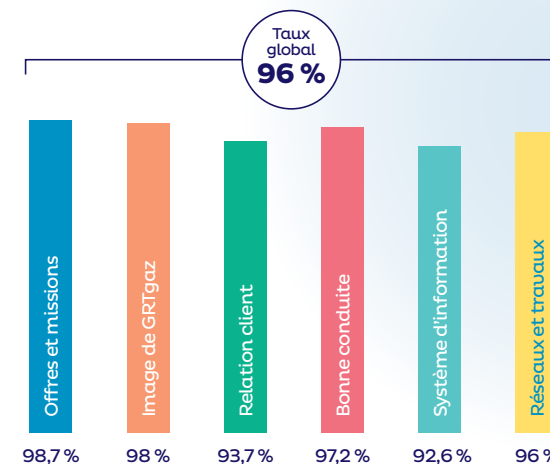
ENGAGEMENTS

OBJECTIFS 2024

- Taux d'interruption de fourniture des postes de livraison < 0,2 %
- Taux de satisfaction clients > 90 %

La continuité de l'acheminement du gaz est au cœur des missions de service public de GRTgaz. La pandémie Covid-19, les récents événements climatiques ainsi que le contexte international ont remis en lumière l'importance des enjeux de continuité de nos activités pour nos parties prenantes.

TAUX DE SATISFACTION DES 6 RUBRIQUES



POLITIQUES ET MOYENS MIS EN ŒUVRE

L'ensemble des politiques et plans d'action mis en œuvre visent à maintenir à un niveau d'excellence la continuité de fourniture de nos clients, y compris face aux événements extrêmes (pandémie, événements climatiques...). La crise énergétique a remis en avant l'importance des plans de continuité d'activité et de la capacité de l'entreprise à s'organiser pour faire face à des événements générant de la complexité. Le taux d'interruption de fourniture des postes de livraison en 2022 est meilleur que l'objectif, soit 0,12 % (six interruptions)

pour un objectif d'interruption de fourniture inférieur à 0,2 %. Ces résultats sont la traduction du respect de la mise en œuvre des plans de maintenance et des mesures correctives par les équipes, de la vérification de l'adéquation du dimensionnement du réseau au risque 2 %¹ et du dimensionnement et de la conception adaptés au besoin pour les postes de livraison neufs. Sur les prestations de GRTgaz, le taux de satisfaction clients en 2022 est de 96 %², supérieur à l'objectif de 90 % et ce grâce à la mobilisation des différentes

directions de GRTgaz autour des enjeux clients. Si la continuité et la qualité de fourniture sont essentielles, la satisfaction des consommateurs concernant nos outils de système d'information est en forte hausse, soit un taux de satisfaction de 92,6 % en 2022 contre 75,4 % en 2021.

^{1/} C'est un critère de dimensionnement des ouvrages correspondant aux obligations de GRTgaz, qui doit assurer la continuité de l'acheminement même en cas de conditions climatiques extrêmes telles que les pointes de froid.
^{2/} Pour plus d'informations : <https://www.grtgaz.com/medias/actualites/resultats-du-barometre-satisfaction-clients-2022>

NOS RÉSULTATS

KPI	RÉFÉRENCES	OBJECTIFS 2024	RÉSULTATS 2021	OBJECTIFS 2022	RÉSULTATS 2022
Taux d'interruption de fourniture des postes de livraison	Année 2020 : 0,08 %	< 0,2 %	0,08 %	< 0,2 %	0,12 %
Taux de satisfaction clients	93 % en 2020	> 90 %	93,7 %	> 90 %	96 %



Mobilisés



Ensemble,

MOBILISÉS

pour une neutralité carbone

20
22



CONTRIBUER AUX EFFORTS DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE, À LA RÉDUCTION DE NOTRE EMPREINTE CARBONE et accompagner le développement des filières de gaz renouvelable font désormais partie de nos missions, et inscrites dans notre raison d'être.



3.1

La sobriété énergétique gazière en France



ZOOM SUR

Ecogaz : Un baromètre à cinq jours du réseau de gaz pour une consommation responsable

Dans un contexte énergétique inédit lié à la guerre en Ukraine, ce « baromètre du gaz », lancé le 22 octobre 2022, vise à accompagner le plan gouvernemental de sobriété énergétique et à informer les consommateurs (particuliers, entreprises et collectivités) sur les tensions du réseau, pour inciter à la modération et éviter les éventuelles mesures de réduction de la consommation^{1/}.

Ecogaz informe quotidiennement sur le niveau de tension du système gazier grâce à un code couleur :

- Niveau de consommation normal ou inférieur à la normale
- Niveau de consommation légèrement supérieur à la normale
- Niveau de consommation très supérieur à la normale et/ou tension sur le réseau
- Lancement des dispositifs d'interruptibilité ou de délestage des grands consommateurs industriels

En cas de signal orange ou rouge, Ecogaz enverra une alerte aux consommateurs qui ont fait le choix de s'inscrire (via un e-mail ou un SMS) pour les prévenir et les inciter à réduire leur consommation.

^{1/} Pour plus d'information, voir <https://myecogaz.com/home>

LES ACTEURS DU PROJET :

GRTgaz, principal opérateur de transport de gaz en France, avec Teréga, opérateur de transport et de stockage dans le Sud-Ouest, et l'Ademe, l'Agence de la transition écologique sont les acteurs à l'initiative du projet. Ecogaz a été

rejoint par plus de 100 partenaires (entreprises, acteurs du résidentiel-tertiaire, collectivités, médias et fournisseurs d'énergie), qui ont signé ou signeront une « Charte d'engagement de sobriété énergétique ».

LISTE DES PARTENAIRES AYANT SIGNÉ LA CHARTE ECOGAZ AUPRÈS DE GRTgaz À FIN DÉCEMBRE 2022



À VENIR



COMMENT GRTgaz S'EST-IL ENGAGÉ DANS LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE ?

Christophe Delfeld : Nous nous sommes engagés en incitant à la fois les consommateurs à réduire leurs consommations, via la création du dispositif Ecogaz, et en nous appliquant à nous-mêmes ces principes. Nous sommes aussi signataire de la charte EcoWatt, déployée par RTE, pour surveiller et réduire nos propres consommations d'électricité. Depuis plus de 10 ans, nous avons mis en place un plan de performance énergétique, dans le cadre de notre certification ISO 50001, qui vise à réduire les consommations de nos stations de compression, principales consommatrices de gaz et d'électricité. Chaque jour, nous réalisons

des simulations pour nous permettre de configurer notre outil industriel afin de minimiser nos consommations d'énergie. Nous sommes convaincus que la sobriété énergétique est une des composantes incontournables des stratégies climat. Engagés dans une trajectoire bas-carbone, nous nous engageons pleinement dans les objectifs de réduction de 10 % de consommation d'énergies en 2023 par rapport à 2019 demandés par le gouvernement. Nous avons associé nos salariés à la co-construction d'un plan d'action pour réduire nos consommations tertiaires (bâtiment, numérique, déplacements...).

La sobriété est pour nous une tendance de long terme pour toutes les entreprises. Tout comme le carbone, ce sujet va devenir un sujet de transformation de l'entreprise. Les directions de GRTgaz vont devoir se questionner sur l'intégration de la sobriété dans leur métier.

Émissions de GES et consommation d'énergies, éco-conception, préservation des ressources, déchets et économie circulaire, achats et investissements sont autant de thématiques qui devront être adressées à l'avenir au travers du prisme de la sobriété par les entreprises.



Interview de l'Ademe – Patrick Lavarde

Président-directeur général par intérim de l'Ademe



L'effort de sobriété s'impose à toutes et à tous pour atteindre des objectifs à court terme (passer l'hiver) et des objectifs à moyen et long termes (à savoir moins 10 % de notre consommation d'énergies d'ici à 2024 et moins 40 % d'ici à 2050), tout en contribuant à l'effort de décarbonation à horizons 2030 et 2050.

L'Ademe a publié un exercice prospectif, Transition(s) 2050, l'année dernière. Dans les quatre scénarios présentés pour tendre vers la neutralité carbone pour la France, il y a un dosage entre à la fois l'efficacité énergétique, le développement de nouvelles technologies et toujours une dose de sobriété. Le mot-clé est donc la sobriété à la fois pour les acteurs économiques, le monde des collectivités et les citoyens. L'Ademe diffuse des outils pour faire la promotion des écogestes à l'ensemble de ces acteurs.

Dans le contexte actuel, Ecogaz répond aux besoins des ménages et des entreprises qui sont en forte demande d'informations pour réduire leurs consommations de gaz. Nous sommes très heureux de nous associer à ce projet aux côtés de GRTgaz et Teréga. Grâce à Ecogaz, l'Ademe dispose désormais d'un nouveau relais pour diffuser très largement ses conseils à un plus grand nombre de citoyens.



Découvrez Ecogaz en images <https://bit.ly/3MuCSYx>

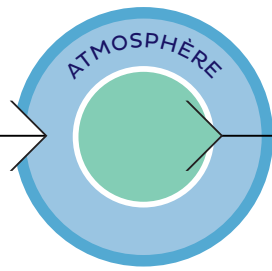
3.2

Notre stratégie climat DPEF

Face au défi climatique, GRTgaz s'engage sur une trajectoire carbone ambitieuse pour ses besoins et ceux de la chaîne gazière en s'inscrivant dans une trajectoire carbone *well below* 2 °C, compatible avec l'Accord de Paris et la stratégie nationale bas-carbone sur les émissions de ses scopes pilotables.



Signataire et membre actif de la Net zéro initiative depuis 2020, GRTgaz décrit et organise sa stratégie climat selon la matrice Net zéro initiative et **ses trois piliers distincts, de la contribution d'une organisation à la neutralité carbone planétaire.**



LA STRATÉGIE CLIMAT DE GRTgaz

Leviers à l'échelle planétaire

Leviers à l'échelle de GRTgaz

Nos engagements

Nos ambitions



3.2.1

Réduire nos émissions

(ENGAGEMENT N°1: RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE CARBONE) DPEF

L'objectif de GRTgaz est de réduire les émissions de son périmètre (scopes 1, 2¹ et 3 pilotable² – hors projet de développement du réseau) de 20 % en 2024 puis de 40 % en 2030. Ce périmètre couvre l'ensemble des émissions pour lesquelles GRTgaz a la possibilité d'agir (énergie de compression, émissions de méthane, achats et investissements – hors développement –, façon de travailler) et exclut des scopes pilotables les émissions associées aux autres maillons de la chaîne gazière³.

POLITIQUES ET MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR RÉDUIRE LE RISQUE

GRTgaz a construit une feuille de route pour réduire les émissions de ses scopes pilotables à horizon 2024, qui inclut notamment :

BÂTIMENTS TERTIAIRES, IT, VÉHICULES ET DÉPLACEMENTS	→ Réduction de l'impact carbone des modes de travail : plan de sobriété énergétique des espaces de travail, télétravail, IT et des déplacements → Sensibilisation du personnel aux enjeux climatiques pour les mobiliser dans la démarche, notamment avec la Fresque du climat et le plan d'action sobriété
ACHATS, CHANTIERS ET ACTIFS INDUSTRIELS	→ Construction de la trajectoire avec nos fournisseurs stratégiques, pourcentage d'achats auprès de fournisseurs avec une trajectoire bas-carbone → Adoption de critères carbone dans des décisions d'investissement → Estimation de l'empreinte carbone des chantiers et conception bas-carbone des nouvelles installations
REJETS DE MÉTHANE	→ Campagnes de recherche et de traitement des fuites diffuses menées sur les postes du réseau et sur les stations de compression → Techniques (dont <i>Gas Booster</i> , brûlage) pour éviter les mises à l'évent lors d'opérations programmées de maintenance → Programme d'investissements sur les stations de compression, adaptation des installations pour réduire les sources de rejets
CONSOMMATION D'ÉNERGIE (COMPRESSION)	→ Mise en œuvre de plans de performance énergétique → Ajustement et pilotage des flux et échanges pour mettre en place des transits sans ou avec peu de compression dès que cela est possible → Projets d'adaptation d'installations pour valoriser la pression disponible en amont des stations de compression et à l'aval <i>via</i> la récupération d'énergie de détente

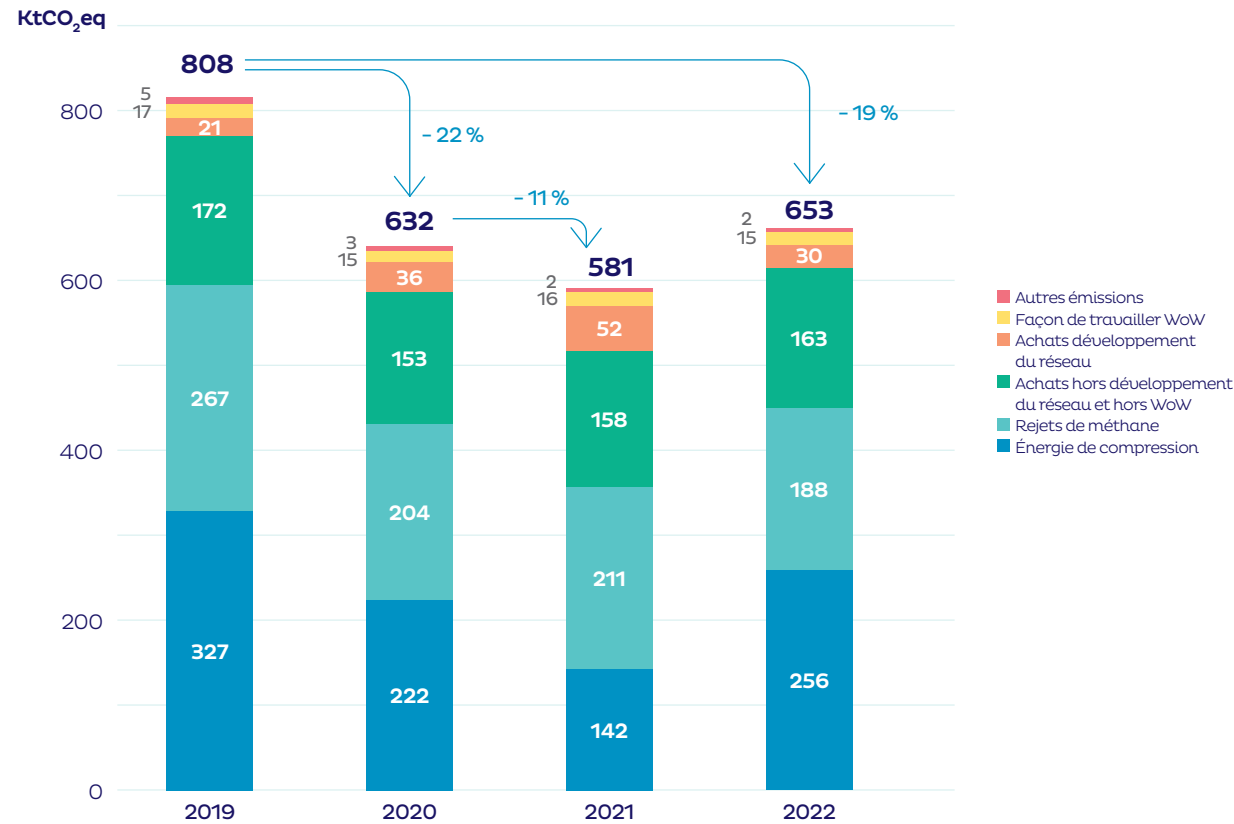
Regardez l'entretien d'Eric Courtalon, directeur Environnement, sur nos perspectives pour l'environnement
<https://bit.ly/30bcprl>

1/ Les scopes 1 et 2 comprennent les émissions liées à la combustion de gaz, aux émissions de méthane, à la combustion de carburant (flotte interne de véhicules de GRTgaz) et aux fuites de fluides frigorigènes.
2/ Le scope 3 pilotable comprend essentiellement les émissions liées aux achats (hors gaz transporté), aux déchets, aux déplacements domicile-travail, aux systèmes d'information et aux déplacements professionnels.
3/ Cela correspond au scope 3 dit « à responsabilité partagée », qui inclut les émissions liées à la combustion du gaz par les consommateurs, au transport amont du gaz, à la production du gaz, au transport aval/distribution du gaz et à l'amont des énergies consommées. L'action de GRTgaz sur ce scope 3 « à responsabilité partagée » est traitée notamment au travers des engagements 2, 3, 4, 6 et 7.

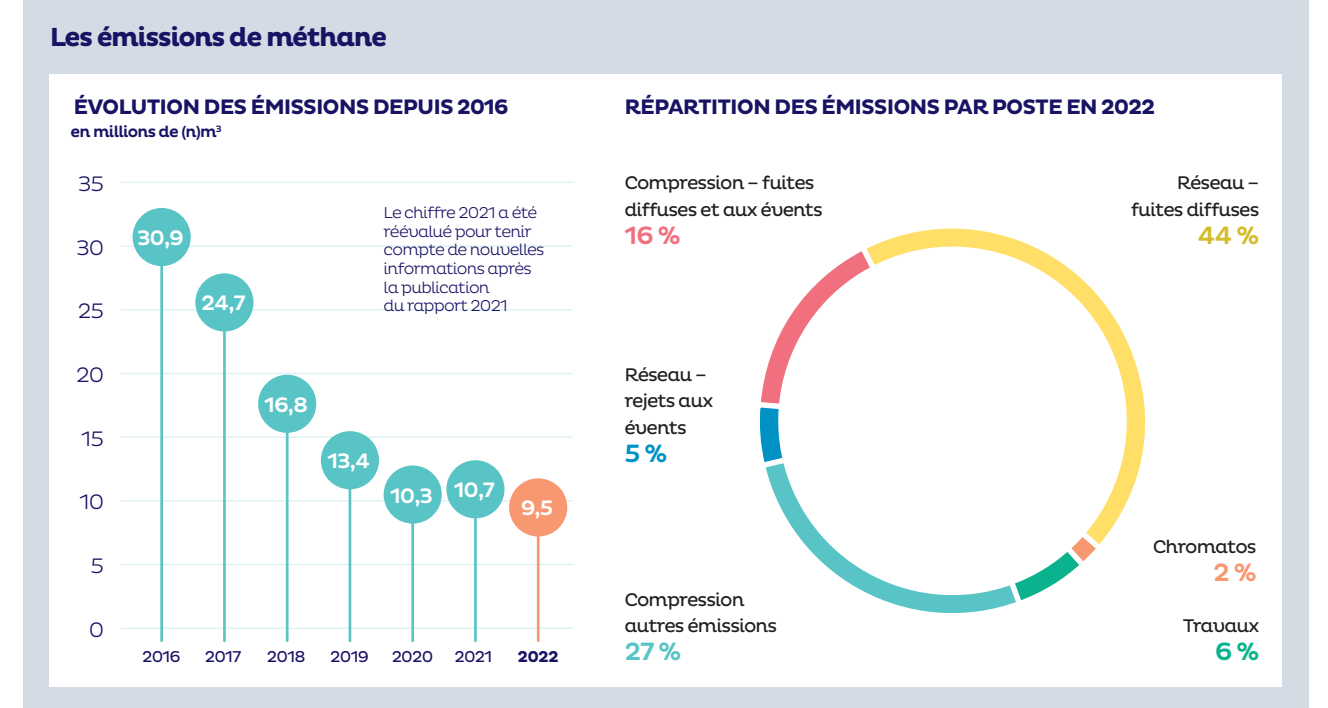
NOS RÉSULTATS

KPI	RÉFÉRENCES	OBJECTIFS 2024	OBJECTIFS 2030	RÉSULTATS 2021	OBJECTIFS 2022	RÉSULTATS 2022
Baisse de nos émissions sur le périmètre pilotable cap24	Bilan 2019 : 810 ktCO ₂ eq	- 20 % de nos émissions de CO ₂	- 40 % de nos émissions de CO ₂	- 30,5 % (566 ktCO ₂ eq)	- 12 %	-19 %
Baisse de nos émissions de méthane cap24	2016 : 30,8 Mm ³	Division par 5 entre 2016 et 2024 (6,2 Mm ³)	-3 à 4 Mm ³	10,3 Mm ³	9,5 Mm ³	9,5 Mm³
Émissions liées à nos modes de travail	17,7 ktCO ₂ eq en 2019	- 20 %		16 ktCO ₂ eq (- 9 %)		15 ktCO₂eq

ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS DU PÉRIMÈTRE PILOTABLE DE GRTgaz (scopes 1, 2 et 3 hors amont et utilisation finale du gaz transporté)



ZOOM SUR



En 2022, l'objectif de réduction des émissions de CO₂ sur les scopes pilotables de GRTgaz a été atteint malgré une hausse de notre bilan carbone après une année 2021 exceptionnelle (- 30 %). Les émissions liées à l'énergie de compression ont augmenté de 79 % par rapport à 2021, ce qui s'explique par la modification et la hausse des flux, liée à la crise énergétique qui a entraîné régulièrement des saturations Sud Nord et Ouest Est¹. Au global, GRTgaz continue de prendre une sensible avance sur le budget carbone défini pour la période 2020-2024. Les émissions de méthane poursuivent leur baisse à 9,5 millions de m³ émis en

2022 (contre 10,7 en 2021) et atteignent l'objectif. Les résultats restent à un très haut niveau concernant le gaz sauvé lors d'opérations programmées de maintenance (97 % de gaz sauvé lors de travaux). Ce résultat repose notamment sur la mise en œuvre de solutions techniques telles que les *Gas Booster* et le brûlage en complément. L'entreprise maintient par ailleurs des efforts constants dans la recherche et la réparation des fuites diffuses. Sur les stations de compression comme sur les postes du réseau, des adaptations sont réalisées pour remplacer des équipements émetteurs et viser un design évitant les rejets. La traduction

de ces programmes d'investissement en résultats sera réellement visible à partir de 2023 et 2024. Pour réduire les émissions liées aux achats, GRTgaz commence à intégrer un critère carbone lors du renouvellement d'une dizaine de marchés cadres, afin d'initier le dialogue avec ses fournisseurs sur leur empreinte carbone et les leviers d'action pour les diminuer. GRTgaz participe à de nombreuses initiatives internationales dans le cadre de ses engagements liés à la réduction de ses émissions de méthane et au *reporting* associé.

ZOOM SUR

La Fresque du Climat : 1/3 des salariés de GRTgaz formés !

L'engouement des salariés de GRTgaz ne s'essouffle pas pour se sensibiliser aux enjeux du changement climatique. En cumul, près de 900 salariés ont ainsi consacré trois heures sur leur temps de travail à être formés pour comprendre les causes, les conséquences et les mécanismes du dérèglement climatique et ce par des animateurs salariés de GRTgaz.

^{1/} Pour plus d'information, voir 2.1 La crise d'approvisionnement énergétique.

↙ ZOOM SUR

L'OGMP 2.0 (Oil and Gas Methane Partnership)


L'OGMP 2.0 est un mécanisme qui donne de la crédibilité aux entreprises qui gèrent leurs émissions de méthane de manière responsable. Il leur permet également de cibler les mesures d'atténuation et d'allouer efficacement les capitaux.

La mission de l'OGMP 2.0 est motivée par la ferme conviction que l'industrie pétrolière et gazière doit faire partie de la solution de réduction des émissions de méthane, si nous voulons limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C. Le secteur des combustibles fossiles offre de loin le plus grand potentiel de réduction rapide des émissions de méthane. Il peut réduire les émissions de méthane de 75 % d'ici à 2030.

L'Observatoire international des émissions de méthane (IMEO) du PNUE rapproche les données sur les émissions de méthane, y compris les données des entreprises recueillies dans le cadre du programme OGMP 2.0, afin de créer le premier registre public des émissions de méthane vérifiées empiriquement à un niveau de précision et de granularité sans précédent.

GRTgaz a également obtenu cette année la voie « Gold Standard » et montre des progrès dans l'évolution vers des estimations des émissions de méthane basées sur la mesure. GRTgaz a déclaré plus de 97 % de ses émissions provenant des actifs exploités au niveau 4. La société évalue actuellement différentes technologies et méthodologies pour passer au niveau 5. Des informations supplémentaires sont disponibles dans le rapport annuel d'IMEO publié le 31 octobre 2022.

<https://uedocs.unep.org/20.500.11822/40864>




METHANE GUIDING PRINCIPLES

Methane Guiding principles :
Signataire des *Methane Guiding Principles*, GRTgaz s'engage à publier ses résultats sur ses émissions de méthane et à encourager les autres acteurs de la chaîne de valeur du gaz naturel, de la production au consommateur final, à s'inscrire dans ces principes*.

<https://methaneguidingprinciples.org>

* L'initiative des *Methane Guiding Principles* fédère ses membres selon cinq grands principes : réduire de manière continue les émissions de méthane, faire progresser les mesures d'évaluation des émissions de méthane tout au long de la chaîne gazière, améliorer la précision des données, défendre des politiques et des réglementations solides sur les émissions de méthane et favoriser la transparence.

3.2.2 Réduire les émissions de la chaîne de valeur du gaz, de nos clients et de nos territoires DPEF

Accélérer la transition énergétique par le développement des gaz verts (Engagement RSE n° 2) en co-construisant avec les acteurs des territoires des solutions énergétiques durables (Engagement n° 7)

GRTgaz s'engage résolument vers la neutralité carbone en 2050 et promeut le développement des gaz renouvelables et bas-carbone, dont l'hydrogène, et leur valorisation via les réseaux de gaz, en remplacement du gaz naturel. GRTgaz développe depuis plusieurs années ses coopérations avec les filières techniques et les acteurs territoriaux¹ afin de contribuer à faire émerger des solutions énergétiques durables.

POLITIQUE ET MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR RÉDUIRE LE RISQUE :
Pour accélérer la transition énergétique, deux axes stratégiques sont développés par GRTgaz : l'adaptation de son outil industriel afin de maximiser l'accueil des gaz renouvelables et l'accompagnement au développement des filières gaz renouvelables. Des plans stratégiques territoriaux inter-métiers ont été élaborés pour renforcer l'appro-

priation des métiers de GRTgaz dans la durée et faire émerger des projets de gaz renouvelables et d'hydrogène dans les territoires. GRTgaz a également mis en œuvre une campagne de communication axée sur les gaz renouvelables en 2022 afin de rappeler que ceux-ci offrent une opportunité d'amélioration de la souveraineté énergétique du pays, en sortant de la dépendance au gaz fossile importé.

RÉSULTATS

KPI	RÉFÉRENCES	OBJECTIFS 2024	OBJECTIFS 2030	RÉSULTATS 2021	OBJECTIFS 2022	RÉSULTATS 2022
Capacité de production annuelle de gaz renouvelables raccordée aux réseaux en TWh par an cap24	4,1 TWh/an en 2020	12 TWh/an	60 TWh	6,417 TWh/an	9 TWh	9,034 TWh/an
Nombre de projets pilotes & démonstrateurs pour concrétiser l'émergence des nouveaux gaz en territoires cap24	2021	3 nouveaux pilotes		1	2	5
Pourcentage de décideurs considérant GRTgaz utile à la transition énergétique (baromètre réalisé tous les deux ans)	2019 : 74 %	77 %		91 %		91 %

LA FILIÈRE MÉTHANISATION

La méthanisation est désormais une filière de production de gaz renouvelables mature avec une multiplication par 2 des capacités raccordées en deux ans. En 2022, l'objectif de capacité annuelle de biométhane raccordée aux réseaux a été atteint – 9,034 TWh –, soit désormais de l'ordre de 2 % de la consommation française de gaz. Des évolutions réglementaires positives ont pu sécuriser la concrétisation de projets qui en sont à un stade avancé. Néanmoins certains projets ont pu connaître un retard par rapport à leur planning initial de mise en service

(retards dus à la crise Covid ou à des tensions sur le marché des matières premières). Par ailleurs, le lancement des appels d'offres biométhane pour des installations neuves permettra à de nouvelles installations de bénéficier d'un soutien public pour un total de 1,6 TWh attribué dans les deux prochaines années. En dépit de ces avancées réglementaires positives, les incertitudes sur les dispositifs de soutien futurs (autres que les appels d'offres précédemment cités) mènent en 2022 à une forte décroissance du nombre de nouveaux projets

de méthanisation entrant « dans la file d'attente ». Ces éléments d'instabilité mènent GRTgaz à poursuivre son travail au sein de la filière, en concertation avec les porteurs de projet et les pouvoirs publics. Compte tenu du délai de construction et de mise en service de l'ordre de trois à quatre ans, un redémarrage de la dynamique d'émergence de nouveaux projets est urgent pour éviter un « long trou d'air » dommageable pour l'ensemble de la filière et pour la dynamique de décarbonation du système énergétique français.

LA FILIÈRE PYROGAZÉIFICATION ET LA FILIÈRE GAZÉIFICATION HYDROTHERMALE

Ces deux filières émergentes qui visent à valoriser en gaz différents types d'intrants² attirent de plus en plus d'acteurs du monde des déchets et des équipements. Dans l'attente de la concrétisation de mécanismes de soutien public, les premiers projets pourraient émerger grâce à des partenariats directs entre producteurs et consommateurs industriels, qui pourraient déduire de leurs quotas ETS (échange de quotas d'émissions) les gaz ainsi produits et achetés.

FAIT MARQUANT : LANCEMENT D'UN APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI) SUR LA PYROGAZÉIFICATION POUR INJECTION
GRTgaz a appuyé la démarche d'appel à manifestation d'intérêt sur la pyrogazéification lancé par le Comité stratégique de filière, nouveaux systèmes énergétiques, au premier semestre 2022. L'objectif était d'identifier les projets de pyrogazéification avec injection de gaz renouvelable ou bas-carbone qui en sont actuellement à différents stades de développement en

^{1/} Au premier rang desquels les collectivités locales mais également les industriels, les chambres consulaires, le monde agricole ou les organismes de recherche et de formation.
^{2/} Les déchets solides (exemple : les déchets de bois d'ameublement, des combustibles solides de récupération) peu ou mal valorisés pour la pyrogazéification et les intrants humides (exemple : boues industrielles, de stations d'épuration) pour la gazéification hydrothermale.

France. Cette démarche a rencontré un important succès auprès des porteurs de projets, avec une cinquantaine de projets qui ont déposé un dossier dans le cadre de cet AMI. Ce nombre important démontre la capacité de la filière à émerger rapidement si des dispositifs de soutien public sont mis en place.

FAIT MARQUANT : PUBLICATION D'UN LIVRE BLANC SUR LA GAZÉIFICATION HYDROTHERMALE

En 2021, GRTgaz et 26 partenaires lançaient le groupe de travail gazéification hydrothermale, dans le but d'accompagner la structuration de la filière à l'échelle française. Aujourd'hui composé de près de 50 membres couvrant

la majeure partie de la chaîne de valeur (bureaux d'études, collectivités, porteurs de projets, organismes de recherche, opérateurs de réseau), ce groupe de travail a rédigé courant 2022 un livre blanc sur cette nouvelle filière. Ce livre blanc propose des orientations stratégiques pour créer les conditions de développement de la filière sur les dimensions économiques, techniques et environnementales, tout en fédérant le maximum d'acteurs territoriaux. Sa parution aura lieu en février 2023.



Anne Eurard, chef de projet gaz renouvelables et hydrogène

« En 2022, nous avons été mobilisés sur la structuration des écosystèmes hydrogène. Dans les bassins industriels, nous avons co-construit les projets avec les parties prenantes institutionnelles et les clients potentiels. »

LA FILIÈRE HYDROGÈNE RENEUVELABLE ET BAS-CARBONE

Fin 2021, GRTgaz créait une direction hydrogène en charge de développer des réseaux de transport d'hydrogène (activité non régulée à ce jour). Au cours de l'année 2022, cette direction a travaillé avec des industriels (producteurs ou futurs consommateurs) au sein d'écosystèmes territoriaux. Cette démarche a permis d'initier **cinq projets pilotes pour concrétiser l'émergence des nouveaux gaz en territoires, dans lesquels GRTgaz est directement impliqué et positionné pour le transport de l'hydrogène qui sera produit.**

▶ Regardez la restitution des enseignements issus de la consultation des acteurs du marché de l'hydrogène bas-carbone et renouvelable <https://bit.ly/3MOYr1G>

👉 Découvrez le premier livre blanc mondial sur la Gazéification Hydrothermale rendu public à l'occasion du Salon BIO360 dédié à la bioéconomie et la bioénergie <https://bit.ly/3IyV6WR>

▶ Comprenez en images la gazéification hydrothermale <https://bit.ly/3BuByPu>

🎧 Écoutez notre podcast sur la pyrogazéification avec Fabien Cambon, directeur technique Innovation d'Eco-Maison, société en charge de la collecte et de la valorisation de déchets <https://bit.ly/3Mtwu8a>

PROJETS H₂

MosaHYc reliant la France région Grand Est et l'Allemagne Land de la Sarre

Lancement du projet : mars 2020
Objectif : développer le premier réseau hydrogène européen par la conversion de canalisations de gaz entre la Moselle, la Sarre et le Luxembourg
Nb de km : 100 km de réseau hydrogène (dont 70 km de canalisations de gaz reconverties) entre Völklingen, Perl (Sarre), Bouzonville et Carling (Moselle), en partenariat avec le transporteur allemand CREOS De.
Capacité de transport : 60 000 t/an d'hydrogène
Mise en service : à partir de 2027
Parties prenantes de ce projet : Groupement économique d'intérêt européen « Grande Région Hydrogen », qui réunit huit partenaires industriels sur l'ensemble de la chaîne de valeur hydrogène. Le projet MosaHYc est soutenu financièrement par l'Ademe.

« CREOS Deutschland et sa filiale CREOS Deutschland Wasserstoff et GRTgaz travaillent main dans la main pour construire la première route de l'hydrogène entre la France et l'Allemagne à travers le projet MosaHYc. Cette coopération est à la base de la création d'un écosystème transfrontalier : la "Grande Région Hydrogène" - www.grande-region-hydrogen.eu -, qui regroupe l'ensemble de la chaîne de valeur de l'hydrogène avec le soutien des territoires. »
Norman Bläß, Geschäftsführer CREOS Deutschland Wasserstoff

RHYn (Rhine Hydrogen Network), dans les environs de Mulhouse

Lancement du projet : 2021
Objectifs : décarboner les usages énergétiques (industries chimiques, production des fertilisants et mobilités - routière, fluviale, aviation) et renforcer l'attractivité économique et industrielle des territoires
Nb de km : 100 km de réseau hydrogène (dont 60 km de réseau existant de gaz reconvertis)
Capacité de transport : 190 000 t/an d'hydrogène
Mise en service : octobre 2028
Parties prenantes de ce projet : producteurs et consommateurs de la zone et opérateurs de réseaux adjacents terranets, bnNETZE, IWB

DHune sur le port de Dunkerque

Lancement du projet : janvier 2022
Objectifs : décarboner les usages énergétiques industriels et renforcer l'attractivité économique et industrielle du territoire
Nb de km : 25 km de réseau hydrogène
Capacité de transport : entre 180 000 et 300 000 t/an
Mise en service : 2027
Parties prenantes de ce projet : région Hauts-de-France, Communauté urbaine de Dunkerque, producteurs et consommateurs de la zone

HYNframed dans la zone industrielle de Fos et ses environs

Lancement du projet : octobre 2021
Objectifs : décarboner les usages énergétiques (industries sidérurgie, pétrochimie et raffinage) et renforcer l'attractivité économique et industrielle des territoires
Nb de km : 150 km de réseau hydrogène
Capacité de transport : 200 000 t/an d'hydrogène
Mise en service : 2028
Parties prenantes de ce projet : Ecosystème industriel et institutionnel du territoire - l'étude de faisabilité a été réalisée avec le soutien financier de l'Ademe

« Au sein du bassin France Hydrogène, GRTgaz a su fédérer les acteurs du territoire autour du projet HYNframed afin d'établir et appliquer une méthode de développement collectif de réseau de transport d'hydrogène mutualisé et ouvert à tous, pour décarboner les zones industrielles fortement émettrices de CO₂. »
Anne-Marie Perez, directrice générale du Pôle de compétitivité Cap Energies, déléguée régionale Sud pour France Hydrogène

Projet transfrontalier avec la Belgique dans la zone Valenciennes - Mons

Lancement du projet : février 2022
Objectifs : décarboner les usages énergétiques industriels et renforcer l'attractivité économique et industrielle du territoire
Nb de km : 40 km
Capacité de transport : entre 50 000 et 80 000 t/an
Mise en service : 2027
Parties prenantes de ce projet : région Hauts-de-France, Valenciennes Métropole, Communauté d'agglomération Porte du Hainaut, producteurs et consommateurs du bassin

« Le projet de canalisation hydrogène porté par GRTgaz entre pleinement dans la feuille de route de Valenciennes Métropole, qui a fait de la transition industrielle une priorité du développement de son territoire. Les échanges collaboratifs très en amont du projet ont permis d'intégrer les potentiels offerts par cette nouvelle source d'énergie à la stratégie de développement de Valenciennes Métropole, en venant renforcer son ambition autour du mix énergétique territorial. »
Jean-Noël Verfaillie, vice-président développement économique et grands projets Valenciennes Métropole

En matière de notoriété et d'image de GRTgaz et de l'énergie gaz en général, GRTgaz a réalisé son 6^e baromètre en 2021. 91 % des décideurs connaissant GRTgaz considèrent que l'entreprise est utile à la transition énergétique, contre 74 % en 2019.

ACCOMPAGNER NOS CLIENTS DANS LEUR DÉCARBONATION

Afin d'accélérer la transition énergétique du système énergétique français à l'aide des gaz renouvelables et de l'hydrogène, GRTgaz se positionne pour accompagner et co-construire avec ses clients, dans une logique de preuve, des solutions gaz décarbonées, en particulier dans l'industrie, et pour développer de nouveaux usages, comme dans la mobilité avec le GNV (gaz naturel véhicule) et le bioGNV.

POLITIQUE ET MOYENS MIS EN ŒUVRE :

Pour accompagner ses clients consommateurs dans leurs propres défis et leurs démarches de décarbonation à horizon 2024, GRTgaz a défini une feuille de route déclinée en trois axes : disposer d'un cadre réglementaire favorable à la décarbonation des usages par le gaz (gaz renouvelable, captage et stockage du carbone, hydrogène...), adapter la démarche commerciale et l'offre de GRTgaz aux enjeux de décarbonation, et s'appuyer sur les « prescripteurs » (associations, fournisseurs, bureaux d'études, consultants) pour promouvoir les solutions gaz.

NOS RÉSULTATS :

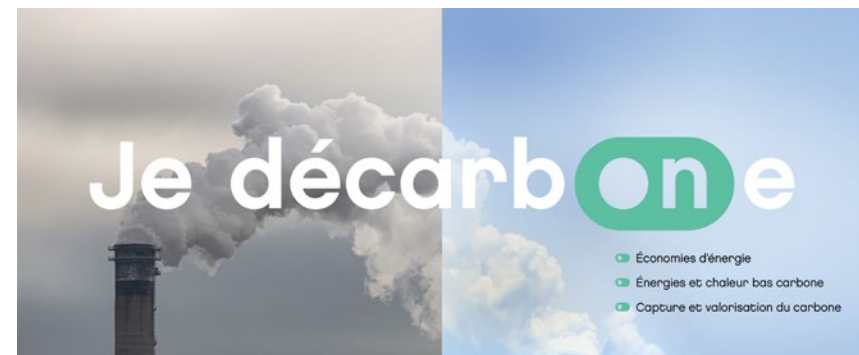
KPI	RÉFÉRENCE	OBJECTIF 2024	OBJECTIF 2030	RÉSULTAT 2021	OBJECTIF 2022	RÉSULTAT 2022
Nombre de partenariats avec nos clients (périmètre industrie et mobilité) autour de la décarbonation	-	20		5	5 (soit 10 cumulés)	5 (soit 10 cumulés)

En 2022, de nouveaux partenariats ont été lancés et concrétisés autour de la décarbonation de l'industrie et plus particulièrement dans les domaines de la mobilité au GNV (gaz naturel véhicule) et

BioGNV, avec des acteurs de plateforme industrielle, de l'efficacité énergétique et de l'hydrogène. Au-delà de l'accompagnement de la décarbonation de l'industrie, GRTgaz s'est engagé en 2022

avec de nombreux partenaires sur la thématique de la sobriété énergétique, notamment à travers la mise en œuvre d'EcoGaz¹.

GRTgaz EST PARTENAIRE ET ACTEUR DE LA PLATEFORME « JE DÉCARBONE »², LANCÉE EN OCTOBRE 2022



« Je décarb one » a une double ambition. D'un côté, aider les industriels français de l'offre de décarbonation à atteindre leur marché, en les mettant en relation avec les entreprises désireuses de décarboner leurs activités. De l'autre,

soutenir et faciliter la décarbonation des filières industrielles françaises. À terme, cet accompagnement permettra l'émergence de champions industriels français de la décarbonation.

1/ 3.1 La sobriété énergétique gazière en France. 2/ www.je-decarb one.fr



Ensemble, mobilisés pour la décarbonation des entreprises

Alice Saurin, directrice de projets, direction commerciale



Comment GRTgaz se positionne-t-il sur la décarbonation de ses clients ?
Nous soutenons nos clients dans le verdissement de leurs moyens de production et

dans la décarbonation de leur chaîne de valeur en nous impliquant activement dans le développement des gaz renouvelables (biométhane, méthane de synthèse à partir de pyrogazéification et de gazéification hydrothermale) et, à moyen terme, dans le développement de réseaux d'hydrogène. Nous jouons également un rôle de partenaire, de facilitateur et de catalyseur. Nous sommes à ce titre membre actif de la Core Team de la Plateforme « Je Décarb one », au sein du comité stratégique de filière.

Cette année, nous avons également signé plusieurs partenariats avec des clients Industriels et parties prenantes territoriales dans les domaines de la mobilité, de l'efficacité énergétique, du développement de nouveaux gaz décarbonés. Enfin, nous jouons un rôle d'incitation en amenant nos clients à se questionner sur leur sobriété énergétique et, à ce titre, nous avons mis en place le dispositif Ecogaz avec plus de 70 partenaires.



Sylvie Jéhanno, présidente-directrice générale Dalkia, co-présidente nouveaux systèmes énergétiques



Stéphane Michel, directeur général gas, renewables and power Totalenergies, co-président nouveaux systèmes énergétiques

« La décarbonation de l'industrie, qui passe par la double logique du "consommer bas-carbone" et du "consommer moins", est au cœur des projets du CSF nouveaux systèmes énergétiques. Le lancement de la plateforme « Je décarb one » est une étape clé qui va permettre d'accélérer la concrétisation des projets sur le terrain. »

« La plateforme « Je décarb one » réunit l'ensemble des acteurs de la décarbonation : les fournisseurs d'énergie, les équipementiers, les intégrateurs, les conseils et AMO, les financeurs, les accompagnateurs de proximité. Regrouper ces parties prenantes permet de favoriser les synergies et développer des solutions à grande échelle : la décarbonation et l'efficacité énergétique ont tout à y gagner ! Cette plateforme va nous permettre collectivement d'accélérer la transition. »

3.2.3 Développer des puits de carbone

Nos engagements : contribuer à développer les opportunités business liées aux chaînes CCUS (Carbon Capture, Utilisation and Storage)

Le CCUS consiste à capter le CO₂ émis par des installations industrielles puis à le transporter pour le stocker dans le sous-sol de manière géologique afin de l'isoler de façon pérenne de l'atmosphère, ou le recycler comme ressource ou intrant pour faire des produits carbonés, des bio-carburants et du méthane de synthèse, par exemple.

Dans son rapport *Net Zero by 2050*, l'Agence internationale de l'énergie estime les besoins mondiaux de capture de CO₂ à 1 670 Mt par an en 2030 et 7 600 Mt à horizon 2050. Le déploiement rapide de projets CCUS à grande échelle apparaît comme indispensable pour respec-

ter les ambitions de neutralité carbone affichées par les nations signataires de l'Accord de Paris. Dans ce cadre, GRTgaz souhaite se positionner sur le maillon du transport par pipeline du CO₂ et multiplie les initiatives.

En tant que futur transporteur de CO₂, GRTgaz s'associe à des projets d'intérêts communs européens sur des projets CCUS. Nous déployons nos savoir-faire d'ouvrage pour le CO₂ et l'hydrogène. Nous continuons d'accompagner les réflexions et les projets *via* le comité stratégique de filière, par exemple. De plus en plus d'industriels souhaitent développer ces technologies de capture, de stockage

et d'utilisation du CO₂ pour décarboner leurs activités.

GRTgaz contribue également à faire émerger de nouvelles techniques *via* ses efforts en matière de recherche & développement. Avec le projet Jupiter 1000*, GRTgaz convertit depuis 2020 de l'électricité d'origine éolienne en hydrogène renouvelable pour injection dans le réseau de transport de gaz. Le démonstrateur a franchi une nouvelle étape en 2022 : il débute la production d'e-méthane, un gaz de synthèse produit à partir d'hydrogène renouvelable et de CO₂ recyclé, afin de l'injecter dans le réseau de GRTgaz.

* Premier démonstrateur de *power to gas* à l'échelle industrielle raccordé au réseau de transport de gaz en France. Cette technologie innovante consiste à convertir l'électricité en gaz, hydrogène ou méthane de synthèse, pour l'injecter dans les réseaux existants. Les partenaires industriels du projet : partenaires CEA, CNR, Khimod, Leroux & Lotz, McPhy, port de Marseille Fos, RTE, Teréga, CMA CGM et GRTgaz.

3.2.4 S'adapter au changement climatique

GRTgaz a mené en 2022 une étude sur les risques liés au changement climatique (risques physiques) susceptibles d'impacter ses installations. À la suite de l'analyse des différents scénarios proposés et des dispositifs pérennes de traitement des risques qui s'y rapportent, l'étude a conclu qu'en cas d'événement

climatique majeur, les infrastructures de GRTgaz (canalisations enterrées et installations de surface, dont stations de compression) sont globalement résilientes et que la sécurité industrielle reste assurée. Néanmoins, deux scénarios sont identifiés comme les plus redoutés par GRTgaz : les inondations/pluies intenses

sur certaines traversées fluviales et les sécheresses, donnant lieu à des feux de forêt, pour une partie des stations de compression et d'interconnexion de l'entreprise.

Un plan d'action va être mis en place courant 2023 pour approfondir ces deux scénarios.

Impact des risques physiques

Risques résultant des dommages directement et indirectement causés par les phénomènes météorologiques et climatiques

- Dommages et fuites sur les ouvrages de GRTgaz
- Inaccessibilité aux installations annexes (stations de compression, interconnexions, etc.)

Actions mises en œuvre en 2022-2023

- Analyse de l'exposition des actifs de GRTgaz à l'aide de données et scénarios venant d'experts météorologiques (incluant le scénario RCP 8.5 du Giec, soit un scénario de réchauffement de 4,5 °C en 2100)
- Vérification plus approfondie de l'exposition pour les deux scénarios les plus redoutés.



Ensemble,

Mobilisés

pour
une énergie
abordable
et durable

20
22



EN TANT QU'OPÉRATEUR D'INFRASTRUCTURES GAZIÈRES AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL, GRTgaz contribue à l'accès à une énergie de plus en plus renouvelable, tout en veillant à rester à un prix abordable.

4.1

Notre modèle financier régulé au service d'une économie durable

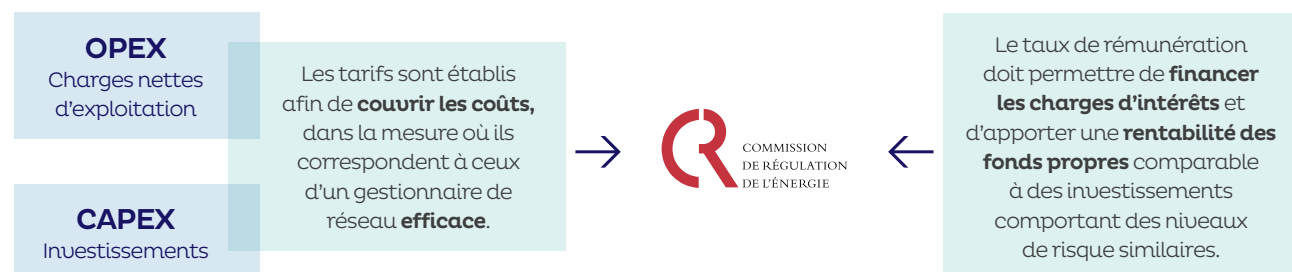
GRTgaz doit garantir à tous ses clients un accès équitable à des sources d'approvisionnement diversifiées à travers un réseau de transport, le tout aux coûts représentatifs d'un opérateur efficace.

L'activité de GRTgaz relève d'un monopole régulé. Les tarifs, via le revenu autorisé, sont fixés après négociation tous les quatre ans dans le cadre de l'ATRT (accès des tiers aux réseaux de transport) par

la Commission de régulation de l'énergie (CRE). La CRE veille à l'efficacité économique de GRTgaz pour que les consommateurs obtiennent le meilleur service et paient le juste prix.

UN MODÈLE ÉCONOMIQUE RÉGULÉ

Monopole de fait → nos tarifs sont fixés par une autorité administrative indépendante



	2021	2022
Chiffre d'affaires	1 846	2 082
Recettes d'acheminement	1 738	1 973
Autres recettes	108	106
EBITDA	1 099	1 198
Résultat opérationnel courant	561	658
Résultat net	335	419
Investissements	457	401
Dettes nettes	3 807	3 643

Tout en poursuivant ses objectifs stratégiques et en respectant la trajectoire tarifaire de l'ATRT7, la performance financière de GRTgaz est restée particulièrement robuste en 2022, tout comme le bilan de l'entreprise. Le chiffre d'affaires (CA) de GRTgaz s'établit à 2 082 millions d'euros en 2022. Il est en augmentation (+ 233 millions d'euros) par rapport à celui de l'exercice 2021 (1 846 millions d'euros). Le contexte énergétique européen explique cette variation. En effet, les flux de gaz se font traditionnellement de l'est vers l'ouest et du nord vers le sud mais l'arrêt d'importations de gaz russe a fait émerger des nouveaux flux. Ainsi, en 2022, nous avons pour la première fois envoyé du gaz vers l'Allemagne. Ces nouveaux flux se tra-

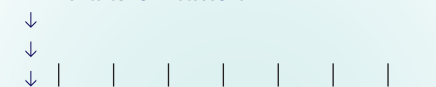
duisent par des ventes de capacités de transport supplémentaires qui s'ajoutent aux capacités historiques. Ces recettes supplémentaires devront être rendues au marché lors de prochains exercices (via le mécanisme de CRCP). Les recettes d'acheminement s'élèvent à 1 973 M€ (1 738 millions d'euros en 2021) et représentent 95 % du CA total. En matière de diversification, 6 M€ investis dans les fonds Eiffel Gaz vert et Clean H₂, et 25 millions d'euros de prestations complémentaires ont été facturés (20 millions d'euros en 2021) et représentent 1 % du CA total. Ces recettes sont essentiellement composées de prestations techniques et de R&D. L'EBITDA dégagé pour l'exercice 2022 s'élève à 1 198 millions d'euros (1 099 mil-

lions d'euros en 2021), en hausse de 99 millions d'euros par rapport à l'année précédente. Cette variation s'explique par l'augmentation des recettes d'acheminement compensée partiellement par la hausse des besoins et du coût des énergies et des levées de congestion. Le résultat net d'impôt s'élève à 419 millions d'euros (335 millions d'euros en 2021), en hausse de 84 millions d'euros par rapport à 2021. Cette variation résulte des effets mentionnés ci-avant pour expliquer l'EBITDA ainsi que de la diminution du coût de la dette. Les dépenses d'investissement s'élèvent à 401 millions d'euros en 2022, contre 457 millions d'euros l'année précédente, une diminution qui s'explique par la fin du projet de renforcement de l'artère de Bretagne (- 62 M€) impactant les investis-

sements de développement. Comme développé au chapitre 4.3.4, la part des investissements consacrés à l'accueil des gaz renouvelables et à la décarbonation de nos infrastructures (activités éligibles de la nouvelle taxonomie européenne) croît de 8 % par rapport à 2020, pour atteindre 68 millions d'euros. À fin décembre 2022, le montant de la dette nette de GRTgaz atteint 3 643 millions d'euros contre 3 807 millions d'euros à fin 2021.

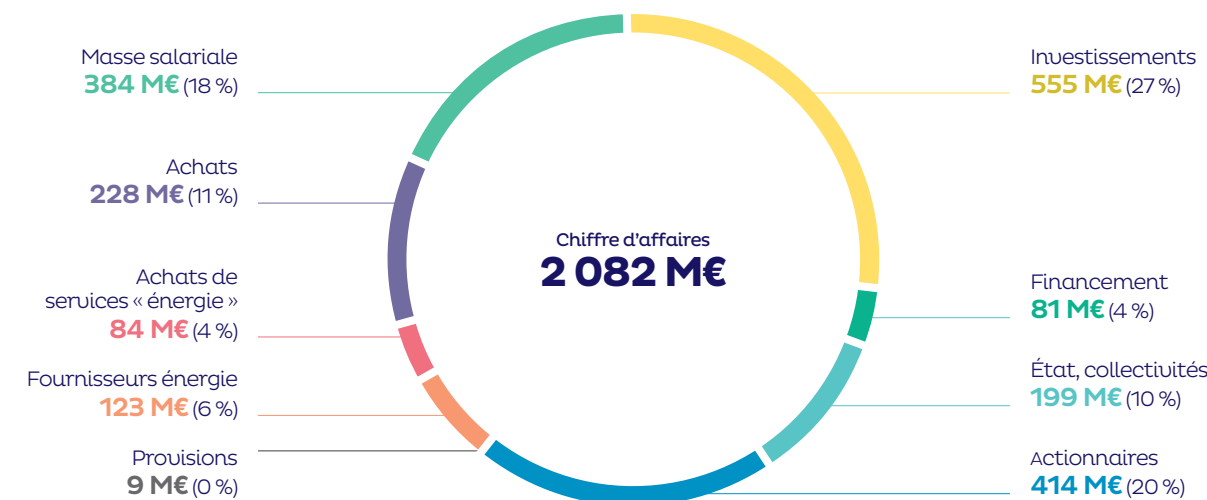


Olivier Edmont, directeur de la transformation



« La performance est entendue comme un levier de transformation pour réinventer nos métiers, afin d'être plus efficace. »

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ENTRE LES PARTIES PRENANTES



ACCORD SUR LA RÉMUNÉRATION FACE À L'INFLATION

L'année 2022 s'est déroulée dans un environnement très particulier avec notamment une reprise significative de l'inflation. Face à ce contexte, des négoc-

iations de branche et d'entreprise ont eu lieu avant l'été 2022 sur l'évolution des rémunérations. Les mesures salariales « générales » 2022 représentent

une hausse de 5 % de la masse salariale. Il convient d'y ajouter l'ancienneté et les mesures individuelles décidées début 2022, soit une hausse globale de 9,8 %.

**PARTAGE DE LA VALEUR :
UNE NOUVELLE OFFRE POUR L'ACTIONNARIAT SALARIÉ EN 2022**

L'actionnariat salarié est une composante de la mobilisation des salariés. C'est la raison pour laquelle GRTgaz a souhaité reconduire en 2022 ce dispositif, qui permet d'associer durablement nos salariés au développement de GRTgaz.

Cette nouvelle offre constitue une nouvelle possibilité de prendre part indirectement au capital de l'entreprise via un FCPE (Fonds commun de placement d'entreprise). Pour permettre à tous les salariés d'accéder à l'actionnariat, un abondement unilatéral a été réalisé par l'entreprise.

Cette opération a connu un franc succès avec un taux de souscription des salariés à 69 % (us 60 % en 2018) pour plus de 118 000 actions souscrites (abondement inclus).

→ → →

Ensemble, mobilisés pour l'acculturation à la performance

Entretien avec **Olivier Edmont, directeur de la transformation de GRTgaz**



En quoi consiste ce plan de performance ?

Ce plan s'appuie sur l'activation de cinq leviers : sobriété, rigueur dans l'application des règles, concentration sur les activités créatrices de valeur, amélioration des processus et adaptation de nos structures organisationnelles.

En 2024, vous aurez réussi si ?

Si nous atteignons notre objectif de performance de moins 40 M€/an sur nos charges d'exploitation (OPEX). La nouvelle organisation R24 sera opérationnelle et portera ses premiers fruits. Ce plan sera également un succès si nous réussissons à renforcer notre culture du reporting et du suivi de la performance dans notre organisation. L'idée est de passer d'une « performance coûts subie » à une performance choisie et qui transforme, dans tous les domaines, au service d'une performance globale, financière et extra-financière.

Pourquoi un plan de performance chez GRTgaz ?

Face à la baisse programmée des consommations d'énergie, nous devons préparer l'avenir et faire des efforts pour continuer à assurer un accès à une énergie abordable pour nos clients, tout en dégageant des moyens pour accélérer le développement des gaz renouvelables ou encore mettre en œuvre notre trajectoire carbone. Nous avons donc inscrit dans CAP24 un objectif de performance de réduction de 40 M€/an de nos charges d'exploitation (OPEX) exprimées pour 2024.

En 2022, vous vous êtes mobilisés sur quel sujet ?

En 2022, nous avons renforcé l'acculturation des équipes à la performance. La performance est entendue comme un levier de transformation pour questionner et réinventer chacun de nos métiers, pour définir comment la comptabiliser, identifier les leviers d'action et au final être plus efficaces. Cette acculturation porte ses fruits car cette culture de performance entre davantage dans les rites des équipes. Chaque direction a remis un plan de performance sur l'année 2022.



4.2

Pour une énergie abordable et durable DPEF

NOS ENGAGEMENTS

OBJECTIFS 2024 : baisse de **20 %** → **2028** : baisse de **30 %** du coût des installations d'injection et de rebours
OBJECTIFS 2024 : **0,48** centime d'euro de coût moyen d'accès au réseau de transport de gaz



GRTgaz contribue à assurer à ses clients l'accès à une énergie compétitive et de plus en plus durable. Dans un contexte de baisse des volumes transportés et des

revenus associés à terme, GRTgaz met en œuvre des actions de performance pour optimiser ses coûts et poursuit ses efforts de réduction du coût des instal-

lations de biométhane afin de permettre aux producteurs de pouvoir se raccorder dans des conditions économiques optimisées.

POLITIQUE ET MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR RÉDUIRE LE RISQUE

Face à la baisse programmée des consommations d'énergie et mécaniquement à la diminution du chiffre d'affaires, GRTgaz doit dans le même temps dégager des marges de manoeuvre pour

investir dans l'adaptation du réseau et le raccordement des gaz renouvelables. Dans le cadre de cette transformation, GRTgaz a engagé un plan de performance à horizon 2024.

NOS RÉSULTATS

KPI	RÉFÉRENCES	OBJECTIFS 2024	OBJECTIFS 2030	RÉSULTATS 2021	OBJECTIFS 2022	RÉSULTATS 2022
Baisse du coût des installations d'injection et de rebours ¹ 	2020	- 20 %	- 30 % horizon 2028	- 6 %	- 9 %	- 12 %
Coût moyen d'accès au réseau de transport de gaz (en centimes d'euro par kWh/jour/an)	2019 : 0,45 €	0,48 €	Maintien d'un niveau de capacité et de coûts acceptables, négociés avec la CRE	0,44 €	0,44 €	0,42 €

^{1/} Les installations de « rebours » sont des solutions techniques permettant de développer les capacités d'injection en comprimant les excédents de biométhane d'un réseau de distribution vers le réseau de transport ou tout réseau de pression supérieure, en vue de son utilisation ou stockage.

GRTgaz vise à contribuer aux efforts des filières de production de gaz renouvelables pour réduire les coûts. La filière biométhane s'est ainsi fixé un objectif de réduction de 30 % des coûts complets de production à horizon 2030. GRTgaz y contribue sur les investissements relatifs à l'injection et au rebours. L'objectif fixé pour l'année 2022 de baisse de 12 % du coût des installations d'injection et de rebours a été atteint. Diverses actions de performance sur la conception et la construction des ouvrages, tant sur l'injection que sur le rebours, ont été conduites sur l'année, permettant d'arriver à ce résultat. De gros progrès dans l'optimisation du coût de l'installation d'un poste de rebours ont été réalisés grâce à l'expérience acquise par les équipes de GRTgaz et des mutualisations de commandes.

De manière plus générale et dans le cadre d'un dialogue régulier avec la Commission de régulation de l'énergie, GRTgaz maintient la trajectoire tarifaire prévue dans l'ATRT7, tout en conservant le niveau d'interconnectivité et de performance de son réseau, gage de la capacité des utilisateurs du réseau à optimiser leurs sources de gaz. Le coût moyen d'accès au réseau de transport de gaz a ainsi atteint un point bas de 0,42 en 2022 (en centimes d'euro par kWh/jour/an), en lien avec la hausse des capacités offertes en entrée ou sortie pour permettre d'adapter les flux gaziers au contexte créé par la crise ukrainienne et la baisse des approvisionnements en provenance de Russie.



4.3

Pour une croissance durable DPEF

NOS ENGAGEMENTS

OBJECTIFS 2024 : 20 % → 2028 : 30 % des dépenses d'investissement (CAPEX) dédiées aux gaz renouvelables et à la trajectoire carbone



Dans un contexte global où les mutations s'accroissent, GRTgaz doit s'adapter pour répondre aux grands défis environnementaux, technologiques et sociétaux. Les engagements de GRTgaz en faveur du développement des gaz renouvelables se traduisent par le redéploiement

de ses ressources vers les enjeux liés à la transition énergétique et à l'environnement. Ils s'appuient sur l'innovation dans tous ses métiers et pratiques, le recours à l'expérimentation, la recherche et développement. Ils témoignent de la transformation du modèle économique de

l'entreprise, qui consacre une part croissante de ses ressources pour atteindre à long terme un modèle reposant sur les gaz renouvelables, pleinement compatible avec la neutralité carbone et à même de préserver dans la durée la création de valeur de l'entreprise.

POLITIQUE ET MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR RÉDUIRE LE RISQUE

Le programme des investissements 2022 de GRTgaz porte sur trois axes majeurs : la maintenance et la sécurité industrielle de ses installations, sa stratégie climat et trajectoire bas-carbone (réduction de ses émissions et développement des gaz renouvelables), et les besoins de ses clients (avec notamment les besoins de raccordement et les travaux de tiers). Ce programme est négocié et validé

annuellement avec la Commission de régulation de l'énergie (CRE). En matière d'innovation et de R&D, RICE (*Research and Innovation Center for Energy*), centre de R&D&I intégré à GRTgaz, est chargé d'impulser la transformation des infrastructures énergétiques vers un avenir sûr, performant et neutre en carbone. RICE travaille ainsi sur cinq programmes de recherche.

NOS CINQ PROGRAMMES DE R&D&I

- Optimiser le fonctionnement, l'exploitation et la sécurité du système gazier
- Réduire l'impact des activités gazières
- Préparer les réseaux à l'arrivée des méthanes renouvelables
- Prospective énergétique, pilotage et optimisation des réseaux
- Préparer les réseaux à l'arrivée de l'hydrogène

NOS RÉSULTATS

KPI	RÉFÉRENCE	OBJECTIF 2024	OBJECTIF 2030	RÉSULTAT 2021	OBJECTIF 2022	RÉSULTAT 2022
Part en % des dépenses d'investissement (CAPEX) dédiées aux gaz renouvelables et à la trajectoire carbone	11 % en 2020	20 % en 2024	ND	13,5 %	17 %	16,7 %

En 2022, 16,7 % des dépenses d'investissement (CAPEX), soit 68 millions d'euros, ont été consacrées aux gaz renouvelables et à la trajectoire carbone de GRTgaz, très légèrement en deçà de l'objectif fixé. Par rapport à 2021, ces dépenses sont en croissance de + 8 %, ce qui s'explique principalement par la

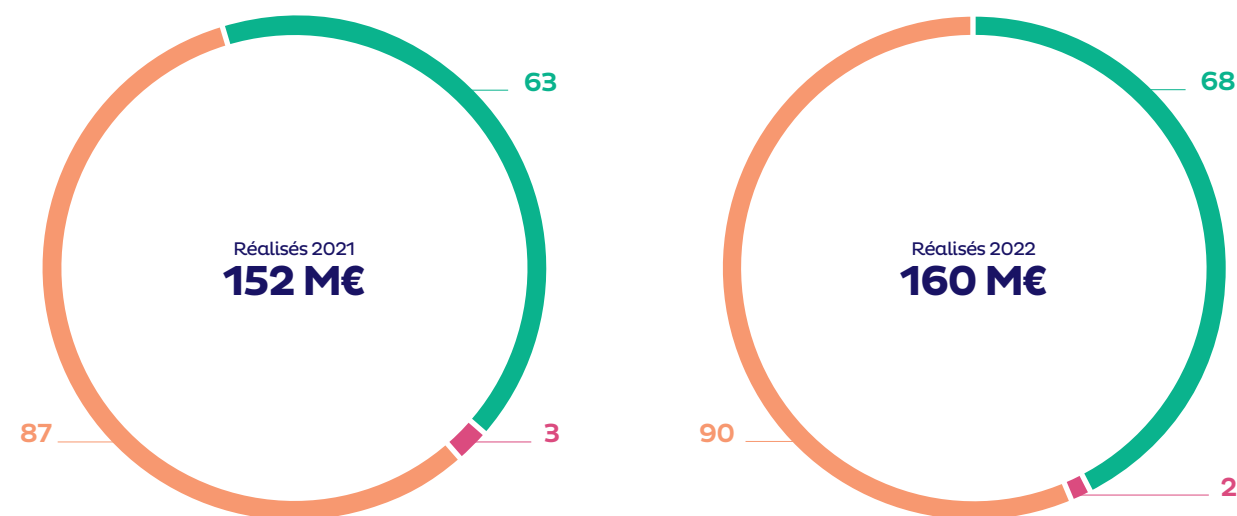
mise en service de 17 sites d'injection de méthane et 7 rebours, plusieurs programmes H₂, le programme de réduction des émissions de méthane et les investissements financiers dans les gaz renouvelables et l'hydrogène (6 M€ pour le fonds Eiffel Gaz Vert et 3 M€ pour le fonds Clean H2).

Sur les 401 millions d'euros d'investissements réalisés en 2022, 40 % sont ainsi directement liés à la mise en œuvre de la raison d'être de GRTgaz (voir ci-dessous), centrée sur un avenir énergétique sûr et neutre pour le climat, soit 160 millions d'euros.

DONNÉES CHIFFRÉES

- Transition énergétique
- Sécurité des réseaux
- Cybersécurité

Investissements totaux : **401 M€**



ZOOM SUR LES DÉPENSES DE R&D



→ **La taxonomie européenne**

Le règlement 2020/852 en date du 18 juin 2020 dote l'Europe d'une taxonomie qui recense les activités définies comme durables sur les plans environnemental et social, au regard de six objectifs environnementaux majeurs. Il prévoit la publication de KPI (indicateurs) permettant de calculer les pourcentages du chiffre d'affaires (CA), des dépenses d'exploitation (OPEX) et d'investissement (CAPEX) liés aux activités répondant aux définitions et critères techniques des Actes délégués pour l'éligibilité et l'alignement technique des activités durables.

Dans le cadre de cette réglementation, les actifs construits et exploités par GRTgaz présentent par nature un caractère hybride. Les activités d'opérateur d'infrastructures liées à la chaîne de valeur des énergies fossiles, dont le gaz naturel, ne sont pas éligibles à la taxonomie. Par contre, les activités d'opérateur d'infrastructures en tant que maillon « transport » des nouvelles chaînes de valeur gaz renouvelables et bas-carbone, dont l'hydrogène, sont éligibles au titre de l'article 10-1 du règlement sur la taxonomie, complété par les actes délégués,

et notamment l'activité 4.14 : Réseaux de transport et de distribution pour les gaz renouvelables et à faible intensité de carbone. Selon l'article 10 (1), une activité qui consiste à transporter des énergies renouvelables au sens de la directive RED (dont le biométhane) contribue substantiellement à l'atténuation du changement climatique dès lors qu'elle remplit les critères d'examen technique de l'alignement. Dans ce cadre, la part des activités de GRTgaz pour le transport des gaz renouvelables et bas-carbone, et de l'hydrogène contribuent substantiellement à l'atténuation du changement climatique (réduction des émissions de GES), tout en visant à respecter les critères relatifs à l'absence d'impact négatifs (DNSH *Do Not Significant Harm*) sur les cinq autres enjeux environnementaux et en respectant les règles sociales. GRTgaz a défini sur ces bases des règles de calcul permettant de prendre en compte cette proportionnalité¹.

^{1/} Pour plus d'information, voir annexe méthodologique.

KPIs TAXONOMIE 2022

	Activités économiques	Proportion	Éligibilité Atténuation changement climatique TOTAL	Alignement DNSH TOTAL
CA	Activité éligible 4.14 : Réseaux de transport et de distribution pour les gaz renouvelables et à faible intensité de carbone	2 %	2 %	2 %
	Activités non éligibles à la taxonomie	98 %	98 %	98 %
	TOTAL	100 %	100 %	100 %
CAPEX	Activité éligible 4.14 : Réseaux de transport et de distribution pour les gaz renouvelables et à faible intensité de carbone	18 %	18 %	18 %
	Activités non éligibles à la taxonomie	82 %	82 %	82 %
	TOTAL	100 %	100 %	100 %
OPEX	Activité éligible 4.14 : Réseaux de transport et de distribution pour les gaz renouvelables et à faible intensité de carbone	7 %	7 %	7 %
	Activités non éligibles à la taxonomie	93 %	93 %	93 %
	TOTAL	100 %	100 %	100 %

Il est à noter que dans la durée et compte tenu de la dynamique de transformation du secteur en lien avec le développement des gaz renouvelables et de l'hydrogène, la part des activités éligibles et alignées sera amenée à croître à proportion du remplacement progressif du gaz naturel par du gaz renouvelable, bas-carbone et de l'hydrogène.

Enfin, en amont et en aval des activités de GRTgaz, sont éligibles les activités de production de gaz et d'hydrogène renouvelables et bas-carbones, de captage, transport et stockage de CO₂, de production d'électricité, de chaleur ou de froid à partir de gaz ou d'hydrogène renouvelables et bas-carbone ou encore d'infrastructures d'avitaillement en énergie bas-carbone (GNV, bioGNV, hydrogène).

Ensemble,

MOBilités

Réussite

Transformation



pour la réussite de notre transformation



ASSURER UNE GOUVERNANCE AGILE dans un environnement énergétique toujours plus complexe.

5.1

Notre conseil d'administration et ses comités

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Indice de parité femmes/hommes : **0,89**

Durée du mandat des administrateurs : **5 ans**



GRTgaz est un gestionnaire de réseau de transport qui fait partie d'une entreprise verticalement intégrée (ENGIE). Afin de garantir une concurrence loyale sur le marché intérieur du gaz, la loi limite les prérogatives du conseil d'administration, notamment en ce qui concerne l'accès des tiers au réseau de transport ou en ce qui concerne l'élaboration des plans d'investissement pour les ouvrages gaziers. Christophe Poillion, responsable de la conformité de GRTgaz, assiste à l'ensemble des séances du conseil et des comités, afin de vérifier le respect de ces dispositions réglementaires et l'absence de discrimination entre les différents utilisateurs du réseau.

LES TRAVAUX DU CONSEIL SUR L'ANNÉE 2022

En 2022, le conseil s'est réuni six fois et a abordé les thématiques suivantes :

- Stratégie
- Gouvernance, nominations
- Arrêté des comptes
- Budget, plan d'affaires à moyen terme
- Investissements
- RSE
- Rémunérations
- Achats
- Ressources humaines
- Risques

SÉMINAIRE STRATÉGIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Chaque année, les membres du conseil d'administration se réunissent pour participer à un séminaire stratégique, dont l'objectif est de présenter et discuter les orientations stratégiques de l'entreprise.

En 2022, le séminaire a porté notamment sur l'impact de la crise énergétique liée à la guerre en Ukraine, le développement de l'hydrogène et la gestion d'actifs.

LE COMITÉ DES INVESTISSEMENTS	<p>RÔLE</p> <p>Il étudie la politique d'investissement et donne un avis global sur les plans d'investissement de GRTgaz.</p> <p>Nombre de réunions : 1</p>
LE COMITÉ D'AUDIT	<p>RÔLE</p> <p>Il s'assure de la pertinence des méthodes comptables, examine et formule un avis sur les comptes et les plans financiers. Il évalue l'efficacité et la qualité du contrôle interne, les risques et les engagements significatifs, notamment au regard des dispositions s'appliquant à un gestionnaire de réseau indépendant.</p> <p>Les engagements RSE et la performance extra-financière de l'entreprise sont également étudiés annuellement par le comité d'audit, ainsi que les investissements « verts » pour soutenir la trajectoire bas-carbone de GRTgaz et l'accueil des gaz renouvelables.</p> <p>Nombre de réunions : 3</p>
LE COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS ET DE SÉLECTION	<p>RÔLE</p> <p>Il examine la rémunération des administrateurs et du directeur général, ainsi que les candidatures à ces mandats et formule un avis.</p> <p>Nombre de réunions : 1</p>

Trois comités consultatifs assistent le conseil d'administration : le comité des investissements, le comité d'audit et le comité des rémunérations et de

sélection. Leur rôle est d'examiner les sujets correspondant à leurs thématiques et de rendre leurs conclusions et avis au conseil d'administration.

Les 8 administrateurs qui ne sont pas nommés sur proposition d'ENGIE forment la « minorité » des membres du conseil d'administration, au sens défini par l'article L. 111-25 du Code de l'énergie.



5.2

Notre comité exécutif en 2022

GRTgaz a préparé tout au long de l'année 2022 son projet de réorganisation R24. À l'issue du processus de consultation des instances représentatives du personnel qui s'est achevé le 15 décembre 2022, la nouvelle organisation est mise en place à compter du 1^{er} janvier 2023. Nous présentons ci-après le Comex tel que mis en place à cette date.

GRTgaz est désormais composé de la direction des opérations, la direction des actifs industriels, la direction développement, le secrétariat général, la direction finance, RSE et achats, la direction clients et optimisation du réseau, la direction des ressources humaines et la direction système d'information qui seront répartis en trois établissements de taille comparable (DO, DAI, siège social).



Thierry Trouvé
directeur général



Pierre Duvieusart
directeur général adjoint



Franck Wintenberger
direction finance, RSE et achats



Anne-Sophie Decaux
direction des actifs industriels



Anthony Mazzenga
direction développement



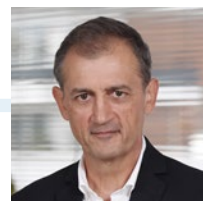
Sandrine Meunier
direction des opérations



Catherine Brun
secrétariat général



Hervé Rambaud
direction des ressources humaines



Pierre Cotin
direction clients et optimisation du réseau



Hervé Constant
direction système d'information

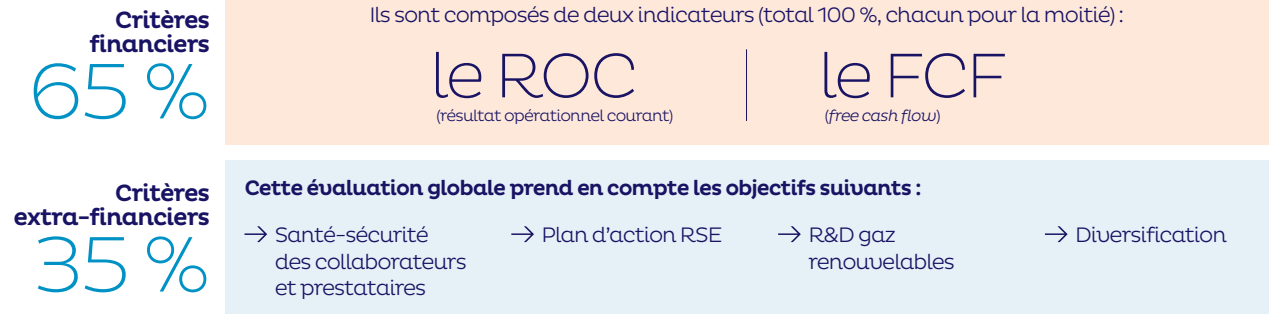


La mise en place de cette nouvelle organisation constitue une étape essentielle pour relever les objectifs de notre projet CAP24 et elle nous met en position pour préparer 2030. Cette nouvelle organisation s'est donnée trois priorités :

- Préparer le réseau de demain en réunissant à la direction des actifs industriels toutes les compétences au service de notre politique industrielle, depuis la conception des ouvrages jusqu'à la maintenance
- Optimiser l'organisation des activités de maintenance à la direction des opérations en élargissant les périmètres d'exploitation et en renforçant les appuis sur des activités essentielles pour la préparation et la planification des travaux
- Simplifier notre fonctionnement et dynamiser le développement des gaz renouvelables et des activités de croissance dans le transport de l'hydrogène et du CO₂.

UNE POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION AXÉE SUR LA STRATÉGIE FINANCIÈRE ET EXTRA-FINANCIÈRE DE L'ENTREPRISE

La rémunération des membres du Comex comprend une part variable définie selon des critères de performance quantifiables et qualitatifs exigeants, liés aux enjeux financiers et extra-financiers de l'entreprise.



RÉMUNÉRATION DES SALARIÉS : INTÉRESSEMENT ET PARTICIPATION

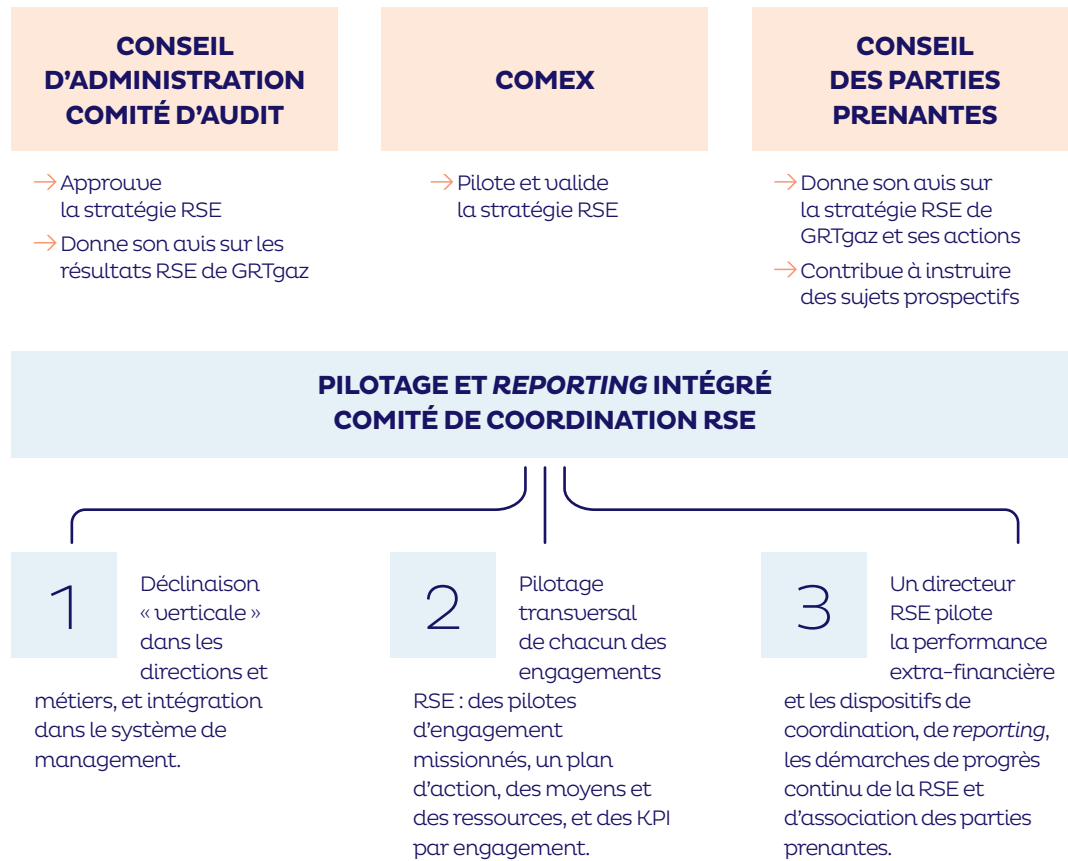
Chaque année, les salariés de l'entreprise bénéficient du versement d'une participation au résultat financier et d'un intéressement lié aux résultats extra-financiers, à parts égales.

Un accord d'intéressement triennal 2021-2023 a été signé. Les critères d'intéressement choisis permettent d'impliquer le plus grand nombre de salariés possible, sont alignés avec les objectifs de la stratégie de transformation de GRTgaz et nourrissent ses engagements RSE.

Critères	Lien CAP24 et RSE
Santé-sécurité au travail	Engagement RSE n° 8 : Veiller à la sécurité des hommes, des infrastructures et à la continuité de nos activités
Sécurité industrielle	Engagement RSE n° 1 : Réduire notre empreinte carbone CAP24
Réduction des émissions de méthane	Engagement RSE n° 5 : Favoriser le développement des compétences, la diversité et la qualité de vie au travail pour nos salariés
Recrutement	Engagement RSE n° 3 : Assurer l'accès à une énergie abordable et durable
Qualité de service	Engagement RSE n° 6 : Accompagner nos clients dans leurs besoins énergétiques et dans leur décarbonation
Satisfaction clients et respect du Code de bonne conduite	Engagement RSE n° 9 : Exercer nos activités avec éthique et compliance
Défi des preuves	Engagement RSE n° 7 : Co-construire avec les acteurs des territoires des solutions énergétiques durables CAP24
Performance	Engagement RSE n° 3 : Assurer l'accès à une énergie abordable et durable CAP24
Respect des délais de paiement - Fournisseurs	Engagement RSE n° 9 : Exercer nos activités avec éthique et compliance
Déploiement des projets innovation	Engagement RSE n° 7 : Co-construire avec les acteurs des territoires des solutions énergétiques durables CAP24

5.3

Notre gouvernance RSE DPEF



LE CONSEIL DES PARTIES PRENANTES¹ (CPP)

Le CPP se tient une à deux fois par an en présence du directeur général, du secrétaire général et du directeur RSE (responsabilité sociétale de l'entreprise) de GRTgaz. Le conseil des parties prenantes a été étroitement associé à l'élaboration de la raison d'être, de l'analyse

de matérialité et de la nouvelle politique RSE de l'entreprise, ainsi qu'au projet d'entreprise CAP24. En 2022, ses travaux et réflexions se sont concentrés sur la mise en œuvre de la politique RSE et les possibles impacts de la crise énergétique sur nos objectifs stratégiques et

engagements RSE. 2023 sera l'occasion de renouveler le CPP de GRTgaz et de revoir son rôle et sa place dans l'esprit de la loi Pacte, en l'associant davantage à l'évaluation de la performance globale de l'entreprise et au questionnement stratégique.

^{1/} Mis en place en 2016, le conseil des parties prenantes réunit huit personnalités issues d'horizons divers : **Gilles Boeuf**, professeur à l'université Pierre-et-Marie-Curie, membre du Conseil scientifique du patrimoine naturel et de la biodiversité auprès du ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Énergie · **Claude Conrard**, directeur affaires publiques énergie France, Solvay · **Olivier Dauger**, président de France gaz renouvelables et vice-président de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) · **Paul Duphil**, secrétaire général de l'OPPBT (Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics) · **Pascale Hebel**, directrice du département consommation du Crédoc (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie) · **Nicolas Imbert**, directeur exécutif de Green Cross France & Territoires · **Bertrand Petit**, président fondateur de Innocherche · **Blanche Segrestin**, présidente de la chaire Théorie de l'entreprise à Mines ParisTech.

→ → →

Ensemble, mobilisés pour un pilotage intégré de la performance globale

Entretien avec Franck Wintenberger, adjoint au directeur général en charge du domaine finance achats logistique



En 2023, la RSE va être rattachée à la direction finance dans le cadre de la réorganisation de GRTgaz. Pouvez-vous nous expliquer quels en sont les grands objectifs ?

Notre stratégie RSE est intégrée dans notre stratégie d'entreprise et dans son projet de transformation

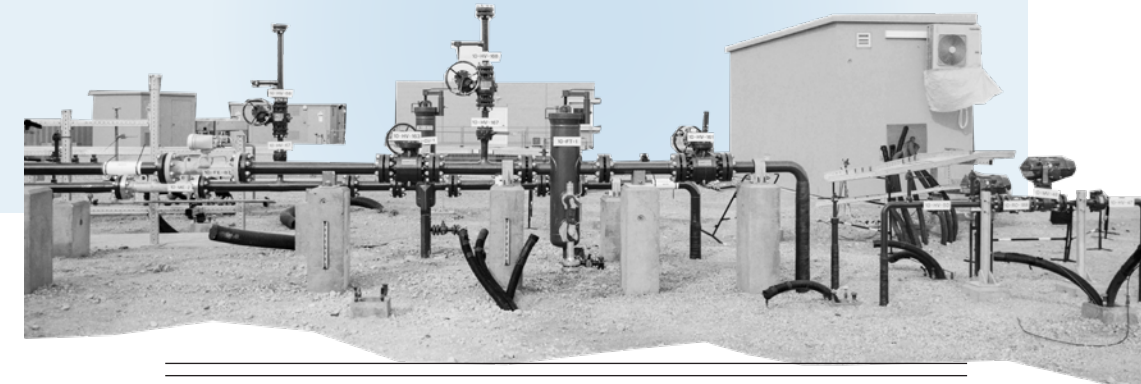
CAP24. Aujourd'hui, nous voulons aller plus loin en intégrant la RSE et la finance dans une même direction pour parvenir à un pilotage intégré, financier et extra-financier, avec un reporting unique. Nous devons intégrer nos ambitions RSE dans le modèle même du pilotage de notre performance globale, en intégrant nos ambitions RSE dans tous nos choix décisionnels et toutes nos décisions d'investissement, nos métiers et pratiques.

Pour vous, que représente la RSE pour GRTgaz ?

La RSE est un relais de nos valeurs de mission de service public et d'ouverture,

réaffirmée et enrichie par notre raison d'être. Au-delà des enjeux de sa mise en œuvre, la RSE nous engage vis-à-vis de nos parties prenantes. Nous devons les associer, au travers par exemple du dialogue avec notre comité de parties prenantes. Nous devons être capables de nous nourrir de notre écosystème mais aussi de démontrer la capacité et la crédibilité de GRTgaz, comme partenaire de confiance, à se transformer en un transporteur de gaz renouvelables.

« Aujourd'hui, nous voulons aller plus loin en intégrant la RSE et la finance dans une même direction. »

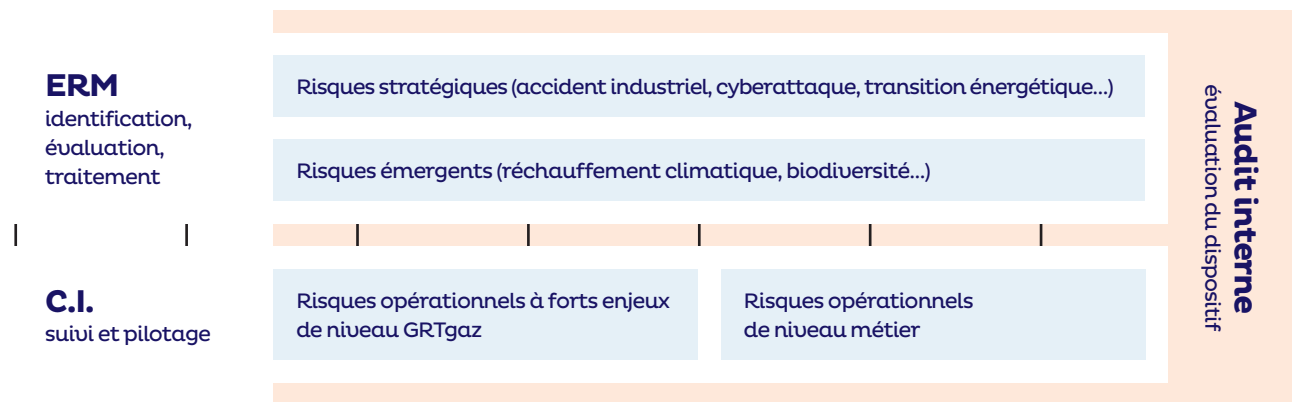


5.4

Notre dispositif des risques

Dans un contexte énergétique mouvant et un futur incertain, la gestion des risques est un élément déterminant du pilotage de l'entreprise, tant en termes de résultats financiers et extra-financiers que de résilience face aux crises. Le pilotage des risques permet d'alimenter le tableau de bord stratégique de l'entreprise et contribue à procurer une agilité propice à sa pérennité et à son développement.

UN DISPOSITIF À TOUS LES NIVEAUX DE L'ENTREPRISE ET SELON LES TROIS LIGNES DE MAÎTRISE



→ L'identification des risques de GRTgaz s'effectue aussi bien au niveau **opérationnel** que **stratégique**.



→ Le dispositif de gestion des risques de GRTgaz est articulé autour d'un système global basé sur **les trois lignes de maîtrise**.

Ce dispositif mature contribue à l'amélioration de la performance et à la réalisation des objectifs de GRTgaz

Chaque année, GRTgaz utilise la méthode COSO ERM pour identifier et évaluer les risques selon l'impact et la probabilité, à un horizon de six ans, pour identifier les événements pouvant mettre en péril la pérennité de l'entreprise ainsi que la réussite de ses objectifs stratégiques. Les risques majeurs de l'entreprise issus de cette analyse recoupent ainsi grandement les risques et opportunités issus de l'analyse de matérialité, qui intègre la perception de parties prenantes.

RISQUES MAJEURS DE GRTgaz ET MATÉRIALITÉ RSE

Criticité	Risque	Tendance	Lien avec la politique RSE 2021-2024	Lien avec les parties prenantes
Élevée	Accident industriel	→	Engagement N° 8 : Veiller à la sécurité des hommes, des infrastructures et à la continuité de nos activités	Salariés, communautés locales, clients
	Cyber-attaque	→	Engagement N° 8 : Veiller à la sécurité des hommes, des infrastructures et à la continuité de nos activités	Salariés, fournisseurs, clients
	Régulation économique	→	Engagement N° 3 : Assurer l'accès à une énergie abordable et durable	Salariés, fournisseurs, investisseurs, clients
	Sûreté	→	Engagement N° 8 : Veiller à la sécurité des hommes, des infrastructures et à la continuité de nos activités	Salariés, fournisseurs, clients
	Crise sociale	→	Engagement N° 5 : Favoriser le développement des compétences, la diversité et la qualité de vie au travail pour nos salariés	Salariés, clients, fournisseurs
	Place du gaz dans la transition énergétique	↗	Engagement N° 2 : Accélérer la transition énergétique par le développement des gaz verts Engagement N° 4 : Croître durablement Engagement N° 7 : Co-construire avec les acteurs des territoires des solutions énergétiques durables	Clients, fournisseurs, planète, salariés, investisseurs
	Éthique	→	Engagement N° 9 : Exercer nos activités avec éthique et compliance	Fournisseurs, salariés, investisseurs, communautés locales, médias
Modérée	Non-conformité 3D	→	Engagement N° 9 : Exercer nos activités avec éthique et compliance	Régulateur, fournisseurs, salariés, clients
	Risques émergents : émissions de gaz à effet de serre, croissance durable, respect de la biodiversité	↗	Intègre l'ensemble des engagements de la politique RSE	

POINT MÉTHODOLOGIQUE

- L'identification et l'évaluation des risques s'appuient sur une méthodologie : **le COSO ERM**.
- Cette méthode permet de **structurer la démarche** de gestion des risques.
- La **tendance** correspond à l'évolution de la criticité entre 2021 et 2022.
- La **criticité** est évaluée en fonction de l'impact et de la probabilité.
- L'analyse d'impact intègre l'**impact financier** (en pourcentage EBITDA cumulé sur six ans) et **non financier** (humain, réputation, environnement, juridique, social).

Ensemble,

Mobilisées



responsable

pour
une entreprise
responsable



LES VALEURS HUMAINES DE GRTgaz SONT DANS L'ADN DE NOTRE ENTREPRISE de service public et au cœur de la mise en œuvre de notre raison d'être et du projet d'entreprise CAP24.



6.1

Éthique et indépendance DPEF

L'ÉTHIQUE CHEZ GRTgaz, C'EST QUOI ?

Prévenir les risques liés à toutes les formes de discrimination, toutes les formes de harcèlement, la fraude, la corruption, les conflits d'intérêt et la divulgation de toutes formes d'informations confidentielles.

L'ÉTHIQUE CHEZ GRTgaz, POURQUOI ?

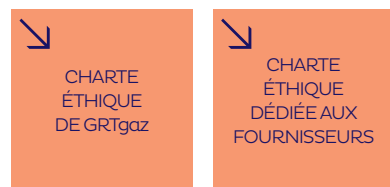
Renforcer la confiance de nos parties prenantes **internes et externes**, préserver notre réputation et respecter la loi n° 2016-1691, dite Sapin II, du 9 décembre 2016, relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation économique.

L'ÉTHIQUE CHEZ GRTgaz, COMMENT ?

S'engager **collectivement** pour une démarche de prévention **à tous les niveaux** basée sur l'exemplarité managériale et respecter nos cinq valeurs d'entreprise : innovation, ouverture, responsabilité, excellence et confiance.



LES ENGAGEMENTS ÉTHIQUES DE GRTgaz



100 % des équipes sensibilisées aux risques éthiques et à la conformité en 2024



UN PROGRAMME DE PRÉVENTION

« NOTRE AMBITION COLLECTIVE POUR L'ÉTHIQUE » 2021-2024

Programme de portage sur le terrain afin de sensibiliser et de dialoguer avec les salariés sur les différents risques liés à l'éthique.

Dispositif spécifique de formation (en *e-learning* à distance et en présentiel) destiné aux salariés les plus exposés au risque de fraude et de corruption, dans le cadre de la loi Sapin II.

Procédure de due diligence pour les fournisseurs les plus à risque au regard des droits humains, de la santé-sécurité et du respect de l'environnement.

Système d'alerte : le comité éthique assure la protection de l'anonymat des lanceurs d'alerte et la confidentialité des informations reçues. La boîte aux lettres ethique@grtgaz.com est destinée à favoriser la remontée des dilemmes, questions, signaux faibles et alertes éthiques. Elle permet aussi de garantir la confidentialité de l'émetteur.

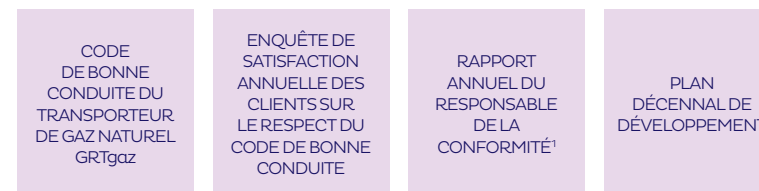
Des services d'écoute par des professionnels indépendants « Allo Discrim », « Allo Sexisme » et une cellule d'écoute psychologique sont à la disposition des salariés.

RÉSULTATS ÉTHIQUES :

- Plus de **50 %** des équipes sensibilisées aux risques éthiques.
- **175** fournisseurs évalués par un cabinet externe (*due diligence*) depuis deux ans, dont 90 en 2022.
- **9** incidents éthiques ont été remontés, 5 concernant des questions relatives aux droits humains, 2 concernant une fraude, 1 concernant un abandon de poste et 1 lié à un retrait de permis. Deux commissions de discipline ont été organisées en 2022 : une suite à un incident identifié en 2021 et une suite à un incident en 2022.

Par ailleurs, opérateur de transport indépendant (ITO) certifié par la Commission de régulation de l'énergie (CRE), GRTgaz doit satisfaire aux obligations d'indépendance et d'autonomie des gestionnaires de réseaux contrôlés par une entreprise verticalement intégrée (EVI).

LES ENGAGEMENTS DE GRTgaz EN TANT QUE GESTIONNAIRE DE RÉSEAU DE TRANSPORT INDÉPENDANT



GRTgaz doit agir en toute indépendance vis-à-vis des activités de production et de fourniture d'ENGIE et garantir aux tiers des conditions d'accès au réseau non discriminatoires, transparentes et la préservation de la confidentialité des informations commercialement sensibles (ICS). Le Code de bonne conduite, approuvé par la Commission de régulation de l'énergie (CRE), est l'élément essentiel des pièces du dossier de certification de GRTgaz en tant que gestionnaire

de réseau de transport indépendant. Il présente les mesures d'organisation interne prises par GRTgaz pour prévenir les risques de pratique discriminatoire en matière d'accès des tiers au réseau de transport de gaz naturel, comme exigé par l'article L.111-22 du Code de l'énergie.

1/ <https://www.cre.fr/Documents/Publications/Rapports-thematiques/rapport-2019-2020-sur-le-respect-des-codes-de-bonne-conduite-et-l-independance-des-gestionnaires-de-reseaux-d-electricite-et-de-gaz-naturel>

DISPOSITIF DE CONFORMITÉ AU REGARD DU CODE DE L'ÉNERGIE ET DU CODE DE BONNE CONDUITE GRTgaz

Un responsable de la conformité, dont l'indépendance est garantie par le Code de l'énergie, veille au respect de ces obligations. Il rend compte régulièrement à la CRE et rédige un rapport annuel sur la mise en œuvre par GRTgaz de son Code de bonne conduite, sur le respect des obligations en matière d'indépendance et la bonne exécution du plan décennal de développement.

Un responsable de la mise en œuvre du Code de bonne conduite GRTgaz, assisté d'un chargé de mission au niveau national, est l'interlocuteur du responsable de la conformité. Il établit le référentiel et le plan de

contrôles correspondant. Ils informent et conseillent les directions de GRTgaz. Il est l'interlocuteur de la CRE pour la validation des contrats et prestations avec les entités du groupe ENGIE.

Un correspondant du Code de bonne conduite dans chaque direction a pour mission d'assurer le portage du Code de bonne conduite dans sa direction, de piloter le plan d'action annuel et d'en réaliser le bilan.

Le respect du Code de bonne conduite est évalué dans le cadre d'une **enquête de satisfaction annuelle des clients, expéditeurs et industriels**.

RÉSULTATS 2022 :

- Aucune non-conformité significative au Code de bonne conduite en 2022.
- **96 %** de clients satisfaits par rapport au respect du Code de bonne conduite par GRTgaz.
- **99 %** de salariés ont suivi le *e-learning* du Code de bonne conduite.



Philippe Mannoni, directeur innovation et déontologue



« En 2022, nous avons été mobilisés sur la sensibilisation de plus de 1 500 salariés aux risques éthiques. Au-delà des chiffres, ces réunions permettent de libérer la parole autour de sujets souvent difficiles à aborder en milieu professionnel. Elles rencontrent un vif succès, avec une participation active des salariés qui amène des échanges très riches, et participent à la progression de la culture éthique concrète au sein de notre organisation. »



Pour en savoir plus sur l'éthique chez GRTgaz <https://bit.ly/30hRNab>



6.2

Développement des compétences, diversité et qualité de vie au travail pour nos salariés DPEF

NOS ENGAGEMENTS

OBJECTIFS 2024

- Taux de salariés formés > à **80 %** par an
- Index égalité femmes-hommes **≥ 94**
- Taux d'engagement **≥** au benchmark France¹
- Indice qualité de vie au travail **≥** au benchmark France
- Taux de féminisation **25,5 %**



GRTgaz affirme son ambition élevée au service de la santé de ses salariés et plus largement de la qualité de vie au travail, en promouvant notamment le développement des compétences et en luttant contre toutes les formes de discrimination. Le dialogue social est au cœur de la

politique sociale de l'entreprise, notamment par la mise en place de nouveaux modes de travail multi-localisés et des modes de management favorisant l'initiative, le progrès et l'innovation. L'alternance est également un enjeu clé pour assurer la transmission des

savoirs acquis par les salariés, favoriser l'emploi des jeunes et préparer l'avenir. L'ensemble de ces actions renforce l'engagement des salariés au service de la raison d'être et l'attractivité de l'entreprise.



Détenteur du **label Diversité** délivré par l'Afnor depuis 2015



Signataire de la **charte de l'Autre cercle pour l'inclusion des LGBT²** (lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres) en 2018
Création d'un collectif **LGBT+ & allié.e.s** en mai 2020



Pour la **7^e année consécutive**, GRTgaz est classé parmi les meilleures entreprises pour faire son stage ou son alternance



^{1/} Ce benchmark est réalisé auprès de 150 000 salariés pour 150 entreprises. Source du benchmark : Tower Willis Watson. La norme comprend une moyenne pondérée des résultats d'enquêtes auprès des salariés de divers secteurs et travaillant en France.

^{2/} Quatre principes sur lesquels GRTgaz s'engage : Créer un environnement inclusif pour les collaboratrices et les collaborateurs LGBT+. Veiller à une égalité de droit et de traitement entre toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs, quelles que soient leur orientation sexuelle et leur identité de genre. Soutenir les collaboratrices et collaborateurs victimes de propos ou d'actes discriminatoires. Mesurer les avancées et partager les bonnes pratiques pour faire évoluer l'environnement professionnel général.

POLITIQUES ET MOYENS MIS EN ŒUVRE

Pour réussir son projet de transformation, GRTgaz a structuré CAP24 autour d'un projet humain visant à améliorer l'attractivité de l'entreprise, l'engagement des salariés et plus largement la qualité de vie au travail.

LES OBJECTIFS DU PROJET HUMAIN CAP24	MOYENS MIS EN ŒUVRE
Libérer les initiatives, faciliter l'innovation, permettre des expérimentations, le droit à l'erreur et apprendre les uns des autres	<ul style="list-style-type: none"> → Feedback Accompagner le développement de la culture du Feedback dans chaque équipe → Expérimentations Insuffler un état d'esprit tourné vers l'expérimentation → Écoute salariés Mesurer au fil de l'eau l'expérience salarié et notamment l'impact des transformations sur l'engagement et la qualité de vie au travail
Entretien et développer nos compétences techniques et comportementales	<ul style="list-style-type: none"> → Vision compétences Faire vivre en continu une vision opérationnelle pragmatique et transverse relative aux compétences → Soft skills (compétences comportementales) Développer l'appropriation par chaque salarié des besoins de Soft skills → Communauté managériale Développer les communautés managériales apprenantes pour massifier l'émergence et l'appropriation de nouvelles pratiques
Définir ensemble les multiples façons de travailler de demain, à distance comme sur site : démarche Multiplex	<ul style="list-style-type: none"> → Multiplex Définir ensemble les multiples façons de travailler de demain à distance Négocier, conclure et déployer un accord global

GRTgaz favorise, depuis de nombreuses années, le développement de ses collaborateurs par l'accès à de multiples possibilités de formation et à la mobilité fonctionnelle et géographique au sein de l'entreprise et des entreprises de la branche des industries électriques et gazières.

GRTgaz fait également de la diversité un levier essentiel de son développement, en accompagnant tous ses collaborateurs en situation de handicap, en améliorant la mixité dans l'emploi dès le recrutement et tout au long du parcours professionnel et en développant l'alternance.

NOS RÉSULTATS

KPI	RÉFÉRENCES	OBJECTIFS 2024	OBJECTIFS 2030	RÉSULTATS 2021	OBJECTIFS 2022	RÉSULTATS 2022
Taux de salariés formés ³	2020 : 63 %	80 %		79,6 %	80 %	85,2 %
Taux d'engagement des salariés ¹	2020 : 77 (benchmark France 76)	≥ au benchmark	≥ au benchmark	74 (benchmark France 78)	≥ au benchmark	76,6 (benchmark France 79,7)
Indice QVT	2020 : 75 (benchmark France 69)	≥ au benchmark	≥ au benchmark	72 (benchmark France 73)	≥ au benchmark	73,9 (benchmark France 74,3)
Index égalité femmes-hommes	≥ 94	≥ 94	≥ 94	94	≥ 94	94
Taux de féminisation ³	2020 : 24,2 %	25,5 %		24,58 %	25,1 %	24,62 %
Taux d'alternance	2020 : 8,5 %	8 %		8,41 %	7,5 %	6,90 %

^{3/} Sont inclus seulement les contrats à durée indéterminée (CDI).

En matière de formation, l'objectif du taux de salariés formés a été presque atteint, en dépit d'un début d'année 2022 toujours marqué par le Covid : 78 % pour un objectif de 80 %. Le taux d'engagement, réalisé via une enquête auprès de l'ensemble des salariés, s'est amélioré cette année, passant à 76,6 (contre 74 en 2021), mais il reste en dessous du benchmark France 79,7¹. Le contexte incertain de cette année 2022 (conflit géopolitique, inflation), les incertitudes sur l'avenir du gaz et le projet de réorganisation de l'entreprise dans le cadre de son projet de transformation CAP24 expliquent l'écart avec le benchmark. L'indice qualité de vie au travail a également augmenté cette année et s'élève à 73,9 points (contre 72 en 2021) mais il reste légèrement inférieur au résultat du benchmark France, 74,3 points. Dans la cadre de la mise en

œuvre de la nouvelle organisation R24, une attention particulière est portée au suivi des risques psychosociaux. En matière de mixité, GRTgaz a obtenu un résultat de 94 points sur 100 pour l'index égalité femmes-hommes, soit 19 points au-dessus du seuil minimal fixé par le gouvernement et nécessitant, dans ce cas, l'élaboration d'un plan correctif. Le taux de féminisation des effectifs CDI n'a pas progressé à la hauteur de l'attendu cette année, notamment en raison d'un volume de recrutement/mobilité désormais moins important (baisse de 30 % des flux environ). En matière d'alternance, la campagne 2022 a été, pour la deuxième année consécutive, complexe, avec un contexte de demandes voire de concurrence forte des employeurs, accentuée par des subventions attractives accordées à ce dispositif. 150 alternants ont été recrutés

contre 182 initialement. Les alternants chez GRTgaz représentent 6,9 % des salariés de l'entreprise. GRTgaz inclut les valeurs liées à la diversité et à l'égalité des chances au recrutement des alternants : 51,05 % de femmes alternantes et 6 % d'alternants en situation de handicap ont été ainsi recrutés en 2022. Depuis 2021, GRTgaz a signé un accord agréé d'entreprise prévoyant la mise en œuvre d'un programme pluriannuel en faveur des travailleurs handicapés. Le contenu de l'accord comprend deux volets obligatoires avec un plan d'embauche et un plan de maintien en emploi. En 2022, 2 recrutements en CDI, 9 recrutements en CDD ont été réalisés et 3 stagiaires et intérimaires en situation de handicap ont été accueillis. On compte, à fin 2022, 124 salariés (contre 110 salariés en 2020) en situation de handicap.

^{1/} Source benchmark : Tower Willis Watson.



Ensemble, mobilisés pour le développement des compétences

Interview de Jérôme Andrieu, responsable du pôle, SI de conduite et SI industriels à la DSI – pilote du projet humain CAP24



En quelques mots, le projet humain CAP24, c'est quoi ?

Nous ne réussissons pas notre projet de transformation, CAP24, sans mobiliser et accompagner nos équipes. Notre projet de transformation a des impacts sur les attendus en

termes de compétences, de modes de travail, de relations... L'objectif du projet humain est d'apporter des méthodes et des outils aux managers et salariés pour les aider dans cette transformation avec la mise en place de neuf chantiers liés aux compétences, au management, aux modes de travail et au relationnel.

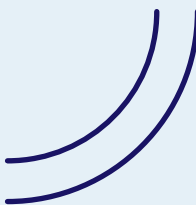
En 2022, vous avez été mobilisés ?

Nous avons été mobilisés sur l'ensemble des chantiers. Je citerai deux exemples de chantiers ayant bien avancé cette année : le *feedback*, avec la formation

de 261 salariés à recevoir et faire du *feedback*, et les *soft skills* (compétences comportementales), en développant des outils pour aider les équipes à progresser sur leurs appropriations avec 300 autoévaluations réalisées par les salariés.

En 2024, vous aurez réussi ?

Si nous savons mieux travailler ensemble en développant nos compétences (techniques et comportementales), les initiatives, l'innovation, tout en développant le droit à l'erreur et la reconnaissance des efforts de chacun.



6.3

Environnement (hors carbone) et biodiversité DPEF

NOS ENGAGEMENTS

OBJECTIFS 2024 → 2030

55 % → 100 % de sites convertis avec des techniques alternatives aux produits phytosanitaires



Signataire de « Entreprises engagées pour la nature » piloté par l'Office français de la biodiversité, GRTgaz a réalisé une cartographie des pressions¹ que ses activités exercent sur la biodiversité et ses dépendances.

La stratégie biodiversité de GRTgaz se décline au travers de trois engagements RSE :

- « Réduire l'empreinte carbone de GRTgaz »²
- « Accélérer la transition énergétique par le développement des gaz verts »³ et
- « Préserver l'environnement (hors carbone) et la biodiversité, liés aux impacts de nos activités », engagement traité dans ce sous-chapitre.



Membre de B4B+ (*Business for Positive Biodiversity*), le Club des entreprises pour une biodiversité positive), GRTgaz participe aux réflexions sur la mesure de l'impact et le reporting en matière de biodiversité en expérimentant le *Global Biodiversity Score*⁴.



GRTgaz mène depuis plusieurs années un travail partenarial avec la Fédération des parcs naturels régionaux de France ainsi que localement avec des parcs naturels régionaux, permettant notamment d'identifier et de tester de nouvelles approches pour préserver et maintenir les écosystèmes liés à l'empreinte foncière de l'entreprise.



Membre du Club infrastructures linéaires et biodiversité, GRTgaz poursuit son soutien à la connaissance en matière d'écologie et d'infrastructures, et cofinance des travaux de recherche en la matière.

^{1/} Selon les cinq pressions identifiées par l'IPBES (plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques) : le changement d'usage des terres, la surexploitation des ressources, le changement climatique, la pollution et les espèces exotiques envahissantes.
^{2/} Pour plus de détails sur cet engagement, voir section 3.2.1 Réduire nos émissions.
^{3/} Pour plus de détails sur cet engagement, voir section 3.2.2 Réduire les émissions de la chaîne de valeur du gaz, de nos clients et de nos territoires.
^{4/} C'est un outil d'évaluation de l'empreinte biodiversité des entreprises développé par CDC biodiversité, dans le cadre du club B4B+.

POLITIQUE ET MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR RÉDUIRE LE RISQUE/OPPORTUNITÉ :

GRTgaz s'attache à concilier l'emprise et l'entretien de son réseau, dont 6 000 km de canalisations sont situés dans des espaces naturels protégés, avec la préservation et le maintien des écosystèmes. L'entreprise applique une gestion différenciée pour une partie de ses bandes de servitude¹, entretenues sans produits phytosanitaires, principalement situées en zone naturelle sensible, et recherche des solutions alternatives aux produits phytosanitaires pour l'entretien de ses sites industriels.

Pour chaque projet de construction ou de modification d'ouvrage, GRTgaz déploie la démarche « Éviter, réduire, compenser », afin de privilégier au maximum les mesures d'évitement et, par défaut, des mesures de réduction ou de compensation.

GRTgaz poursuit par ailleurs son engagement en matière de préservation de l'environnement, au travers de ses actions volontaristes concernant la gestion et la maîtrise des déchets issus de ses activités industrielles et tertiaires.

Au-delà de ses seules activités, GRTgaz soutient par ailleurs le développement d'une méthanisation respectueuse de la biodiversité, notamment par le biais des pratiques agroécologique en ce qui concerne les intrants ou encore l'utilisation du digestat.

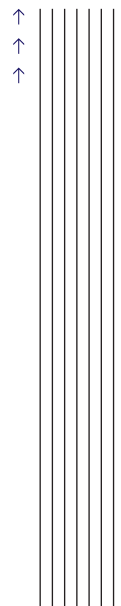
NOS RÉSULTATS

KPI	RÉFÉRENCES	OBJECTIFS 2024	OBJECTIFS 2030	RÉSULTATS 2021	OBJECTIFS 2022	RÉSULTATS 2022
% de sites convertis avec des techniques alternatives aux produits phytosanitaires de synthèse	29 % des sites fin 2020	55 %	100 %	54 %	55 %	69,5 %
Part des projets actifs faisant l'objet d'un recours	0	NS	NS	0		0
Taux de déchets valorisés		> 90 %	> 90 %	98,5 %	90 %	99,02 %

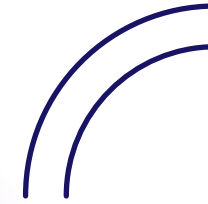
En 2022, 69,5 % des sites industriels de GRTgaz sont désormais entretenus sans produits phytosanitaires de synthèse, soit plus de 47 % de sites ne recourant à aucun produit phytosanitaire et plus de 22 % de sites utilisant des produits de biocontrôle². La mise en place d'un nouveau marché cadre d'entretien des sites, intégrant une part plus importante de prestataires n'utilisant plus de produits phytosanitaires, explique ce très bon résultat. Aujourd'hui, pour entretenir les sites industriels de GRTgaz sans produits phytosanitaires, deux solutions existent : l'arrachage à la main ou mécanique et les produits de biocontrôle. GRTgaz développe avec ses prestataires des

expérimentations sur d'autres méthodes d'entretien : depuis 2019, 28 sites font l'objet d'essais de végétalisation, dont 15 sites en 2022. Les résultats de ces essais sont encourageants sur un grand nombre de sites.

En matière d'empreinte biodiversité, l'étude conduite sur la mise en œuvre du GBS (*Global Biodiversity Score*) en 2021 sur le périmètre d'activité de GRTgaz a été concluante quant à la faisabilité et la pertinence de la déclinaison d'une telle mesure complexe. Un nouveau chantier va débuter en 2023 pour collecter l'ensemble des données nécessaires au calcul du GBS.



Danièle Hachemin, adjointe pôle PEVS, direction des opérations



« En 2022, nous avons mobilisé l'ensemble des salariés de GRTgaz (et notamment les équipes opérationnelles) sur trois sessions de sensibilisation ouvertes à la démarche d'entretien de nos sites industriels sans produits phytosanitaires. L'objet de ces événements était d'acculturer les salariés à la démarche zéro phytosanitaire. À cette occasion, un catalogue des meilleures techniques disponibles dans ce domaine a été présenté et largement diffusé. »



Le Projet *Wild Bees*

Un projet inter-parcs-naturels régionaux en Nouvelle-Aquitaine pour contribuer à la préservation des insectes pollinisateurs

En 2022, GRTgaz soutient financièrement le projet *Wild bees*, abeilles sauvages. Celui-ci vise à limiter le déclin des abeilles sauvages et à permettre le maintien du service de pollinisation sur les territoires. Les actions déployées vont contribuer à développer les connaissances sur les espèces d'abeilles sauvages et à améliorer les pratiques afin de favoriser des habitats favorables.

Pendant l'année 2022, aucun nouveau projet d'installation ou d'ouvrage n'a fait l'objet de recours.

Le taux de valorisation des déchets s'élève en 2022 à 99 %³, dont :

- 99,6 % de déchets non dangereux, qui représentent 97,6 % des volumes, qui ont été valorisés ;
- 75,3 % de déchets dangereux, qui représentent 2,4 % des volumes, qui ont été valorisés.

L'implication de l'ensemble des métiers dans la gestion des déchets se poursuit, notamment l'organisation pour la mise sous maîtrise des données propres aux déchets des chantiers de la direction des projets et de l'ingénierie (DPI) qui continue à se déployer. Ces chantiers DPI génèrent les quantités de déchets prépondérantes de GRTgaz : 94,7 %.

^{1/} Parcelles de terrain enherbées situées au-dessus des canalisations.
^{2/} Ces produits sont définis à l'article L. 253-6 du code rural et de la pêche maritime comme des agents et des produits utilisant des mécanismes naturels dans le cadre de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures.
^{3/} Voir, pour le calcul, l'annexe 7.1 Annexe méthodologique.



7.1

Annexe méthodologique DPEF

À PROPOS DE CE RAPPORT

Le rapport intégré de GRTgaz s'est inspiré du cadre de référence promu par l'*Integrated Reporting Framework* (anciennement IIRC). Il propose une vision globale de l'entreprise : sa raison d'être, son ambition, sa stratégie, ses objectifs, sa gouvernance et sa création de valeur plurielle pour l'entreprise et ses parties prenantes. La contribution aux Objectifs de développement durable les plus matériels

pour l'entreprise y est également publiée. Le rapport intégré de GRTgaz inclut également sa Déclaration de performance extra-financière (DPEF), avec la publication d'informations sur ses principaux risques environnementaux, sociaux et sociétaux et une description de ses politiques, plans d'actions et de leurs résultats.

La réalisation de ce rapport s'est faite en co-construction avec l'ensemble des directions de GRTgaz, sous le pilotage de la direction RSE. Des ateliers participatifs relatifs aux différents chapitres du rapport intégré ont été organisés pour produire ce rapport.

ANNEXE MÉTHODOLOGIQUE DE LA MATRICE DE MATÉRIALITÉ ET DES RISQUES EXTRA-FINANCIERS

La méthodologie d'identification des risques s'est appuyée sur une analyse robuste, intégrant la cartographie des risques de GRTgaz et sa raison d'être. Les parties prenantes internes interrogées se sont prononcées sur le niveau de risque

financier, de continuité de l'activité, réputationnel et de conformité réglementaire qu'une mauvaise maîtrise du sujet pourrait faire porter à GRTgaz. Les parties prenantes externes ont quant à elles noté l'impact potentiel qu'une mauvaise

maîtrise du sujet par GRTgaz pourrait avoir sur leur organisation. Au total, une cinquantaine de parties prenantes ont été interrogées.

ANNEXE MÉTHODOLOGIQUE CONCERNANT LA DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE DE GRTgaz

La déclaration de performance extra-financière présente la démarche de GRTgaz en matière de responsabilité sociétale d'entreprise, ainsi que les informations extra-financières répondant aux exigences des articles L. 225-102-1 et R. 225-105-1 à R. 225-105-3 du Code de commerce.

Le périmètre de la déclaration de performance extra-financière de GRTgaz couvre le périmètre France. D'un point de vue financier, GRTgaz produit deux jeux de comptes :

→ Des comptes sociaux pour la société juridique GRTgaz SA en normes françaises, qui correspondent à l'obligation légale (ils sont arrêtés en assemblée générale ordinaire) et qui sont déposés au greffe du tribunal de commerce (publication). C'est dans ce cadre que

nous réalisons notre rapport de gestion (en normes sociales donc), qui est intégré à la DPEF.

→ Des comptes consolidés pour le groupe GRTgaz (GRTgaz et ses filiales) en normes IFRS, qui correspondent à une obligation contractuelle : ces comptes sont à destination de nos actionnaires mais ne sont pas publiés et ne correspondent à aucune obligation légale.

En effet, compte tenu de la 3^e directive, Elengy remonte les informations financières nécessaires à la production de comptes consolidés sans que GRTgaz ait un droit de regard direct sur la gestion courante de l'entreprise. La filiale Elengy n'est donc pas incluse dans le périmètre de la DPEF de GRTgaz SA. La filiale Deutschland GRTgaz, en charge

de l'exploitation d'un actif régulé en Allemagne, n'est de même pas intégrée dans cet exercice 2022.

PROCÉDURE DE COLLECTE DES DONNÉES

Les indicateurs RSE sont collectés par le responsable RSE pour le périmètre France. Chaque indicateur est remonté au responsable RSE par les contributeurs, couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022. Un protocole de reporting est formalisé.

POUR LE CALCUL DU TAUX DE VALORISATION DES DÉCHETS

Ce taux a été déterminé en grande partie avec les quantités estimées des déchets valorisés des chantiers territoriaux (DPI) : 82,5 % de terres et de gravats dont la valorisation est considérée à 100 % en

carrière, la part des terres polluées étant à la marge. Les chantiers territoriaux utilisent rarement le marché cadre de gestion déléguée des déchets en corrélation avec l'outil de collecte de gestion des déchets. La gestion des déchets est essentiellement sous-traitée aux contractants travaux (terrassement, tuyauterie, génie civil) et les bordereaux de suivi de déchets de ces contractants ne sont pas suffisamment transférés dans notre outil de collecte. Les données 2022 n'étant pas été assez exhaustives pour en déduire des résultats pertinents, ces quantités ont été estimées *via* les typologies des lots facturés des marchés cadres travaux d'ingénierie.

EXCLUSION DE CERTAINES THÉMATIQUES

Concernant les thématiques demandées par l'article R. 225-105-1 du Code de commerce français, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la lutte contre la précarité alimentaire, le respect du bien-être animal et une alimentation responsable, équitable et durable, les actions visant à promouvoir la pratique d'activités physiques et sportives ont été jugées comme non pertinentes pour GRTgaz. En effet, les activités de

l'entreprise ne sont pas en lien avec la production, la commercialisation ou la distribution de produits alimentaires. Pour l'exercice 2022, les procédures de reporting des indicateurs extra-financiers ont fait l'objet d'une vérification externe par un Organisme tiers indépendant, Grant Thornton.

TAXONOMIE EUROPÉENNE : NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Pour chacun des indicateurs, nous avons retenu une méthodologie qui est la somme (1) de la part portée directement par les activités éligibles et de (2) la part de la consommation de gaz verts dans la consommation de gaz totale pour le reste des activités.

1/ Chiffres d'affaires :

- a. La part directe représente la somme des recettes de raccordements de postes d'injection biométhane ;
- b. Part des gaz verts dans la consommation française (0,92% en 2021 selon le panorama des gaz renouvelables) appliquée à l'accès des tiers au réseau de transport (ATR).

2/ CAPEX :

- a. La part directe représente la somme des investissements relatifs aux projets biométhane (injection et rebours), hydrogène et de réductions d'émissions de méthane ;
- b. Part des gaz verts dans la consommation française (0,92 % en 2021 selon le panorama des gaz renouvelables) appliquée au reste des investissements réalisés.

3/ OPEX :

- a. La part directe représente la somme des charges externes et de personnel relatif au biométhane, aux gaz de synthèse, à l'hydrogène et aux réductions d'émissions de méthane ;
- b. Part des gaz verts dans la consommation française (0,92 % en 2021 selon le panorama des gaz renouvelables) appliquée au reste des Opex entrant dans le périmètre de la taxonomie (dépenses R&D, frais de rénovation des bâtiments, contrats de location à court terme, frais de maintenance d'entretien, de réparation des immobilisations corporelles).



7.2

Table de concordance DPEF

CHAPITRES	SOUS-CHAPITRES	DPEF	PAGES
1. Ensemble, mobilisés pour l'avenir du marché du gaz	1.1 Notre modèle d'affaires et notre écosystème	X	10
	1.2 Les tendances du marché gazier	X	15
	1.5 Nos enjeux RSE	X	21
	1.6 Notre création de valeurs multi-capitaux	X	22
2. Ensemble, mobilisés pour la sécurité du système énergétique gazier	2.2 La sécurité de nos salariés et de nos prestataires	X	27
	2.3 La sécurité de notre réseau et de nos systèmes d'information	X	29
	2.4 La continuité de nos activités et la satisfaction de nos clients	X	31
3. Ensemble, mobilisés pour une neutralité carbone	3.2 Notre stratégie climat	X	36
4. Ensemble, mobilisés pour une énergie abordable et durable	4.2 Pour une énergie abordable et durable	X	53
	4.3 Pour une croissance durable	X	55
5. Ensemble, mobilisés pour la réussite de notre transformation	5.3 Notre gouvernance RSE	X	64
6. Ensemble, mobilisés pour une entreprise responsable	6.1 Éthique et Indépendance	X	70
	6.2 Développement des compétences, diversité et qualité de vie au travail pour nos salariés	X	72
	6.3 Environnement (hors carbone) et biodiversité	X	75
7. Annexes	7.1 Annexe méthodologique	X	78
	7.2 Table de concordance	X	80
	7.3 Description des risques et des opportunités	X	81
	7.4 Rapport de l'Organisme tiers indépendant	X	85



7.3

Description des risques et des opportunités DPEF

RISQUES / OPPORTUNITÉS	RISQUES RSE	POLITIQUES / PRINCIPAUX MOYENS MIS EN ŒUVRE	ENGAGEMENTS RSE	POUR PLUS DE DÉTAILS
R : Empreinte carbone	<ul style="list-style-type: none"> → Non-alignement avec l'Accord de Paris et la stratégie nationale bas-carbone → Émissions de méthane sur le réseau et les stations de compression 	<ul style="list-style-type: none"> → Stratégie bas-carbone compatible avec l'Accord de Paris et la stratégie nationale bas-carbone → Politique énergie 	N° 1 : Réduire notre empreinte carbone	3.2 Notre stratégie climat
R : Transition énergétique	<ul style="list-style-type: none"> → Développement insuffisant des filières (biométhane, hydrogène, gaz de synthèse/bas-carbone, GNV) au regard de la demande et des attentes → Nouvelle loi/réglementation défavorable au gaz naturel ou aux gaz renouvelables (dont gaz de synthèse/bas-carbone) → Soutien budgétaire insuffisant au démarrage des filières et à la pérennité de la méthanisation → Bouleversements économiques des filières liés aux tensions sur le marché de l'énergie → Non-reconnaissance des gains en CO₂ des gaz renouvelables dans les politiques actuelles → Compensation insuffisante de la baisse de revenu liée à la baisse du transit de gaz par les opportunités liées à la transition énergétique → Augmentation des prix du gaz fossile menant à une destruction définitive de la demande de gaz (renouvelables ou non) → Tensions sur le marché du gaz naturel occultant le débat sur la transition énergétique et le gaz. 	<ul style="list-style-type: none"> → Programme gaz renouvelables (biométhane, hydrogène, pyrogazéification et gazéification hydrothermale...) → Création/participation à des groupes de travail représentant les filières gaz renouvelables 	N° 2 : Accélérer la transition énergétique par le développement des gaz verts	3.2 Notre stratégie climat
R : Énergie abordable	<ul style="list-style-type: none"> → Surinvestissements au regard de la trajectoire tarifaire → Non-respect de la trajectoire tarifaire → Non contribution à la compétitivité de la filière biométhane → Moyens insuffisants pour être acteur des gaz renouvelables 	<ul style="list-style-type: none"> → Tarif d'utilisation du réseau de transport de gaz naturel dit tarif « ATRT7 » → Contrôle des investissements et des coûts → Plan de performance (2021-2024) 	N° 3 : Assurer l'accès à une énergie abordable et durable	4.2 Pour une énergie abordable et durable

RISQUES / OPPORTUNITÉS	RISQUES RSE	POLITIQUES / PRINCIPAUX MOYENS MIS EN ŒUVRE	ENGAGEMENTS RSE	POUR PLUS DE DÉTAILS
R : Croissance durable et résilience	<ul style="list-style-type: none"> → Incapacité de résilience du modèle d'affaires de l'entreprise face aux risques RSE → Planification insuffisante des investissements ciblés pour réussir la transformation de l'entreprise (gaz renouvelables et respect de la trajectoire carbone) → Capacité insuffisante à innover face aux défis de l'entreprise → Diversification insuffisante 	<ul style="list-style-type: none"> → Programme des investissements triennal → Innovation R&D → Plan de performance (2021-2024) 	N° 4 : Croître durablement	4.3. Pour une croissance durable
O : Attractivité et développement des compétences	<ul style="list-style-type: none"> → Désengagement des salariés → Compétences non adaptées à la transformation du Groupe 	<ul style="list-style-type: none"> → Projet humain du projet d'entreprise CAP24 : développement du <i>feedback</i>, vision compétences, communautés managériales, expérimentations → Plateforme LMS (<i>Learning Management system</i>) → Campagne alternance → Enquête mesurant l'engagement des salariés 	N° 5 : Favoriser le développement des compétences, la diversité et la qualité de vie au travail pour nos salariés	6.2. Développement des compétences, la diversité et la qualité de vie au travail pour nos salariés
R : Santé, sécurité et bien-être au travail	<ul style="list-style-type: none"> → Qualité de vie au travail faible → Dialogue social insuffisant 	<ul style="list-style-type: none"> → Écoute salariés (projet humain CAP24) : enquêtes périodiques visant à mesurer la qualité de vie au travail, l'appropriation de la stratégie. → Déploiement d'un accord sur les nouvelles modalités de travail (rites/rythmes, postures, droit à la déconnexion, adaptation des locaux, accroissement du télétravail jusqu'à trois jours par semaine) → Communication interne : mise en place de point d'échanges et de partage à destination des managers (rencontres territoriales, <i>Live managers</i>) et salariés (<i>Live</i>) 		
O : Diversité	→ Pratiques discriminantes	<ul style="list-style-type: none"> → Accords égalité professionnelle femmes-hommes 2020-2023 → Index égalité femmes-hommes → Accord handicap en faveur de l'intégration et pour l'égalité des chances tout au long de la vie professionnelle des personnes en situation de handicap → Politique RQTH : mission handicap Hagir 		
R : Accompagnement de nos clients	<ul style="list-style-type: none"> → Qualité de service insuffisante → Mauvaise image du gaz dans la décarbonation des usages par nos clients 	<ul style="list-style-type: none"> → Dispositif écoute clients et baromètre satisfaction clients annuel → Concertation gaz → Démarche « Client au cœur » visant à développer la culture clients auprès des salariés → Feuille de route pour accompagner les clients dans leurs besoins de décarbonation 	N° 6 : Accompagner nos clients dans leurs besoins énergétiques et dans leur décarbonation	2.4. La continuité de nos activités et la satisfaction de nos clients 3.2. Notre stratégie climat

RISQUES / OPPORTUNITÉS	RISQUES RSE	POLITIQUES / PRINCIPAUX MOYENS MIS EN ŒUVRE	ENGAGEMENTS RSE	POUR PLUS DE DÉTAILS
R : Accompagnement de nos territoires	<ul style="list-style-type: none"> → Non reconnaissance de GRTgaz comme un acteur de la transition énergétique → Appui insuffisant aux projets pour développer des expérimentations dans les territoires → Déficit d'image du gaz naturel et des gaz renouvelables 	<ul style="list-style-type: none"> → Plans stratégiques territoriaux inter-métiers pour faire émerger les projets de gaz renouvelables en territoires et renforcer l'acceptabilité des métiers de GRTgaz dans la durée. 	N° 7 : Co-construire avec les acteurs des territoires des solutions énergétiques durables	3.2. Notre stratégie climat
R : Réputation et communication	<ul style="list-style-type: none"> → Communication inappropriée sur les atouts et les externalités des gaz renouvelables auprès des décideurs institutionnels → Prises de parole médiatisées des opposants à la filière → Déficit d'image du gaz naturel 	<ul style="list-style-type: none"> → Feuille de route communication gaz renouvelables → Campagne de communication en faveur des gaz renouvelables → Politique relations presse, réseaux sociaux, communication digitale 	N° 7 : Co-construire avec les acteurs des territoires des solutions énergétiques durables	3.2. Notre stratégie climat
R : Santé et sécurité au travail	→ Accident grave et mortel d'un salarié ou d'un prestataire	<ul style="list-style-type: none"> → Politique : « Notre ambition collective sécurité et sécurité industrielle » → Dispositif des visites de sécurité (visites comportementales de sécurité et visites de sécurité) → Challenge sécurité partagée pour valoriser les départements qui, tout au long de l'année, s'impliquent dans la prévention et la maîtrise de risques → Cérémonie de remise des trophées pour récompenser les entreprises prestataires de GRTgaz dont les résultats, en matière de sécurité sur les chantiers de GRTgaz, ont été remarquables 	N° 8 : Veiller à la sécurité des hommes, des infrastructures et à la continuité de nos activités	2.2. La sécurité de nos salariés et de nos prestataires
R : Sécurité du réseau	<ul style="list-style-type: none"> → Accident industriel → Incidents liés à des travaux menés par des tiers à proximité du réseau de GRTgaz → Incidents liés à un défaut d'inspection et de maintenance du réseau → Atteinte à la santé et sécurité des parties prenantes (riverains, entreprises travaux publics) 	<ul style="list-style-type: none"> → Politiques de prévention, de maintenance et de surveillance dans le cadre de l'arrêté multifluide (arrêté portant règlement de sécurité des canalisations de transport de gaz) → Programme décennal 2017-2026 d'inspection de l'ensemble des ouvrages → Travaux de R&D sur les techniques permettant une optimisation des activités de maintenance de GRTgaz (détection, analyse et réparation des défauts détectés sur les canalisations), en particulier dans des sous-sols encombrés. → Guichet unique des réseaux en ligne, comportant les données des exploitants de réseaux, permettant de collecter les demandes de travaux de tous ceux qui en ont le projet via une déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT) et d'informer GRTgaz pour fixer un rendez-vous aux entreprises pour délimiter précisément les canalisations de GRTgaz et leur remettre les consignes de sécurité à respecter. 	N° 8 : Veiller à la sécurité des hommes, des infrastructures et à la continuité de nos activités	2.3. La sécurité de notre réseau et de nos systèmes d'information
R : Sécurité des systèmes d'information	→ Risque cyberattaque	<ul style="list-style-type: none"> → Système de management de la sécurité (ISO2700x) → Politique de sécurité des systèmes d'information 	N° 8 : Veiller à la sécurité des hommes, des infrastructures et à la continuité de nos activités	

RISQUES / OPPORTUNITÉS	RISQUES RSE	POLITIQUES / PRINCIPAUX MOYENS MIS EN ŒUVRE	ENGAGEMENTS RSE	POUR PLUS DE DÉTAILS
R : Management des risques et continuité d'activité	<ul style="list-style-type: none"> → Perte de service dans la continuité de fourniture de nos clients → Non-adaptation des infrastructures face aux risques climatiques (canicules, crues...) 	<ul style="list-style-type: none"> → Politique et plans d'action de continuité d'activité 	N° 8 : Veiller à la sécurité des hommes, des infrastructures et à la continuité de nos activités	2.4. La continuité de nos activités et la satisfaction de nos clients
R : Éthique des affaires et compliance	<ul style="list-style-type: none"> → Ne pas agir en toute indépendance vis-à-vis des activités de production et de fourniture d'ENGIE (respect de la 3^e directive) → Non-respect de la transparence des conditions d'accès au réseau de transport → Application discriminatoire des règles d'accès au réseau de transport → Non-préservation de la confidentialité des informations commercialement sensibles (ICS) → Conflits d'intérêt → Corruption → Pratiques de fournisseurs contraires à la charte éthique de GRTgaz → Toutes les formes de discrimination, de harcèlement → Fraude → Divulgence de toutes formes d'informations confidentielles 	<ul style="list-style-type: none"> → Code de bonne conduite → Charte éthique de GRTgaz → Charte éthique fournisseurs et procédure de <i>due diligence</i> pour les fournisseurs les plus à risque au regard des droits humains, de la santé-sécurité et du respect de l'environnement 	N° 9 : Exercer nos activités avec éthique et compliance	6.1. Éthique et Indépendance
O : Protection de l'environnement et biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> → Pressions sur la biodiversité liées à nos activités → Non-cohérence avec nos engagements dans la lutte contre le changement climatique → Non-respect des réglementations relatives au tri par type de déchet 	<ul style="list-style-type: none"> → Entreprise engagée pour la nature Act4nature France → Partenariats avec les parcs naturels régionaux → Expérimentation de conversion des postes de livraison ou de coupure au zéro phytosanitaire → Expérimentation d'entretien des bandes de servitude pour respecter la trame verte et bleue → Procédures de gestion des déchets des sites et des chantiers 	N° 10 : Préserver l'environnement (hors carbone) et la biodiversité, liés aux impacts de nos activités	6.3. Environnement (hors carbone) et biodiversité
R : Intégration et acceptabilité des ouvrages	<ul style="list-style-type: none"> → Impacts des travaux et des installations sur l'agriculture, l'environnement, l'urbanisme... → Contestations en justice des projets liés au déficit d'image du gaz naturel 	<ul style="list-style-type: none"> → Processus formalisé de gestion des impacts et des relations avec les parties prenantes mis en œuvre à chaque projet de construction → Mise en œuvre de mesures compensatoires 		6.3. Environnement (hors carbone) et biodiversité

7.4

Rapport de l'Organisme tiers indépendant DPEF

Grant Thornton

GRTgaz
Exercice clos le 31 décembre 2022

Page 1 / 4

Rapport de l'Organisme Tiers Indépendant, désigné organisme tiers indépendant, sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion

GRTgaz

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant de la société GRTgaz, accrédité par le COFRAC (accréditation Cofrac Inspection n° 3-1080, portée disponible sur le site www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration de performance extra-financière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentées dans le rapport de gestion en application des dispositions des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du code de commerce, nous formulons les commentaires suivants :

Les données relatives aux volumes de déchets de chantier ainsi qu'à leur type de valorisation sont en grande partie estimées sur la base de ratios opérationnels. Nous avons jugé ces méthodes d'estimation cohérentes au regard des sujets traités. Nous notons cependant qu'une amélioration de la traçabilité de l'indicateur, par le biais d'un meilleur suivi des données au réel (sur la base de données prestataires ou internes), serait appréciable.

Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration (ou disponible(s) sur le site internet ou sur demande auprès de l'entité).

Limites inhérentes à la préparation des Informations

Comme indiqué dans la Déclaration, les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'Administration :

- De sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- D'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance et par ailleurs les informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;
- De préparer la Déclaration en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant ;
- De mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant les procédures de la société (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- La conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- La sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225 105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- Le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière d'informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte), de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;
- La sincérité des informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;
- La conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce, et à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des

commissaires aux comptes relative à cette intervention, notamment l'avis technique de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, Intervention du commissaire aux comptes - Intervention de l'OTI - Déclaration de performance extra-financière, tenant lieu de programme de vérification et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée) .

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 6 personnes et se sont déroulés entre décembre 2022 et février 2023, sur une durée totale d'intervention d'environ quatre semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment les directions RSE, conformité, ressources humaines, santé et sécurité, environnement et achats.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée. Dans ce contexte. A ce titre :

- Nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, de l'exposé des principaux risques sociaux et environnementaux liés à cette activité ;
- Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et que cette dernière comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2eme alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et les principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance ;
- Nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - Apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés,

Grant Thornton

GRTgaz
Exercice clos le 31 décembre 2022

Page 4 / 4

- Corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes¹ ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 ;
- Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- Pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants², nous avons mis en œuvre :
 - Des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - Des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux couvrent 100% des données consolidées des indicateurs clés de performance sélectionnés pour ces tests ;
- Nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'une assurance raisonnable sur « les émissions de CO2 scope 1, 2 et 3 pilotable ».

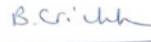
Pour les autres indicateurs clés de performance et résultats quantitatifs revus³, nous formulons une conclusion d'une assurance modérée. Une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Neuilly-sur-Seine, le 10 mars 2023.

L'Organisme Tiers Indépendant

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International


Vincent Frambourt
Associé


Bertille Crichton
Associée

¹ Informations qualitatives relatives aux parties suivantes : « La sécurité de notre réseau et de nos systèmes d'information » ; « La continuité de nos activités et la satisfaction clients » ; « Développer des puits de carbone » ; « Pour une énergie abordable et durable » ; « Ethique et indépendance » ; « Environnement (hors carbone) et biodiversité »

² Informations sociales : effectif total ; taux de salariés formés ; taux de fréquence des salariés ; index égalité femme-homme ; taux de féminisation ; taux d'alternance ; taux d'engagement des salariés.

Informations environnementales : émissions de méthane ; capacité de production annuelle de gaz renouvelables raccordés aux réseaux en TWH par an ; émissions de CO2 scope 1, 2 et 3 pilotable ; % de sites convertis avec des techniques alternatives aux produits phytosanitaires de synthèse ; taux de déchets valorisés.

Informations sociétales : nombre d'incidents éthiques ; nombre d'incidents liés à des agressions de tiers sur des canalisations ; % de décideurs considérant GRTgaz utile à la transition énergétique ; nombre de fournisseurs évalués par un prestataire externe ; nombre de partenariats avec les clients autour de la décarbonation ; coût moyen d'accès au réseau de transport de gaz ; taux de satisfaction clients ; % de salariés (nouveaux arrivants) sensibilisés à la cybersécurité/an.

³ Informations sociales : effectif total ; taux de salariés formés ; taux de fréquence des salariés ; index égalité femme-homme ; taux de féminisation ; taux d'alternance.

Informations environnementales : émissions de méthane ; capacité de production annuelle de gaz renouvelables raccordés aux réseaux en TWH par an ; % de sites convertis avec des techniques alternatives aux produits phytosanitaires de synthèse ; taux de déchets valorisés.

Informations sociétales : nombre d'incidents éthiques ; nombre d'incidents liés à des agressions de tiers sur des canalisations ; % de décideurs considérant GRTgaz utile à la transition énergétique ; nombre de fournisseurs évalués par un prestataire externe ; nombre de partenariats avec les clients autour de la décarbonation ; coût moyen d'accès au réseau de transport de gaz ; taux de satisfaction clients ; % de salariés (nouveaux arrivants) sensibilisés à la cybersécurité/an.



La version numérique de ce document est conforme aux normes d'accessibilité PDF/UA (ISO 14289-1), WCAG 2.1 niveau AA et RGAA 4.1 à l'exception des critères sur les couleurs. Son ergonomie permet aux personnes handicapées moteurs de naviguer à travers ce PDF à l'aide de commandes clavier. Accessible aux personnes déficientes visuelles, il a été balisé de façon à être retranscrit vocalement par les lecteurs d'écran, dans son intégralité, et ce à partir de n'importe quel support informatique.

Version e-accessible par  DocAxess

Crédits photo : GRTgaz (Vincent Kriéger, Benjamin Béchet, Jacques Rostand, Pierre-Olivier, Cédric Helsly, Franck Dunouau, Philippe Dureau, Pierre Fleury, www.leuropeueduciel.com, Luc Marechaux, Agence Virtuoz, Cecilia Garroni Parisi, Agence Com'Air, Eric Avenel, Julien Gazeau, Gregory Brandel, Jean-Christophe Marmara, Julien Duclos, Ademe, Ivan Gueorguiev Canetti - Bokeh Graphik Paris, Philippe Quaisse / Pasco, Hubert Mouillade, Bruno Paget, Philippe Caron) - UNSPLASH (Johann Siemens, Aman Shrestha, Annie Spratt, Agata Create, Temitope Amodu, Margaret Jaszowska - Shutterstock et X.

Conception et réalisation : éditions stratégiques - 01 49 48 97 98.

GRTgaz février 2023.





GRTgaz

société anonyme au capital
de 639 354 770 euros
Siège social 6, rue Raoul Nordling
92270 Bois-Colombes
440 117 620 RCS Nanterre